

République du Cameroun
Paix – Travail - Patrie

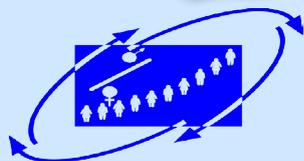


Republic of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

3^e RGPH

Volume II - Tome 03

**ACTIVITES ECONOMIQUES
DE LA POPULATION**



BUCREP



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madame Bernadette MBARGA,
Directeur Général

CONSEIL EDITORIAL

Monsieur ABDOULAYE OUMAROU DALIL,
Directeur Général Adjoint

REDACTION

M. ABESSOLO ONDO Fridolin : *Ingénieur Statisticien-Economiste*
M. BOGMIS Marcel : *Démographe*

Imprimerie

BETA Print
22 22 54 77
info@betaprint.net

PRÉFACE

Le Président de la République du Cameroun, par décret n° 2001/251 du 13 septembre 2001, a institué le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3ème RGPH), marquant ainsi le lancement d'une vaste opération d'envergure nationale qui a permis de faire l'inventaire des ressources en êtres humains et en habitations sur l'ensemble du territoire.

Le même décret a créé les organes suivants en vue de la coordination, de l'exécution et du contrôle des opérations du recensement démographique :

- le Conseil National, instance suprême comprenant entre autres les membres du Gouvernement, les Gouverneurs de région et des représentants de la société civile, qui a fixé l'orientation générale et assuré la coordination et le contrôle des opérations ;
- La coordination Nationale, dont le rôle a été confié au Bureau Centrale des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) par décret sus-évoqué, a conduit l'ensemble des opérations relatives à ce 3^{ème} RGPH ;
- Le Comité Technique regroupant les responsables des principaux départements ministériels et structures gouvernementales producteurs et/ou utilisateurs des données démographiques a assuré le suivi et le bon déroulement des opérations tout en jouant un rôle d'interface entre la Coordination Nationale et le Conseil National ;
- Les comités régionaux, départementaux et d'arrondissement ont coordonné les activités du 3ème RGPH et organisé les campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur ses objectifs et son déroulement.

C'est ainsi que le dénombrement de novembre 2005 a été suivi par la production et la publication des résultats du 3^{ème} RGPH. Ces résultats permettent aujourd'hui de :

- i) dégager les grandes tendances de la population à travers des indicateurs sur ses caractéristiques et sur sa dynamique ;
- ii) connaître les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie des populations ;
- iii) disposer d'indicateurs indispensables pour la planification et le suivi-évaluation des différents plans et programmes de développement ainsi que le suivi de la réalisation de nos objectifs nationaux et internationaux de développement à l'instar de ceux contenus dans la vision de 2035, le DSCE, le plan d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs).

A cette occasion, je voudrais exprimer la gratitude du Gouvernement camerounais envers tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce 3^{ème} RGPH. Mes remerciements s'adressent singulièrement à nos partenaires au développement, au premier rang desquels le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), dont les appuis techniques et financier ont permis la production de ces résultats.

Mes remerciements vont également :

- aux autorités politiques et administratives, aux membres du Conseil National, du Comité Technique et des Comités régionaux, départementaux et d'arrondissement du 3ème RGPH pour leur contribution qui a permis le succès de cette opération ;
- au personnel temporaire (contrôleurs, chefs d'équipes, agents recenseurs, agents de vérification, de codage et de saisie, etc.) pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération ;
- aux populations qui se sont mobilisées et se sont rendues disponibles pour fournir les informations sollicitées lors du dénombrement.

Enfin, je ne manquerais pas ici d'exprimer ma satisfaction à l'endroit de la Coordination Nationale et de tout le personnel du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population /-

Louis Paul MOTAZE

Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire



AVANT- PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est la meilleure source qui permet de disposer, de façon exhaustive, de données détaillées jusqu'au niveau géographique le plus fin sur les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population. Ces données constituent un précieux instrument pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans et programmes de développement, tant au niveau national, régional que des collectivités territoriales décentralisées.

Le Cameroun a eu à réaliser trois Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat, le premier en avril 1976, le second en avril 1987 et le troisième en novembre 2005. Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3ème RGPH) s'avérait nécessaire dès lors que les informations statistiques issues des deux premiers étaient devenues obsolètes.

La réalisation du 3ème RGPH a comporté plusieurs phases : l'élaboration des documents techniques ; la mise à jour de la couverture cartographique censitaire du pays, y compris l'inventaire des villes et villages ; le découpage du territoire national en unités de comptage appelées zones de dénombrement ; l'exécution du recensement pilote ; le recrutement et la formation des différentes catégories de personnels ; les campagnes de sensibilisation ; l'exécution du dénombrement principal ; l'exécution de l'enquête post-censitaire ; l'exploitation et l'analyse des données collectées ; la publication, la diffusion et la dissémination des résultats.

Le plan de publication des résultats du 3ème RGPH comporte six volumes et des numéros hors séries :

- le volume I, relatif au rapport général du 3ème RGPH, comporte sept (07) tomes consacrés à la méthodologie générale, au rapport de la cartographie, au rapport général du dénombrement, au rapport de l'enquête post-censitaire, au rapport de la vérification et du codage, au rapport de la saisie des données et au rapport administratif et financier ;
- le volume II, avec un total de quatorze (14) tomes, est consacré aux analyses thématiques ;
- le volume III présente la situation démographique nationale en quatre (04) tomes comprenant la Synthèse des principaux résultats du 3ème RGPH, les Indicateurs sociodémographiques du Cameroun en 2005, les Projections démographiques du Cameroun et les Atlas des résultats du 3ème RGPH ;
- le volume IV, composé de treize (13) tomes, présente les données statistiques nationales, les données des dix régions et des deux principales métropoles (Douala et Yaoundé) ;
- le volume V est consacré aux études monographiques régionales et comprend dix (10) tomes ;

- le volume VI présente les études sociodémographiques urbaines en douze (12) tomes.

S'agissant des analyses thématiques, objet du volume II, elles couvrent un certain nombre d'aspects démographique, économique et socioculturel du Cameroun. Le choix des thèmes a fait l'objet d'un processus de validation qui a regroupé les principaux utilisateurs des produits du recensement lors de concertations nationales. Ces rapports d'analyse ont été rédigés par une équipe multidisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, géographes, etc.) de consultants nationaux et de cadres provenant du BUCREP, de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Cette équipe a bénéficié de l'appui d'un Conseiller Technique Principal du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'encadrement des experts de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD).

La finalisation et la validation des analyses thématiques ont eu lieu au cours d'un séminaire national qui a réuni d'éminents professeurs d'université, des représentants des ministères sectoriels et des administrations publiques ainsi que des personnalités de la Société Civile. L'UNFPA et l'I.FO.R.D ont accompagné le processus de production de l'ensemble des rapports d'analyse. En somme, c'est toute une équipe nationale et internationale qui s'est mobilisée pour garantir la qualité des rapports d'analyse qui sont aujourd'hui rendus publics dans le cadre du présent volume qui comporte quatorze (14) tomes suivants.

Le tome 1, intitulé « Etat et structures de la population », montre l'évolution du volume de la population du Cameroun et donne sa répartition spatiale et sa composition par sexe et par âge. Ce rapport décrit également la composition de la population du Cameroun selon les caractéristiques économiques et socioculturelles.

Le tome 2, « Scolarisation – Instruction – Alphabétisation », présente les caractéristiques de la population scolaire et les niveaux de scolarisation au Cameroun. Il s'appesantit également sur le profil de la population selon le niveau d'instruction ainsi que sur les niveaux et les caractéristiques de l'alphabétisation au Cameroun.

Le tome 3, « Activités économiques de la population », présente la structure de la population active selon le statut d'occupation du moment, et étudie les actifs occupés en fonction de certaines caractéristiques, notamment le secteur d'occupation et la branche d'activité. Il met un accent particulier sur le chômage qui exprime la demande d'activité non satisfaite par le secteur productif national. Sont également étudiées les caractéristiques de la population inactive.

Le tome 4, « Caractéristiques sociodémographiques des ménages ordinaires », étudie les divers types de ménages qui existent au Cameroun selon certaines caractéristiques, l'évolution du nombre et de la taille de ménages ordinaires selon la région et le milieu de résidence (rural-urbain) entre 1987 et 2005 ainsi que les caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.

Le tome 5, « Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations », décrit les aspects physiques des habitations et les éléments du cadre de vie des ménages. Il étudie les questions environnementales et foncières de l'habitat et fait une classification des logements en fonction de leur standing et de la densité de leur occupation.

Le tome 6, intitulé « État matrimonial et Nuptialité », analyse la situation matrimoniale selon le milieu de résidence, le régime matrimonial et certaines caractéristiques socioculturelles. Il étudie la nuptialité des célibataires et met un accent particulier sur les mariages précoces.

Le tome 7, « Natalité et Fécondité », fournit des informations sur le niveau de la natalité et son évolution ainsi que sur le calendrier et l'intensité de la fécondité selon le milieu de résidence et certaines caractéristiques socioculturelles et économiques. Il étudie également l'infécondité et les comportements procréateurs à risques.

Le tome 8, « Mortalité », évalue et présente les niveaux et les structures de la mortalité des enfants de moins de cinq ans et de la mortalité générale au Cameroun à travers l'élaboration des tables de mortalité. Il permet également de connaître la structure de la prévalence des maladies chroniques au Cameroun.

Le tome 9, « Mouvements migratoires », présente les types et les caractéristiques de migrants et fait le bilan migratoire au Cameroun. Il analyse l'incidence des mouvements migratoires sur l'urbanisation au Cameroun, non sans avoir fait le point sur les migrations internationales.

Le tome 10, « Situation sociale et économique des enfants et des jeunes », permet une meilleure connaissance du profil démographique des enfants et des jeunes. Il étudie les principaux défis socioéconomiques des jeunes en mettant en exergue les niveaux de scolarisation des enfants et d'éducation/emploi des jeunes. Il apporte également un éclairage sur les enfants en situation difficile ;

Le tome 11, « Situation socioéconomique de la femme », présente les caractéristiques de la population féminine. Il fait le point sur la scolarisation, l'instruction, l'alphabétisation et la participation des femmes à l'activité économique. Il présente également les femmes chefs de ménage et leurs conditions de vie dans les ménages, tout en mettant un accent particulier sur la population féminine vulnérable.

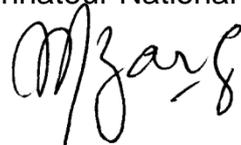
Le tome 12, « Situation socio-économique des personnes âgées », présente d'abord le profil démographique et les caractéristiques socioéconomiques et culturelles de cette catégorie de population. Ensuite, sont abordés le cadre de vie et les problèmes de santé des personnes âgées. Enfin, est mis en relief le chemin qui reste à parcourir pour assurer la protection sociale au plus grand nombre.

Le tome 13, « Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap », permet de disposer de nombreux indicateurs pertinents relatifs à cette catégorie de population, à savoir son effectif au sein de la population totale et ses caractéristiques socioéconomiques et culturelles.

Enfin, le tome 14, « Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie » est une étude de la pauvreté non monétaire à travers les caractéristiques de l'habitat (matériaux de construction et commodités). Elle détermine, du niveau national jusqu'au niveau départemental, son incidence sur la population d'après une classification des ménages ordinaires en cinq quintiles de richesse, allant des plus pauvres aux plus riches.

Au demeurant, bien que ces études soient réalisées en 2010, elles font référence au contexte de 2005, année de la collecte des données sur le terrain. Mais leurs recommandations s'inscrivent en droite ligne des orientations dégagées par la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi et des perspectives visant à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

Directeur Général du BUCREP
Coordonnateur National du 3ème RGPH



Mme Bernadette MBARGA

RESUME

La grave crise du milieu des années 80 qui a frappé la quasi-totalité des pays en voie de développement, a fortement impacté l'économie Camerounaise dans tous ses compartiments. En particulier, le marché de l'emploi a connu de profonds bouleversements. Les populations qui ont été victimes de compressions massives aussi bien dans le secteur public que privé, ont fait preuve dès cet instant de beaucoup d'imagination pour faire face aux effets néfastes de cette crise. Le secteur informel, principal refuge de cette masse de désœuvrés a pris des proportions jamais égalées par le passé. Toutes les couches de la population tout sexe confondu s'y retrouvent.

Cette étude a consisté à décrire dans un premier temps les caractéristiques individuelles de la population d'âge actif, c'est-à-dire pour le cas d'espèce la tranche d'âge 15 ans et plus. Ces caractéristiques portent notamment sur la situation d'activité, qui est une variable dichotomique, c'est-à-dire soit l'on est actif soit on est inactif. Les actifs ont été ventilés en actifs occupés et actifs à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire en chômage. Cette analyse a été faite suivant le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, l'état matrimonial et enfin par région.

En termes de résultats, 56,9 % de la population en âge de travailler sont effectivement présents sur le marché du travail, le complémentaire à un de ce taux étant constitué de la population inactive. Le chômage est un phénomène davantage urbain que rural. Il affecte 33,5 % des individus en milieu urbain contre 9,3 % en zone rural. Les jeunes et les femmes sont les sous-populations les plus touchées par le phénomène.

L'analyse aborde dans un second temps les activités exercées, le statut des individus dans l'exercice de ces activités, le secteur dont relève l'activité y compris la branche. Les conclusions de l'étude permettent de dégager les résultats ci-après :

Le taux d'emploi est de 44,9 %. Ce taux est en deçà du niveau minimal de 50 % recommandé par le BIT. De plus parmi ces emplois, près de 78,5 % peuvent être qualifiés de vulnérables. La branche agricole est celle qui emploie le plus d'individus soit 63,6 %. Le secteur informel au sein duquel nous avons fait un zoom sur quelques activités est celui qui emploie le plus d'individus, mais il s'agit globalement d'emplois peu décents, les conditions de travail y afférentes étant des plus médiocres.

Près de 10 % des enfants en âge de scolarisation travaillent sans aller à l'école. Ils ont généralement le statut d'aide familial ou d'indépendant. Le phénomène du travail des enfants risquent de prendre de l'ampleur si des mesures visant à insérer leurs parents sur le marché du travail ne sont pas prises dans l'immédiat.

De plus, il serait difficile que les exigences du travail décent à l'horizon 2015 soient atteintes, si rien n'est fait pour l'encadrement du secteur informel, qui malheureusement continue à occuper de nombreuses populations. De même l'objectif visant

à asseoir l'autonomisation de la femme serait encore pour l'instant un leurre. Celle-ci reste toujours confinée aux tâches ménagères et dans le cas où elle est en activité, son statut de prédilection est celui d'indépendant. Elles se retrouvent peu dans des emplois salariés.

L'objectif de cette étude était de présenter un état des lieux du marché du travail tel qu'il apparaît en Novembre 2005, cet état des lieux devrait servir entre autres à la formulation des politiques futures en matière d'emploi et notamment résoudre l'éternel problème d'insertion des jeunes dans ledit marché.

EXECUTIVE SUMMARY

The severe economic crisis of the mid-80s, which hit almost all developing countries, had a serious impact on the Cameroonian economy in all compartments, especially the labour market, which experienced significant disruptions. From the said period, Cameroonian workers who suffered massive lay-offs in both the public and private sectors became very creative in order to overcome the harmful effects of the said crisis. The informal sector, which is the main refuge for these unoccupied workers, has become very big more than ever. It encompasses all the strata of the population.

This study, first of all, describes the individual characteristics of the active population, that is, of persons aged 15 and above. These characteristics deal especially with the state of activities, which is a dichotomous variable (that is, a person is either active or inactive). Active persons are divided into two groups, namely, occupied active persons and active persons in quest of employment. Several frequency distributions are made according to sex, age, the level of education, the matrimonial status and regions.

In terms of findings, 56.9% of persons of working age are effectively present in the labour market; the rest is made up of inactive persons. Unemployment is more of an urban phenomenon. It affects 33.5% of the urban population as against 9.3% of the rural population. Youths and women are the greatest victims.

This study also deals with the activities that are carried out in Cameroon, the status of persons carrying out these activities and the various sectors which encompass the said activities, including branches.

The employment rate in Cameroon is 44.9%. It is below the minimum level recommended by the International Labour Office. Moreover, almost 78.5% of the jobs concerned could be considered as vulnerable. In terms of branches, the agricultural branch employs the greatest number of workers (63.6%). In terms of sectors, the informal sector (some of its activities have been meticulously looked at in this study) is the greatest employer, though most of its jobs are indecent and characterized by mediocre conditions.

Almost 10% of children of school-going age work and do not go to school. Generally, they are house helps or self-employed workers. Child labour may increase in scale if measures aimed at absorbing parents into the labour market are not taken immediately.

It could be said that the requirements of decent work by the Year 2015 would not be met if nothing is done to supervise the informal sector, which, unfortunately,

continues to employ many people. Similarly, as of now, the emancipation of women is an illusion since they carry out mostly household activities. When they are employed, their status is mostly that of self-employment. Few of them are salaried workers.

- The objective of this study is to present the state of the 2005 labour market; this state should contribute, inter alia, to the drafting of future employment policies, and especially resolve the ever-present problem of the absorption of youths by the said market.

SOMMAIRE

PRÉFACE	i
AVANT- PROPOS	iii
RESUME	vii
EXECUTIVE SUMMARY	ix
SOMMAIRE	xi
LISTE DES TABLEAUX	xiii
LISTE DES FIGURES	xvii
LISTE DES CARTES	xviii
SIGLES ET ABBREVIATIONS	xix
Chapitre 0 : INTRODUCTION GENERALE	1
0.1 Généralités.....	1
0.2. Contexte, intérêt et justification de l'étude	3
Chapitre 1 : ASPECTS METHODOLOGIQUES	8
1.1 Méthode de collecte des données	9
1.2 Variables opératoires.....	9
1.3 Définition de quelques concepts-clefs	14
1.4 Qualité des données récoltées	15
1.5 Ordinogramme de mesure des différentes dimensions de l'activité économique ..	16
Chapitre 2 : POPULATION EN AGE D'ACTIVITE ET MESURE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE	18
2.1 Population en âge d'activité.....	18
2.2. Mesure de l'activité économique.....	21
Chapitre 3 : NIVEAU D'EMPLOI ET CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE	26
3.1. Structure par sexe et par âge de la population active occupée	26
3.2. Mesure du niveau d'occupation	27
Chapitre 4 : LE CHOMAGE	30
4.1. Structure par sexe et par âge des chômeurs	30
4.2. Niveau global du chômage	31
4.3. Personnes à la recherche du premier emploi.....	38
4.4. Chômeur ayant déjà travaillé	39
Chapitre 5. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE ..	42
5.1. Emploi exercé.....	42
5.2. Statut dans l'emploi	46
5.3. Branche et Secteur d'activité économique	52
5.4. Secteur de l'économie employant la main-d'œuvre	58
Chapitre 6. ECONOMIE INFORMELLE	63
6.1. Caractéristiques de la population exerçant dans le secteur informel non-agricole	63
6.2 Caractéristiques de la population exerçant dans le secteur informel agricole	66
6.3. Gros plan sur quelques activités du secteur informel non agricole.....	68
Chapitre 7. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION INACTIVE	77
7.1. Les femmes au foyer	78
7.2. Les élèves et étudiants.....	80
7.3. Les personnes retraitées	81
7.4. Les rentiers	83
7.5. Les oisifs ou chômeurs découragés	84
7.6. Les handicapés	85
7.7. Les vieillards.....	86

Chapitre 8. LE TRAVAIL DES ENFANTS	88
8.1. Mesure du travail des enfants.....	88
8.2. Situation parentale des enfants qui travaillent.....	89
8.3. Situation dans l'emploi des enfants qui travaillent.....	89
Chapitre 9. LE TRAVAIL DES SENIORS	91
9.1. Activité des séniors.....	91
9.2. La recherche du travail chez les séniors.....	93
Chapitre 10. LE TRAVAIL DES ETRANGERS VIVANT AU CAMEROUN	96
10.1 Niveau d'activité de la population étrangère	97
10.2 Le chômage dans la population étrangère.....	98
10.3 Emplois exercés par la population étrangère.....	99
CONCLUSION	103
BIBLIOGRAPHIE	105
ANNEXE	107
Annexe 1 : Principaux indicateurs utilisés.....	108
Annexe 2.....	109
Annexe 3.....	110
Annexe 4.....	111
Annexe 5 : Quelques indicateurs de genre par région et milieu de résidence.....	112
Annexe 6.....	113
Table de matières	114

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 :	Répartition de la population de 15 ans et plus par sexe selon la situation d'activité.....	18
Tableau 2.2 :	Répartition de la population de 15 ans et plus par milieu de résidence selon la situation d'activité.....	19
Tableau 2.3 :	Répartition de la population âgée de 15 ans plus (ayant la situation d'activité renseignée) par Province/Ville selon la situation d'activité et le sexe.....	19
Tableau 2.4 :	Rapports de dépendance économique par Région/Ville selon le milieu de résidence en %	20
Tableau 2.5 :	Rapports nets de dépendance par Région/Ville selon le milieu de résidence en %	21
Tableau 2.6 :	Taux brut d'activité par Région/Ville selon le sexe et le milieu de résidence	22
Tableau 2.7 :	Taux spécifiques d'activité par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe.....	23
Tableau 3.1 :	Effectifs de la population active occupée et le rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe.....	26
Tableau 3.2 :	Taux d'emploi par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence	27
Tableau 3.3 :	Taux d'emploi par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	29
Tableau 3.4 :	Taux d'emploi par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe.	29
Tableau 4.1 :	Population en chômage et rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe	30
Tableau 4.2 :	Taux de chômage dans quelques pays de la CEEAC	32
Tableau 4.3 :	Taux de chômage (%) dans quelques pays africains.....	33
Tableau 4.4 :	Taux de chômage par Région/Ville selon le sexe et le milieu de résidence	34
Tableau 4.5 :	Taux spécifiques de chômage par groupes d'âges selon le milieu de résidence et le sexe.....	36
Tableau 4.6 :	Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.	36
Tableau 4.7 :	Taux de chômage par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe.	37
Tableau 4.8 :	Effectifs de la population à la recherche du premier emploi et rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe	38
Tableau 4.9 :	Taux de chômage (premier emploi) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	38
Tableau 4.10 :	Effectifs des chômeurs ayant déjà travaillé par groupe d'âges selon le sexe	39
Tableau 4.11 :	Taux de chômage (personnes ayant déjà travaillé) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	40
Tableau 4.12 :	Taux de chômage (personnes ayant déjà travaillé) par profession selon le milieu de résidence et le sexe.....	40
Tableau 5.1 :	Répartition proportionnelle (%) de la population active occupée par emploi exercé selon le milieu de résidence et le sexe.....	43
Tableau 5.2 :	Répartition proportionnelle (%) de la population active occupée par type d'emploi exercé selon le milieu de résidence et le sexe	44
Tableau 5.3 :	Rapports de masculinité de la population active occupée par emploi exercé selon le milieu de résidence	44
Tableau 5.4 :	Répartition proportionnelle de la Population active occupée par emploi exercé selon la Région de résidence.....	45
Tableau 5.5 :	Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe.....	46
Tableau 5.6 :	Rapports de masculinité de la population active occupée par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence	47
Tableau 5.7 :	Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi exercé selon la Région et le milieu de résidence	47
Tableau 5.8 :	Taux d'emploi vulnérable par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence.....	48

Tableau 5.9 :	Répartition proportionnelle de la population active occupée par statut dans l'emploi et par sexe selon le niveau d'instruction.....	49
Tableau 5.10a:	Répartition proportionnelle et des effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi selon l'emploi exercé.....	50
Tableau 5.10b :	Répartition proportionnelle de la population active occupée masculine par statut dans l'emploi selon l'emploi exercé.....	51
Tableau 5.10c :	Répartition proportionnelle de la population active occupée féminine par statut dans l'emploi selon l'emploi exercé.....	51
Tableau 5.12 :	Taux de salarisation par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe	52
Tableau 5.13 :	Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par branche/secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	53
Tableau 5.14 :	Rapports de masculinité de la population active occupée par Branche/Secteur d'activité selon le milieu de résidence.....	54
Tableau 5.15 :	Répartition proportionnelle de la population active occupée par Branche/Secteur d'activité selon la Région de résidence.....	55
Tableau 5.16 :	Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par branche/secteur d'activité selon le niveau d'instruction.....	56
Tableau : 5.17	Taux de salarisation de la population active occupée exerçant dans le secteur non-agricole par région selon le sexe et le milieu de résidence.....	57
Tableau : 5.18	Proportion des femmes salariées dans le secteur non-agricole par région selon le sexe et le milieu de résidence.....	58
Tableau 5.19 :	Répartition proportionnelle et effectifs de la Population active occupée par Secteur de l'économie selon le milieu de résidence et le sexe.....	59
Tableau 5.20 :	Rapports de masculinité de la population active occupée par secteur de l'économie selon le milieu de résidence.....	59
Tableau 5.21 :	Répartition proportionnelle de la population active et occupée par Région/ville selon le Secteur de l'économie.....	59
Tableau 5.22 :	Répartition proportionnelle de la population active occupée par Branche/Secteur d'activité selon le Secteur de l'économie.....	60
Tableau 5.23 :	Répartition en % de la population active occupée âgée de 15 ans et plus par profession regroupée selon l'emploi regroupé.....	61
Tableau 6.1 :	Répartition proportionnelle de la population de 15 ans et plus active occupée exerçant dans l'informel non-agricole par type de secteur selon le milieu de résidence et le sexe.....	64
Tableau 6.2 :	Répartition proportionnelle de la population de 15 ans et plus active occupée exerçant dans l'informel non-agricole par emploi groupé selon le milieu de résidence et le sexe..	65
Tableau 6.3 :	Taux d'informalisation non-agricole par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	65
Tableau 6.4 :	Répartition proportionnelle des actifs occupés exerçant dans l'informalisation non agricole par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe.....	66
Tableau 6.5 :	Répartition (%) de la population active occupée par secteur de l'économie selon le sexe et le poids de chaque groupe d'âges.....	66
Tableau 6.6 :	Poids des personnes âgées (60 ans et plus) dans l'économie informelle agricole par région selon le sexe.....	67
Tableau 6.5 :	Répartition proportionnelle des revendeurs de 15 ans par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe.....	68
Tableau 6.6 :	Répartition proportionnelle des "revendeurs" de 15 ans et plus par grands groupes d'âges selon le sexe.....	69
Tableau 6.7 :	Répartition proportionnelle des "revendeurs" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par niveau d'instruction selon le sexe.....	69

Tableau 6.8 :	Répartition proportionnelle des "moto taximen" de 15 ans et plus active occupée exerçant dans l'informel par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe .	70
Tableau 6.9 :	Répartition proportionnelle des "moto taximen" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par grands groupes d'âges selon le sexe	70
Tableau 6.10 :	Répartition proportionnelle des "moto taximen" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par niveau d'instruction selon le sexe.	70
Tableau 6.11 :	Répartition proportionnelle des gérants de "call-box" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe .	71
Tableau 6.12 :	Répartition proportionnelle des gérants de "call-box" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par niveau d'instruction selon le sexe.	71
Tableau 6.13 :	Répartition proportionnelle des gérants de "call-box" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par grands groupes d'âges selon le sexe	72
Tableau 6.14 :	Répartition proportionnelle des domestiques de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe.....	74
Tableau 6.15 :	Répartition proportionnelle des domestiques de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par grands groupes d'âges selon le sexe	75
Tableau 6.16 :	Répartition proportionnelle des domestiques de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par niveau d'instruction selon le sexe.	75
Tableau 7.1 :	Répartition proportionnelle de la population inactive âgée de 15 ans et plus par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe	77
Tableau 7.2 :	Agés moyens de la population de 15 ans et plus par statut d'inactivité selon le sexe	78
Tableau 7.3 :	ponds (%) des femmes "au foyer" parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence	78
Tableau 7.4 :	Proportion de femmes au foyer par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	79
Tableau 7.5 :	Répartition des femmes "au foyer" âgées de 15 ans et plus par groupe de profession selon le sexe et le milieu de résidence	80
Tableau 7.6 :	Proportion des élèves/étudiants par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	80
Tableau 7.7 :	ponds (%) des élèves/étudiants parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence	81
Tableau 7.8 :	Proportion des personnes retraitées par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	82
Tableau 7.9 :	ponds (%) des personnes retraitées parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence	82
Tableau 7.10 :	Proportion des Rentiers par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	83
Tableau 7.11 :	ponds (%) des rentiers parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence	83
Tableau 7.12 :	Proportion des personnes n'ayant aucun travail par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	84
Tableau 7.13 :	ponds (%) des oisifs parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence.	84
Tableau 7.14 :	Proportion des handicapés par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	85
Tableau 7.15 :	ponds (%) des handicapés parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence	85
Tableau 7.16 :	Proportions des vieillards par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et sexe.....	86
Tableau 7.17 :	ponds (%) des vieillards parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence	86

Tableau 8.1 :	Taux d'activité des enfants âgés de 6-14 ans par Région/Ville/milieu de résidence selon le sexe et le milieu de résidence.	88
Tableau 8.2 :	Taux d'activité des enfants de 6-14ans suivant la survie des parents selon le milieu de résidence et le sexe.....	89
Tableau 8.3 :	Répartition (%) des enfants qui travaillent par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe.....	90
Tableau 8.1 :	Taux d'activité des séniors (60 ans et plus) par région selon le sexe et le milieu de résidence ;.....	92
Tableau 9.2 :	Taux d'activité des séniors (60 ans et plus) par profession selon le sexe et le milieu de résidence ;.....	93
Tableau 9.3:	Taux de "chômage" des séniors (60 ans et plus) par Région/Ville selon le sexe et le milieu de résidence.....	94
Tableau 9.4:	Taux de "chômage" des séniors (60 ans et plus) par profession selon le sexe et le milieu de résidence.....	94
Tableau 10.1 :	Répartition (%) de la population étrangère active par nationalité selon le sexe.	97
Tableau 10.2 :	Taux d'activité de la population étrangère par nationalité selon le sexe.	98
Tableau 10.3 :	Taux de chômage de la population étrangère par nationalité selon le sexe.	99
Tableau 10.4:	Répartition de la population étrangère par groupe d'emplois exercés selon le sexe et la nationalité.	99
Tableau 10.5:	Répartition de la population étrangère par quelques emplois exercés dit "supérieur" selon le sexe et la nationalité.	100
Tableau 10.6:	Répartition de la population étrangère par emplois de la vente selon le sexe et la nationalité.	101
Tableau 10.7:	Répartition de la population étrangère par "petit métier" selon le sexe et la nationalité.	102
Tableau n°ACT13.	Répartition de la population résidente masculine âgée de 6 ans et plus par groupes d'âges, selon la situation d'activité (Cameroun).....	109
Tableau n°ACT13.	Répartition de la population résidente féminine âgée de 6 ans et plus par groupes d'âges, selon la situation d'activité (Cameroun).....	110
Tableau n°ACT13.	Répartition de la population résidente âgée de 6 ans et plus par groupes d'âges, selon la situation d'activité (Cameroun).....	111
Tableau ACT1035_4:	Répartition de la population étrangère de 15 ans et plus par nationalité selon la situation d'activité.....	113

LISTE DES FIGURES

<i>Graphique 2.1 : Taux brut d'activité par Région/Ville selon le sexe</i>	<i>23</i>
<i>Graphique 2.2: Pyramide par groupes d'âges de la population active du Cameroun-2005.....</i>	<i>24</i>
<i>Graphique 3.1 : Rapport de masculinité de la population active occupée</i>	<i>27</i>
<i>Graphique 4.1 : Rapport de masculinité des chômeurs.....</i>	<i>31</i>
<i>Graphique 4.3 : Taux global de chômage par sexe selon le statut matrimonial</i>	<i>37</i>
<i>Graphique 10.1 : Proportion des hommes et des femmes par nationalités dans la population étrangère.</i>	<i>98</i>

LISTE DES CARTES

Carte 1.1 : Taux d'activité par région 25
Carte 3.1 : Taux d'emploi par région 28
Carte 4.1 : Taux de chômage par région 35
Carte 7.1 : Proportion des femmes au foyer par région 79

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT	Bureau International du Travail
CEA/BSR-AC	Commission Economique pour l'Afrique/Bureau Sous-Régional d'Afrique centrale
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CDE	Convention relative aux droits de l'enfant
CIA	Central Intelligence Agency
CERDI	Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International
CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
CIPD	Conférence Internationale pour la Population et le Développement
DNPP	Déclaration Nationale de la Politique de Population
DSCE	Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM 1	Première Enquête Camerounaise auprès des Ménages
ECAM 2	Deuxième Enquête Camerounaise auprès des Ménages
ECOSOC	Conseil économique et Social des Nations Unies
EDM	Enquête sur les Dépenses des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FMI	Fonds Monétaire International
FNE	Fonds National de l'Emploi
INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINJEUN	Ministère de la Jeunesse
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIASI	Programme Intégré d'Appui au Secteur Informel
PNP	Politique Nationale de la Population
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE	Pays Pauvre Très Endettée
PREPAFEN	Projet de Réduction de la Pauvreté et Actions en faveur des Femmes dans la Province de l'Extrême-Nord
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM	Rapport de Masculinité

SMIG	Salaire Minimum Inter-professionnel garanti
SSDS	Stratégie Sectorielle du Développement Social
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNFPA	Fond des Nations Unies pour les Activités en matière de Population

CHAPITRE 0 : INTRODUCTION GENERALE

0.1 Généralités

Le décret instituant le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat assigne à cette opération entre autres objectifs, ceux :

- de déterminer la structure de la population selon le sexe, l'âge et les caractéristiques socio-économiques et culturelles ;
- de fournir des données pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, en rapport avec le Programme National de Gouvernance.

Le thème d'analyse portant sur les activités économiques exercées par les populations ambitionne de répondre à ces préoccupations. L'activité économique exercée est non seulement la principale source de revenus d'un individu mais aussi pour lui un motif d'épanouissement.

La connaissance de la situation d'activité des individus, y compris leurs caractéristiques sociodémographiques, ainsi que les caractéristiques des emplois exercés sont de ce fait d'une importance capitale pour la définition des programmes et projets visant l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le Cameroun, qui connaît des problèmes de chômage et de sous-emploi, devrait disposer de telles informations. En effet, l'analyse des caractéristiques économiques des populations permet d'évaluer le marché du travail en termes d'individus qualifiés et valides pour la production des biens et services. Ces informations sont d'autant plus importantes que la politique économique et les plans de développement en sont tributaires surtout lorsqu'il s'agit d'améliorer la qualité de la main-d'œuvre, d'accroître la productivité et de lutter contre le chômage ou le sous-emploi, d'encadrer les activités informelles et, plus généralement, de lutter contre la pauvreté.

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement a élaboré une politique nationale de l'emploi dont l'objectif global est la création d'emplois productifs, stables et rémunérateurs ainsi que l'amélioration de la qualité des emplois existants. Cette volonté de suivre de près le marché de l'emploi s'est matérialisée par l'adoption en 2008 du Document de stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

La mise en œuvre de cette politique de l'emploi est cependant soumise à des contraintes importantes telles que le faible niveau d'investissement qui est pourtant

un outil indispensable pour la création d'emplois, la pénurie de ressources humaines qualifiées et l'incapacité du secteur formel à générer des emplois nouveaux.

Pour se doter d'un maximum de garanties de réussite, la politique de l'emploi doit s'insérer dans la politique économique générale du pays. Les données disponibles sur la situation de l'emploi, et en général sur l'activité économique, issues des recensements par exemple, permettent de dégager l'évolution de l'emploi ainsi que la structure du marché du travail dans le temps.

L'analyse proprement dite aura pour articulation les points ci-après :

- Contexte de l'étude ;
- Aspects méthodologiques ;
- Population en âge d'activité et mesure de la participation à l'activité économique ;
- Caractéristiques de la population active ;
- Caractéristiques des actifs occupés ;
- Chômage ;
- Secteur informel ;
- Caractéristiques de la population inactive ;
- Travail des enfants ;
- Travail des séniors
- Travail de la population étrangère

L'analyse permettra en fin de compte:

- d'évaluer l'ampleur du chômage;
- de mettre en évidence les problèmes de genre en termes d'accès à l'emploi et dans l'exercice de l'activité économique;
- de déterminer la structure de la population selon certaines caractéristiques socio-économiques;
- de produire des indicateurs rendant compte de la situation économique de la population;
- de fournir aux pouvoirs publics des informations nécessaires à la promotion de la création d'emplois et au renforcement de la participation des femmes aux activités économiques;
- de contribuer au renforcement des stratégies sectorielles « développement urbain » et « emploi et formation professionnelle »;
- d'aider à la prise de décision en matière d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes marginaux et des personnes vulnérables;

- de contribuer à l'appréciation des efforts consentis et de ceux déployés en termes de promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

0.2. Contexte, intérêt et justification de l'étude

0.2.1. Contexte national et international

Pour comprendre la structure de l'emploi telle qu'elle apparaît après le dénombrement de la population et de l'habitat en Novembre 2005, il convient de jeter un regard rétrospectif sur les faits marquants ayant précédé cette opération, notamment les mesures d'ordre institutionnel prises par les pouvoirs publics, ces événements et mesures ayant contribué à la modification de la structure de l'emploi.

Au lendemain de son indépendance, l'économie camerounaise amorce une période de croissance soutenue s'appuyant sur les exportations de produits agricoles (café, cacao, coton, bois bruts et autres) et du pétrole brut. Le taux de croissance réelle du produit intérieur brut dépassait à ce moment 7% l'an. Cette période a été marquée par la création de grosses unités agro-industrielles génératrices d'emplois stables et rémunérateurs. Parallèlement des recrutements spéciaux de diplômés de l'enseignement supérieur (1500 et 1700 respectivement) dans la Fonction Publique sont autorisés par le chef de l'Etat en 1982 et en 1987. Le taux de chômage en ce moment se trouve à son niveau le plus bas et reste très en dessous de 10%.

Cette embellie s'estompe dès l'exercice budgétaire 1985/1986, année où le Cameroun entame une période de sévère récession, consécutive à l'effondrement des cours internationaux des matières premières, qui par le passé étaient la principale source de recette en devise. La conséquence immédiate a été pour le pays, l'accumulation des arriérés de paiement de la dette tant intérieure qu'extérieure en particulier. Le taux d'investissement public tombe à son niveau le plus bas à défaut d'être quasiment nul.

Le Cameroun est contraint d'entrer sous ajustement structurel avec les institutions de Brettons Wood. Le plan d'ajustement ainsi conclu consacre entre autres, le gel des recrutements et l'allègement des effectifs dans la Fonction Publique. Dans le même ordre, certaines entreprises du secteur public et para public sont purement et simplement liquidées ; d'autres par contre sont privatisées. Le secteur privé connaît lui aussi les mêmes difficultés, dues entre autres au non paiement des prestations par l'Etat.

Le secteur de l'emploi à l'instar d'ailleurs des autres secteurs se dégrade. Le chômage se généralise, avec un accent prononcé en milieu urbain, plus particulièrement dans les villes de Yaoundé et Douala. Les jeunes sont les plus touchés et la zone rurale pour la première fois en est aussi atteinte.

L'économie informelle, devenue le principal refuge des déflatés prend de l'ampleur et atteint des proportions jamais égalées par le passé. Le nombre d'enfants en détresse augmente et certains parmi eux sont contraints de renoncer à l'école pour exercer une activité économique.

Le Cameroun renoue avec la croissance dès l'exercice 1994/1995, grâce notamment aux différentes réformes macroéconomiques et à la dévaluation du franc FCFA survenue en Janvier 1994. En dépit de cette reprise, la pauvreté se généralise plutôt au sein des populations, signe que la croissance n'était pas pro emploi.

Face à cette situation, le Cameroun a élaboré en son temps avec l'appui des partenaires au développement un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), dont l'un des axes stratégiques concerne la promotion de l'emploi, notamment par l'insertion des jeunes et des femmes sur le marché du travail.

Sur le plan institutionnel, des structures visant à suivre de près les problèmes de l'emploi ont été mises en place, notamment le MINEFOP, le FNE, le PIASI. De même le document de la politique nationale de l'emploi a été adopté

En matière d'emploi, ces actions sont orientées vers la promotion du secteur privé, notamment par l'incitation à la création des petites et moyennes entreprises dans la perspective de résorber le chômage. Néanmoins, les résultats et les efforts consentis ne sont pas encore perceptibles au plan social. On assiste plutôt au développement du secteur informel souvent désintégré du système économique et mal organisé dans son mode de fonctionnement, avec un rythme élevé de son évolution harmonieuse.

Sur le plan économique, la situation décrite dans le paragraphe précédent est le reflet d'un système économique qui est loin de répondre à une brève échéance aux besoins de la population en matière d'emploi. La réorganisation du secteur informel et l'accompagnement des actions de quelques petites unités de production méritent l'attention des pouvoirs publics pour une relance économique profitable aux plus démunis.

Sur le plan international, le Cameroun a adopté en 2002 la résolution concernant le travail décent et l'économie informelle. Quelques éléments de ce cadre sont rappelés ci-après:

- Il a été proposé d'utiliser l'expression «économie informelle» en lieu et place de «secteur informel» pour faire référence à «toutes les activités économiques de travailleurs et d'unités économiques qui ne sont pas couvertes en vertu de la législation ou de la pratique par des dispositions formelles». Cette expression reflète la diversité considérable des activités des travailleurs et des unités économiques, qui travaillent dans des secteurs différents et aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine, qui sont particulièrement vulnérables; qui connaissent de sérieux déficits de travail décent et qui, très souvent, n'arrivent pas à se libérer du piège de la pauvreté et d'une productivité faible.

- Dans l'économie informelle, on trouve aussi bien des salariés que des personnes travaillant pour leur propre compte, des membres de la famille qui apportent leur contribution et des personnes qui passent d'un statut à l'autre.
- On y trouve aussi certaines personnes qui travaillent selon des modalités de travail flexibles et qui se trouvent à la périphérie d'une entreprise principale ou tout en bas de la filière de production.
- Pour promouvoir le travail décent, il faudrait avoir une stratégie globale et cohérente englobant plusieurs domaines pour éliminer les aspects négatifs de l'économie informelle tout en préservant l'important potentiel de création d'emplois et de revenus de l'informalité, et promouvoir la protection et l'intégration des travailleurs et des unités économiques de l'économie informelle dans l'économie formelle.
- La résolution demande aux gouvernements d'élaborer et d'appliquer toute une série de politiques et de programmes, aux partenaires sociaux d'intervenir en faveur d'une représentation des travailleurs et d'étendre cette représentation ; au B.I.T de prendre toute une série de mesures pour mieux répondre aux besoins des travailleurs et des unités économiques de l'économie informelle. Les problèmes que pose la crise mondiale des emplois, d'une part, avec le déclin du contenu «emploi» de la croissance et la faible qualité des emplois créés, et, d'autre part, avec le changement des modalités de travail qu'apportent les nouvelles stratégies de production dans l'économie mondiale, font rebondir le débat sur l'économie informelle aussi bien dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Bien qu'il reste encore des divergences conceptuelles fondamentales quant au diagnostic à poser et donc à la recherche de solutions possibles et d'approches efficaces, on s'accorde à dire que l'informalité, quand elle touche une grande partie de la main-d'œuvre et des unités économiques, a des effets extrêmement néfastes sur les sociétés et les économies. Il faudra s'efforcer à combler les déficits flagrants de travail décent dont souffrent les travailleurs et les dirigeants d'entreprises de l'économie informelle et d'intégrer ces derniers dans l'économie formelle. La question est d'une importance capitale pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et pour la promotion d'une mondialisation équitable. Au niveau mondial, la déclaration ministérielle de 2006 du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) sur la création d'un environnement favorable au plein emploi et à un travail décent met l'accent sur les mesures qui permettent de promouvoir l'intégration de l'activité de l'économie informelle dans l'économie formelle et qui tiennent compte des liens réciproques entre la réduction de la pauvreté dans les zones rurales et la réduction de la pauvreté en milieu urbain. Ce sont ces mêmes préoccupations et ces mêmes engagements qui se font entendre aux niveaux régional et national et dans toutes les institutions internationales. En Afrique subsaharienne où, en général, l'économie formelle n'emploie pas plus de 10 pour cent de la main-d'œuvre et ne s'est pas développée récemment, et où la

pauvreté extrême a augmenté, contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions, le problème de l'économie informelle et celui de la réduction de la pauvreté sont étroitement liés. Le plan d'actions en 11 points du Sommet de Ouagadougou énumère toutes les mesures qui peuvent être prises pour lutter contre la pauvreté dans le domaine de l'emploi.

Il s'agit là du contexte dans lequel les données du 3eRGPH avaient été collectées et des éléments à prendre en compte dans l'analyse.

0.2.2. Intérêt du thème

En rapport avec la planification du développement, l'analyse de l'activité économique trouve sa pertinence dans le fait qu'elle permet le suivi/évaluation des programmes et stratégies ci-après la PNP, le DSCE, le PSRP, la SSDS, la CIPD et les OMD 1 (Réduire l'extrême pauvreté et la faim), 3 (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et 8 (Mettre en place un partenariat mondial pour le développement).

En effet par rapport aux objectifs de la politique nationale de population et au DSCE, l'analyse de l'activité économique fournira aux pouvoirs publics les informations nécessaires pour l'évaluation des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs 9 et 12 de la PNP à savoir :

- promouvoir la création d'emploi (objectif 9);
- renforcer la participation des femmes aux activités économiques par un meilleur accès aux ressources sociales et économiques (objectif 12).

Quant à la SSDS (Stratégie sectorielle du Développement Social), les résultats d'analyse contribueront au renforcement des stratégies « développement urbain » et « emploi et formation professionnelle » du PSRP. En outre, ils aideront à la prise de décision en matière d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes marginaux et des personnes vulnérables.

Enfin par rapport à la CIPD (Conférence Internationale pour la Population et le Développement) et aux OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement), l'analyse de l'activité économique permet de calculer certains indicateurs de planification du développement recommandés par le CIPD (Indicateurs 19, 20 et 22 contenus dans l'axe stratégique A, au 2^e chapitre) et les OMD (Indicateurs 11 et 12 contenus de l'objectif 3). Le calcul de ces indicateurs contribuera à apprécier les efforts déjà consentis et ceux qui restent à déployer, en termes de promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

0.2.3. Justification de l'étude

Le déficit d'emplois a été identifié lors des consultations participatives et dans le profil de pauvreté monétaire, comme l'une des principales causes de la pauvreté, et le DSRP, bien que ne l'ayant pas retenu comme un axe particulier, y a consacré quelques programmes, notamment celui relatif à l'emploi des jeunes et la promotion de l'auto-emploi par le biais de la formation qualifiante des femmes (le PREPAFEN étant la parfaite illustration) et du programme d'installation des jeunes agriculteurs.

L'exploitation de l'ECAM-II a permis d'identifier, après définition des groupes socioéconomiques, les exploitants agricoles et les travailleurs urbains du secteur privé informel comme les groupes les plus vulnérables du point de vue de l'emploi. Ainsi les ménages dont les chefs appartiennent aux groupes précités sont plus exposés. En particulier les ménages dont les chefs sont agriculteurs ont trois fois plus de chance d'être pauvres que les ménages dont le chef exerce dans le secteur public ou le secteur privé formel.

Les travaux récents sur le marché du travail au Cameroun sont peu nombreux et d'accès difficile. Il n'existe en fait que l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) qui a été réalisée en 2005. Il convient de souligner que la population cible de l'enquête est les individus des ménages ordinaires âgés de 10 ans et plus. Ce qui limite l'analyse du travail des enfants.

Il existe toutefois des travaux connexes qui ont un volet emploi à savoir l'Enquête sur les Dépenses des Ménages (EDM 2000), les ECAM 1 et 2. Les travaux antérieurs à 1997 sont relativement plus nombreux, à savoir l'enquête emploi pilote réalisée en 1991 par les membres du Réseau d'Analyse du Marché du Travail en Afrique (RAMTA), les travaux de Lachaud (1991), les enquêtes 1-2-3 d'octobre 1992 à Juin 1993, les enquêtes DIAL et DSCN de 1993, les travaux de Roubaud et Berthelier (1996) et bien d'autres. Elles ont globalement montré la grave dégradation du niveau de l'emploi dans les deux grandes villes du Cameroun, à savoir Yaoundé et Douala.

C'est pourquoi la présente analyse va nous permettre, non seulement de mesurer le niveau et la qualité de l'emploi au Cameroun, mais aussi à travers les données collectées lors de la phase de dénombrement, de répondre aux différentes sollicitations des utilisateurs. De même, au plan purement scientifique, la base de données ainsi constituée servira de base de sondage pour les futures enquêtes portant notamment sur le secteur de l'emploi. Il va de soi en définitive qu'une bonne stratégie sectorielle de développement doit reposer sur un diagnostic récent, exhaustif et chiffré, celui-ci mettant en exergue les forces et les faiblesses du secteur en étude.

CHAPITRE 1 – ASPECTS METHODOLOGIQUES

Dans le cadre du 3ème RGPH, la participation de la population à l'activité économique a été cernée à partir des sept variables suivantes : profession, situation dans l'activité, emploi exercé, type d'emploi, statut dans l'emploi, secteur d'activité et branche d'activité.

La population-cible de notre analyse concerne toutes les personnes résidentes issues des ménages ordinaires et collectifs âgées de 15 ans et plus. Toutefois, deux chapitres seront consacrés au travail des enfants (6 - 14 ans) et à celui des seniors (60 ans).

L'activité économique désigne « l'activité de production de biens et services, effectuée par une personne quel que soit son statut professionnel (salarié, travailleur indépendant, travailleur familial non rémunéré, etc.) ». La population active comprend l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main-d'œuvre disponible pour la production des biens et services à savoir les salariés, les employeurs, les personnes travaillant à leur propre compte et celles qui travaillent sans rémunération dans une entreprise économique familiale et les chômeurs. La population active se subdivise en deux sous populations, la population active occupée, et la population active non occupée qui est constituée de toute personne âgée de 15 ans et plus ayant perdu son emploi au moment du recensement et qui en recherche un autre et de celle à la recherche du premier emploi.

L'effectif de la population active occupée peut à priori être un signe de vitalité économique. Cependant, la qualité des emplois nous semble plus importante que son volume. La qualité des emplois exercés sera fortement tributaire des caractéristiques purement démographiques de la population et la qualification professionnelle.

Pour avoir une idée plus précise sur la participation à l'activité économique, on distingue la population inactive de la population active.

La population inactive est composée de personnes engagées dans des activités ne contribuant pas directement à la production des biens et services économiques au sens de la comptabilité nationale et de celle qui s'est retiré du marché du travail. Elle se compose essentiellement de catégories de personnes suivantes : femmes au foyer, élèves/étudiants, rentiers, vieillards, retraités, handicapés et oisifs. Les définitions de ces différentes modalités seront explicitées dans les paragraphes qui suivent.

1.1 Méthode de collecte des données

Les variables suivantes ont été utilisées pour collecter les informations sur les activités économiques : la profession, la situation dans l'activité pendant la période de référence, l'emploi exercé, le type d'emploi, le statut dans l'emploi, le secteur d'activité ainsi que la branche d'activité dans laquelle l'activité est exercée. Les informations ont été collectées pour toutes les personnes âgées de 6 ans et plus.

Comme dans la plupart des recensements généraux de la population et de l'habitat, les questions sur l'activité économique des membres d'un ménage ont été posées au chef de ménage (CM) ou à son représentant. Toutefois, les membres présents d'un ménage avaient la possibilité de répondre aux questions les concernant. Ce qui dénote le caractère fiable des réponses enregistrées, bien que, celles-ci ne soient que des déclarations.

1.2 Variables opératoires

Elles se dégagent à travers les questions 27 à 33 du questionnaire ménage ordinaire (QMO), dont les définitions suivent.

1.2.1 La profession (Q27)

C'est un métier qui ne peut être pratiqué que par une personne ayant les connaissances requises, généralement sanctionnées par un diplôme ou un certificat d'apprentissage ; elle désigne aussi le type de travail accompli par un individu à un poste donné.

La deuxième partie de la définition est intégrée pour tenir compte du contexte des pays en développement où les formations "sur le tas" sont très courantes. Les individus acquièrent des compétences qui ne sauraient se prouver par un diplôme ou une attestation de formation. S'agissant de l'adéquation formation emploi, cette définition aura pour effets de l'accentuer surtout pour les emplois dits "inférieurs". En effet, pour ces individus, leur profession est ce qu'ils font. Donc, la profession se confond à l'emploi. Mais cette définition a l'avantage de ressortir le capital humain d'un plus grand nombre d'individus.

1.2.2 La situation d'activité (Q28)

Cette variable permet de savoir si une personne a travaillé ou pas au cours des 7 derniers jours précédant le premier passage de l'agent recenseur dans le ménage. C'est la variable-clef de l'activité économique. C'est elle qui permet d'appréhender les différents niveaux : du chômage, de l'activité, de l'emploi, des caractéristiques de l'inactivité, etc. Les autres variables notamment l'emploi exercé, le statut dans l'emploi,

le type d'emploi, le secteur d'emploi et la branche d'activité en sont tributaires. Le caractère sensible de cette variable demande qu'on s'y attarde un peu.

Il y a d'abord un problème de compréhension des sept derniers jours qui peut poser un problème de compréhension non seulement de la part de l'agent recenseur mais aussi du recensé (répondant). Dans bon nombre de cas en effet, c'est le CM qui répondait aux questions. Il n'avait pas toujours l'information sur les activités des sept derniers jours de tous les membres du ménage. Notamment pour les individus du ménage à sa charge. En fait, si un individu de son ménage était à sa charge, bien qu'il ait exercé une activité (déclarée ou non), le CM avait tendance à dire qu'il était au chômage ou alors qu'il ne faisait rien du tout. Ce qui aurait tendance à surestimer certaines modalités (chômeur ayant déjà travaillé, chômeur à la recherche du premier emploi et oisif).

Les modalités de cette variable sont :

1 – Actif occupé : c'est la situation d'une personne qui a effectivement exercé un emploi au cours des 7 derniers jours précédant le premier passage de l'agent recenseur dans le ménage, que le travail effectué ait été rémunéré ou non. Il faut noter que toutes les personnes en congé font partie de cette catégorie.

2 – Chômeur ayant déjà travaillé : c'est la situation d'une personne qui a déjà travaillé au-moins une fois mais qui n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours et qui est à la recherche d'un emploi.

3 – Chômeur à la recherche du premier emploi : C'est la situation d'une personne qui n'a jamais travaillé et qui est à la recherche de son premier emploi.

6 - Femmes au foyer : Ce sont toutes les personnes qui s'occupent exclusivement des travaux ménagers sans en percevoir un salaire et ne cherchent pas du travail.

7 - Etudiants/Elèves : Ce sont toutes les personnes qui ont fréquenté régulièrement un établissement scolaire et qui n'exerçaient pas d'activité économique.

8 - Rentiers : Ce sont des personnes qui ne travaillent pas et qui vivent exclusivement du revenu de leur propriété ou de leur capital.

9 - Retraités : C'est un individu qui ne travaille plus et qui bénéficie d'une pension de retraite.

10 - Vieillard : c'est une personne du troisième âge qui n'est ni rentier ni retraité, qui ne travaille pas et ne cherche plus à travailler et qui vit de l'aide matérielle et financière d'un parent.

11 - Handicapé : C'est une personne qui ne peut pas travailler du fait de son handicap.

12 - Oisif : C'est une personne sans emploi, capable de travailler, mais ne cherchant pas un emploi.

1.2.3 Le statut dans l'emploi (Q29)

Il a trait à la situation du travailleur par rapport à ses collègues (s'il en a) dans l'entreprise ; c'est une catégorisation de la population active occupée.

C'est une variable qui ne pose à priori pas de problème. Elle permet de juger de la qualité de l'emploi exercé et les modalités suivantes sont exclusives :

1-Salarié permanent : c'est une personne qui travaille pour le compte d'un employeur public ou privé et qui perçoit une contrepartie régulière en nature ou en espèces ;

2- Salarié temporaire : c'est une personne qui travaille de façon intermittente pour le compte d'un employeur public ou privé et qui perçoit une contrepartie en numéraire ou en nature ;

3- Employeur : Un employeur est une personne qui exploite sa propre entreprise économique et qui utilise une main d'œuvre salariée ;

4- Indépendant : c'est une personne qui travaille pour son propre compte et n'utilise aucune main d'œuvre salariée. Elle peut utiliser plusieurs aide-familiaux et/ou des apprentis non rémunérés ;

5- Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunéré ;

6- Apprenti rémunéré : C'est une personne qui apprend un métier et qui reçoit une contrepartie en numéraire ou en nature ;

7- Apprenti non rémunéré : C'est une personne qui apprend un métier et qui ne reçoit aucune rémunération.

1.2.4 L'emploi exercé (Q30)

C'est l'activité régulièrement exercée par le recensé (activité principale) au cours des 07 derniers jours précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage.

L'exploitation de cette variable s'est faite à l'aide de la nomenclature internationale des emplois et des professions. Le problème avec cette nomenclature est que les modalités qui s'y trouvent sont exhaustives mais non exclusives. En fait, le titre de l'individu, sa fonction et son emploi y sont présentes. Un même individu pouvant cumuler les modalités : membre du législatif, cadre supérieur de l'administration et juriste (magistrat), le choix de la modalité était fait par l'agent sur le terrain. Raison pour laquelle un regroupement des modalités s'impose pour éviter la sous-estimation de certaines modalités notamment celles des corporations. L'analyse des emplois exercés par la population étrangère sera faite de manière détaillée. En effet, les limites soulevées précédemment sont fortement réduites du fait que cette sous-population exerce très peu d'emplois administratifs ou politiques.

1.2.5 Le type d'emploi (Q31)

Il concerne la nature de l'emploi occupé ou du métier exercé au cours des 7 derniers jours qui précèdent le passage de l'agent recenseur dans le ménage.

En se fondant sur les différents types d'emplois existant sur le marché du travail et tenant compte de la législation en vigueur au Cameroun, on peut distinguer des emplois de type contractuel moderne, des emplois de type libéral et des emplois dits « atypiques ». Les emplois de type contractuel sont ceux occupés par des salariés, en général du secteur moderne. Les emplois de type libéral sont ceux tenus par des intellectuels ou des professionnels établis à leur propre compte. Les emplois atypiques sont tous les emplois qui n'entrent pas dans l'une des deux catégories précédentes. Les modalités suivantes ont été définies pour cette variable :

- 1 = Emploi moderne de type libéral ;
- 2 = Emploi résultat d'un contrat écrit à durée indéterminée ;
- 3 = Emploi, résultat d'un contrat écrit à durée déterminée ;
- 4 = Emploi de débutant, résultat d'un contrat écrit à l'essai ;
- 5 = Emploi permanent, résultat d'aucun contrat, écrit ou verbal (exercice d'un métier manuel à son propre compte dans le domaine de l'artisanat, de l'agriculture, élevage, ...) ;
- 6 = Emploi temporaire, résultat d'un simple accord verbal entre les deux parties ;
- 7 = Emploi de type saisonnier (agriculture et élevage traditionnel) ;

8 = Emploi occasionnel de type très instable (activités du secteur informel ne nécessitant aucune qualification particulière ni des investissements importants).

Le problème qui se pose ici est la différence fondamentale entre les modalités 5 et 7.

1.2.6 Le secteur d'emploi (Q32)

Il se rapporte au domaine de l'économie où l'emploi est exercé, c'est-à-dire formel ou informel.

Dans le secteur formel, la gestion est caractérisée par la tenue d'une comptabilité, la détention d'un numéro de contribuable... etc. Il regroupe, outre les administrations publiques (services publics), les entreprises publiques et parapubliques, les entreprises privées, les emplois dans les organisations internationales, les organisations non gouvernementales (ONG), les établissements scolaires... Il s'agit des emplois au sein des entreprises structurées.

Le secteur informel regroupe les activités menées par des entreprises ou des unités de production à caractère individuel ou familial dans le domaine de l'artisanat, du petit commerce, de fabrication d'articles divers et de petits services. Il exige un faible niveau de qualification professionnelle, un investissement rudimentaire...

La limite de ces définitions est liée aux caractéristiques de l'économie informelle. En effet, elle a nettement évolué. Et on y trouve désormais des individus hautement qualifiés et parfois des investissements élevés. Ce qui peut avoir sous-estimé l'économie informelle notamment non agricole. De même, il aurait été plus utile de distinguer le formel public du privé pour mesurer la capacité d'adaptation des entrepreneurs.

1.2.7 La branche d'activité (Q33)

La branche d'activité correspond à l'activité de l'établissement ou de l'entreprise où la personne a travaillé durant les 7 jours précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage.

Pour catégoriser ces activités, on s'est servi de la nomenclature internationale des activités auxquelles on a ajouté quelques activités émergentes aux Cameroun. Contrairement à la variable Q30 emploi, le problème d'exclusivité ne se pose pas ici. Toutefois, comme n'était saisie que l'activité principale, on aura un problème de choix de l'activité de la part de l'agent recenseur. En effet, dans la zone forestière, les individus diversifient leurs cultures. On cultive en même temps du vivrier (manioc, maïs, arachide, etc.) pour satisfaire les besoins immédiats mais aussi des rentes (cacao, café, banane, plantain, etc.) pour la vente. Mais dans le cadre de ce recensement, seule une seule de ces activités est saisie. Ce qui nécessite également des regroupements.

1.3 Définition de quelques concepts-clefs

- 1 Chômeur = Chômeur ayant déjà travaillé ou Chômeur à la recherche du premier emploi.
- 2 Actifs = Ce sont les individus qui sont soit chômeurs, soit occupés.
- 3 Inactifs : C'est l'ensemble des individus en âge de travailler qui remplissent l'une des conditions suivantes : Femme au foyer, Etudiant/Elève, Rentier, Retraité, Vieillard, Handicapé, Oisif.
- 4 Emploi : C'est l'activité régulièrement exercée par le recensé au cours des 7 derniers jours précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage.
- 5 Secteur informel : Il regroupe les activités menées par des entreprises ou des unités de production à caractère individuel ou familial dans le domaine de l'artisanat, du petit commerce, de fabrication d'articles divers et de petits services. Il exige un faible niveau de qualification professionnelle et un investissement rudimentaire.
- 6 Emploi vulnérable : Il s'agit des emplois d'indépendant et d'aide-familial.
- 7 Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole: c'est l'indicateur 11 des OMD qui se définit comme la proportion de travailleuses dans le secteur non agricole exprimée en pourcentage de l'emploi total dans ce secteur. Il s'agit en fait de la proportion des femmes parmi les salariés dans le secteur non agricole.
- 8 Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement

Le chômage au sens du BIT correspond aux actifs qui n'ont pas travaillé au cours des sept jours précédant l'enquête, ne serait-ce qu'une heure, et qui recherchent un emploi et sont disponibles pour l'exercer immédiatement
- 9 Sous-emploi visible : Il concerne les personnes qui, involontairement, travaillent moins de 35 heures par semaine.
- 10 *Sous-emploi invisible : Il concerne les travailleurs dont la rémunération est inférieure au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG). En 2005, il était de 23 500 FCFA par mois pour 40 heures de travail par semaine.*
- 11 *Population à charge : population inactive ou de moins de 15 ans.
Population en âge d'activité : Population de 15 ans et plus.*

- 12 Sous-emploi global : Il concerne les actifs au chômage, en situation de sous-emploi visible ou invisible.
13. Sans niveau : Individus de 15 ans et plus n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire
14. Primaire : Individus de 15 ans et plus ayant arrêté leurs études au cycle primaire
15. Secondaire 1 : Individus de 15 ans et plus ayant arrêté les études au premier cycle du secondaire
- 16 Célibataire : Est considérée comme célibataire toute personne qui n'a jamais été mariée.
17. Marié : Est mariée toute personne unie par la loi, la coutume ou la religion à une autre personne de sexe différent
18. Séparé : Est séparée toute personne qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint, légalement ou non, mais dont le divorce n'a pas été prononcé ; Toutefois, un homme polygame séparé de l'une de ses épouses demeure marié
- 19 Divorcé: Est divorcée toute personne qui a rompu tous les liens (légaux ou coutumiers) qui l'unissaient à son conjoint et qui ne s'est pas remariée ; toutefois, un polygame divorcé d'avec l'une de ses épouses demeure marié.
- 20 Veuf / veuve: Est veuve toute personne dont le conjoint est décédé, et qui ne s'est pas remariée ; toutefois, un polygame dont l'une des épouses est décédée demeure marié.
- 21 Union libre : Est considérée comme vivant en union libre, toute personne vivant avec une autre personne de sexe différent sans que le mariage civil, coutumier ou religieux ait été célébré.

1.4 Qualité des données collectées

Sur le plan statistique, la qualité des données est acceptable. Le taux de non réponse de chacune des variables principales est inférieur à 5%. S'agissant de la variable « Situation d'activité », de laquelle se déclinent les autres (variables principales), son taux de non réponse est de 2,9% dont 2,7% pour les hommes et 3,2% pour les femmes.

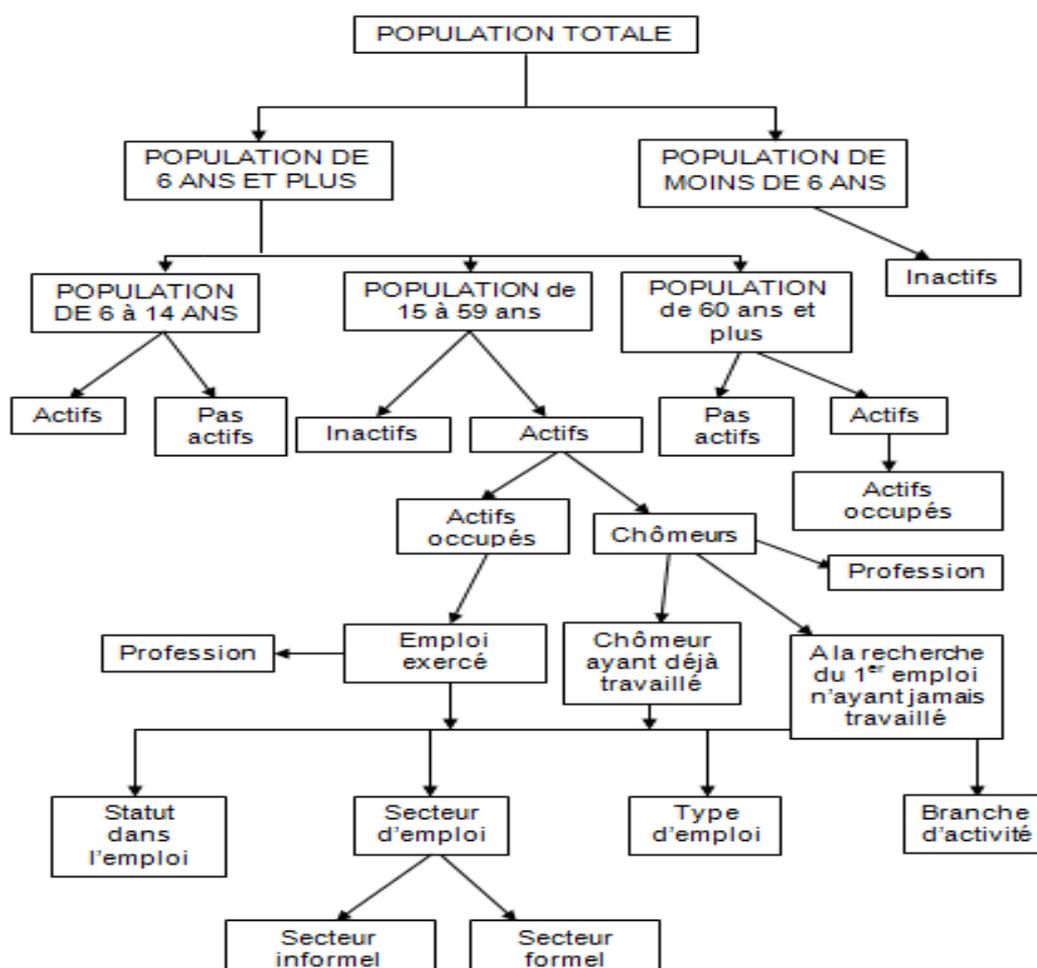
Sur le plan analytique, les données issues d'un recensement général de la population et de l'habitat ne peuvent pas permettre d'analyser tous les aspects de l'activité économique. Par exemple elles ne permettent pas d'appréhender certains éléments importants du marché de l'emploi, telle que la mobilité de la main-d'œuvre entre différentes activités et entre secteurs. Elles ne permettent pas non plus de saisir l'ampleur du sous-emploi à la fois visible ou invisible, tout comme la durée dans le chômage.

De même il n'était pas possible avec les données collectées sur la variable emploi de mesurer la pluriactivité des individus notamment en milieu urbain, car seule l'activité principale était enregistrée.

Il est également nécessaire de souligner que les données fournies par les recensements de la population peuvent comporter des erreurs et être sujettes à des biais importants. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation et on peut citer, entre autres, la volonté délibérée des agents recenseurs à ne pas poser toutes les questions du questionnaire, la réticence des recensés à se soumettre à l'interview et en cas d'acceptation, la propension à fournir délibérément une information fautive

Les erreurs et les biais sont en général très importants pour ce qui est des données relatives aux catégories marginales de la population comme les femmes, les enfants et les jeunes, les hommes ayant atteint ou dépassé l'âge normal de la retraite et les travailleurs familiaux non rémunérés

1.5 Ordinoigramme de mesure des différentes dimensions de l'activité économique



Le schéma ci-dessus esquisse les différentes articulations de l'analyse qui sera faite.

Pour être en phase avec la réalité du pays et pour des raisons de comparaison internationale, dans l'analyse, la population en âge d'activité sera celle de 15 ans et plus. Dans la mesure où l'on constate qu'aux âges avancés, les taux d'activité restent très élevés. Toutefois, seront calculés et figureront dans les tableaux pour les besoins des utilisateurs, les indicateurs clefs du marché du travail à savoir le taux d'activité et le taux de chômage, les groupes d'âges spécifiques tels que :

- Les jeunes (15 – 24 ans) au niveau international et (15 -34 ans) au niveau national ;
- La population potentiellement active (15 – 54 ans), (15 – 59 ans) et (15 – 64 ans) en fonction du niveau de développement du pays ;

CHAPITRE : POPULATION EN AGE D'ACTIVITE ET MESURE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

La population en âge d'activité regroupe les individus des deux sexes, âgés de quinze ans et plus. Ces individus pouvant être classés en deux groupes, à savoir le groupe des actifs et celui des inactifs. Ce chapitre sera essentiellement focalisé sur la population active, toutefois, pour le calcul des indicateurs ci-dessous, seront utilisés la population inactive et la population âgée de moins de 15 ans.

Le rapport et les taux suivants sont préalablement calculés pour servir d'indicateurs :

- le rapport de dépendance ;
- le taux net de dépendance ;
- les taux bruts d'activité ;
- les taux spécifiques d'activité par âge pour chaque sexe;

2.1 Population en âge d'activité

Pour cerner les caractéristiques de la population sur la base des données issues d'un recensement, il est recommandé de considérer séparément la population active de la population inactive. La première catégorie se subdivise en population active occupée et en population active au chômage. Les caractéristiques de ce dernier groupe sont analysées, d'une part par rapport aux personnes ayant perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un autre et, d'autre part par rapport à celles qui sont en quête de leur premier emploi. Il sera déterminé dans cette section le volume global de la population active et celui de la population inactive ainsi que sa distribution géographique, y compris le milieu de résidence.

La population active représente donc l'ensemble de la main-d'œuvre disponible dans le pays à un moment donné, qu'elle soit effectivement occupée dans la production des biens et des services ou non. La population inactive quant à elle représente l'ensemble des personnes en âge de travailler mais qui, pour une raison ou une autre, ne participent pas effectivement à la production des biens et des services et ne cherchent pas à y participer.

Tableau 2.1 : Répartition de la population de 15 ans et plus par sexe selon la situation d'activité

Sexe	Actifs	Inactifs	Total
Masculin	3 077 475	1 583 716	4 661 191
Féminin	2 391 807	2 554 553	4 946 360
Total	5 469 282	4 138 269	9 607 551

Sur les 9.607.551 personnes âgées de 15 ans et plus dont on connaît la situation d'activité en 2005, 5.469.282 sont actifs (56,9%). Selon le sexe, les hommes sont beaucoup plus représentés parmi les actifs (3.077.475 soit 56,3%) tandis que les femmes sont plus représentées parmi les inactifs (2.554.553 soit 61,7%).

Tableau 2.2 : Répartition de la population de 15 ans et plus par milieu de résidence selon la situation d'activité

Sexe	Actifs	Inactifs	Total
Urbain	2 667 920	2 378 176	5 046 096
Rural	2 801 362	1 760 093	4 561 455
Total	5 469 282	4 138 269	9 607 551

S'agissant du milieu de résidence, les actifs se retrouvent un peu plus en milieu rural (2 801 362 soit 51,2%). Les inactifs se retrouvent le plus en milieu urbain (2.378.176 soit 57,5%).

2.1.1 Variation régionale de la population en âge d'activité

Il s'agit ici de mettre en exergue la distribution de la population en âge de travailler selon la région et le milieu de résidence.

Tableau 2.3 : Répartition de la population âgée de 15 ans plus (ayant la situation d'activité renseignée) par Province/Ville selon la situation d'activité et le sexe

Province/Ville	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Population active	Population inactive	Total	Population active	Population inactive	Total	Population active	Population inactive	Total
Cameroun	3077475	1583716	4661191	2391807	2554553	4946360	5469282	4138269	9607551
Yaoundé/Mfoundi	384985	203100	588085	246796	323063	569859	631781	526163	1157944
Douala	434198	195766	629964	260415	360158	620573	694613	555924	1250537
Adamaoua	141779	76688	218467	65023	158746	223769	206802	235434	442236
Centre	605272	316841	922113	446389	67493	513882	1051661	789444	1841105
Est	143647	52970	196617	112482	91253	203735	256129	145666	401795
Extrême-Nord	457662	255151	712813	379075	472603	851678	836737	660571	1497308
Littoral	547232	256697	803929	347362	377025	724387	894594	711318	1605912
Nord	280845	124182	405027	217351	211419	428770	498196	335601	833797
Nord-Ouest	269078	159513	428591	286855	218338	505193	555933	377851	933784
Ouest	242347	152349	394696	243215	271078	514293	485562	423427	908989
Sud	139586	52475	192061	111515	77147	188662	251101	129622	380723
Sud-Ouest	250027	136850	386877	182540	192485	375025	432567	329335	761902

2.1.1.1 Population active

La population active est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national. Elle atteint son niveau le plus élevé dans la région du Centre et son niveau le plus bas dans les régions de l'Est et du Sud. Dans la quasi totalité des régions, les

hommes sont un peu plus nombreux sur le marché du travail que les femmes, exception faite des régions du Nord-Ouest et de l'Ouest où la présence des femmes sur le marché du travail est plus accentuée que celle des hommes. Pour le cas particulier des villes de Yaoundé et Douala, on peut constater que près de 24% de la population active y résident.

2.1.1.2. Population inactive

L'inactivité frappe davantage les femmes que les hommes, et ce déséquilibre serait dû à la présence massive des femmes au foyer. Toutefois, dans la région du Centre, on constate plutôt que les hommes sont nettement plus inactifs que les femmes. Il y a globalement plus de personnes actives qu'inactives, sauf dans l'Adamaoua où les inactifs sont nettement plus nombreux que les actifs.

2.1.2. Rapport de dépendance économique

Le rapport de dépendance économique mesure la charge sociale que supportent les actifs, charge constituée de la population qui vit à leurs dépens. Il est obtenu en rapportant la population à charge à la population active totale. Le Tableau 2.4 présente les rapports de dépendance pour l'ensemble du pays, par Région/Ville selon le milieu de résidence.

Tableau 2.4 : Rapports de dépendance économique par Région/Ville selon le milieu de résidence en %

Région/ ville	Rapport de dépendance		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cameroun	219.2	219.4	219.3
Adamaoua	329.0	326.7	327.6
Centre	204.2	172.6	194.6
Est	253.1	177.9	201.3
Extrême-Nord	342.4	255.2	271.9
Littoral	181.8	166.9	180.6
Nord	300.8	219.7	238.8
Nord-Ouest	210.2	211.4	211.0
Ouest	263.0	248.0	254.2
Sud	190.9	135.6	152.7
Sud-Ouest	198.8	208.4	204.2
Yaoundé	197.9		197.9
Douala	177.4		177.4

Dans l'ensemble, on peut observer qu'un actif a à sa charge un peu plus de deux personnes, ce qui serait trop lourd pour ceux des actifs qui n'exercent aucune activité lucrative.

La charge est moins lourde dans les régions du Centre, de l'Est, du Littoral et du Sud, avec moins de deux personnes à la charge d'un actif, il s'agit d'ailleurs des régions où l'on retrouve beaucoup d'actifs. Le pic est atteint dans la région de l'Adamaoua où un actif a à sa charge plus de trois personnes

Dans le souci d'évaluer la charge qui pèse réellement sur la population active occupée, il est intéressant de calculer le taux net de dépendance qui s'obtient en rapportant à la population active occupée âgée de 15 ans et plus, la population à charge et les chômeurs.

Tableau 2.5 : Rapports nets de dépendance par Région/Ville selon le milieu de résidence en %

Région/ Ville	Rapports nets de Dépendance		
	Urbaine	Rurale	Total
Cameroun	379.8	252.1	304.6
Adamaoua	477.5	373.2	408.9
Centre	369.7	203.5	307.0
Est	356.8	197.0	240.5
Extrême-Nord	505.5	278.1	313.5
Littoral	363.9	211.5	347.7
Nord	406.8	231.8	267.2
Nord-Ouest	322.3	259.3	280.4
Ouest	431.6	306.7	351.9
Sud	337.9	157.0	201.5
Ouest	339.5	262.9	291.9
Yaoundé	370.7		370.7
Douala	376.7		376.7

La charge que supporte un actif occupé est élevée. En effet, Il a en plus de sa personne, en moyenne trois personnes à charge. La charge est beaucoup plus importante en milieu urbain quel que soit la région du fait du chômage qui sévit dans les villes.

2.2. Mesure de l'activité économique

L'activité économique sera mesurée à travers le niveau des taux bruts et taux nets d'activité, et leur ventilation par région et le milieu de résidence.

2.2.1 Taux brut d'activité

Le taux brut d'activité mesure l'intensité de l'offre potentielle de travail. Cet indicateur joue un rôle primordial dans l'étude des facteurs qui déterminent la taille et la composition des ressources humaines d'une économie donnée et pour les projections de l'offre future de main-d'œuvre. Cette information sert également à formuler les politiques d'emploi, à déterminer les besoins de formation et à calculer

les tables de vies de travail escomptées des hommes et des femmes, ainsi que les taux d'entrée et de retrait de l'activité économique.

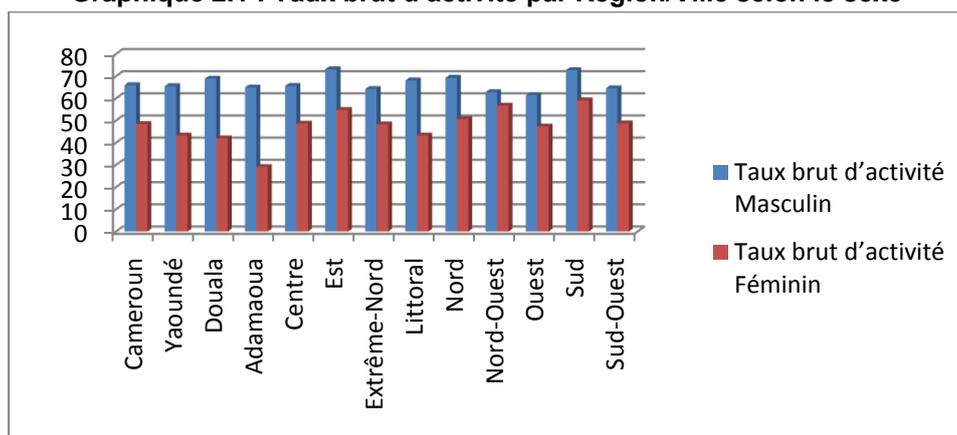
Il permet aussi de comprendre le comportement du marché du travail des différentes catégories de la population. Le niveau et le type de participation de la main - d'œuvre dépendent des opportunités d'emploi et de demande de revenu qui peut varier d'une catégorie de personnes à une autre. On s'attend à ce que le taux de participation de la femme varie en fonction de son statut matrimonial et de son niveau d'instruction. La ventilation de la population active par sexe et groupe d'âges donne un profil de la distribution de la population économiquement active dans un pays donné.

Tableau 2.6: Taux brut d'activité par Région/Ville selon le sexe et le milieu de résidence

Région/ Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Cameroun	66.0	48.4	56.9	64.5	41.1	52.9	67.8	55.8	61.4
Yaoundé	65.5	43.3	54.6	65.5	43.4	54.6	63.8	41.2	52.5
Douala	68.9	42.0	55.5	68.9	42.0	55.6	68.5	38.8	54.2
Adamaoua	64.9	29.1	46.8	62.3	24.8	43.9	66.8	31.9	48.8
Centre	65.6	48.6	57.1	64.4	43.4	54.1	69.2	62.3	65.6
Est	73.1	54.8	63.7	66.2	40.3	53.5	77.4	62.9	69.8
Extrême-Nord	64.2	48.3	55.9	60.2	27.7	44.2	65.6	54.4	59.6
Littoral	68.1	43.3	55.7	68.0	42.6	55.3	69.4	53.0	61.4
Nord	69.3	50.7	59.8	64.4	28.4	47.0	71.7	59.5	65.2
Nord-Ouest	62.8	56.8	59.5	60.3	51.2	55.5	64.6	60.3	62.2
Ouest	61.4	47.3	53.4	61.0	39.9	49.8	61.8	52.5	56.3
Sud	72.7	59.1	66.0	67.0	45.3	56.7	76.2	66.3	71.2
Sud-Ouest	64.6	48.7	56.8	62.4	46.9	54.8	66.4	50.1	58.4
Cameroun (87)	81.0	50.6	64.9	76.0	33.0	55.2	84.6	60.2	71.0

L'analyse du tableau 2.6 montre que le taux d'activité est en baisse entre 87 et 2005. Il est passé de 81,0% à 66,0% au cours de la période. Les régions ne connaissent pas de fortes différences en termes de taux bruts d'activité. Toutefois, il est important de constater les faibles taux d'activité des femmes en milieu urbain dans les trois régions du septentrion. Le taux brut d'activité des femmes dans la zone de l'Adamaoua n'est que de 24,8%.

Graphique 2.1 : Taux brut d'activité par Région/Ville selon le sexe

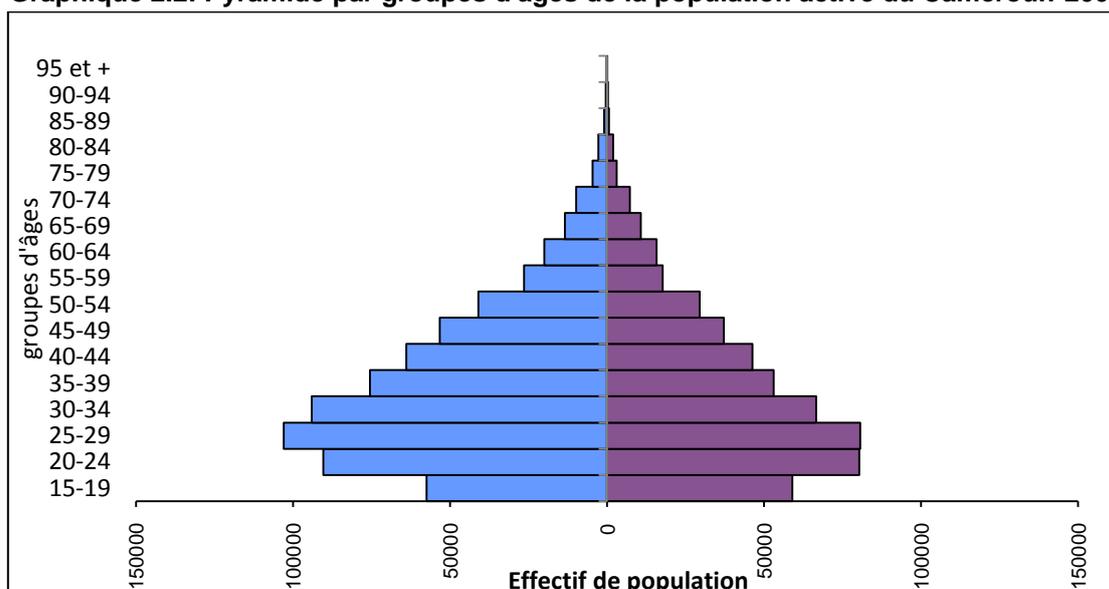


2.2.2. Taux spécifiques d'activité

Tableau 2.7 : Taux spécifiques d'activité par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	66.0	48.4	56.9	64.5	41.1	52.9	67.8	55.8	61.4
15 - 19	27.6	27.8	27.7	24.7	21.2	23.0	31.5	35.9	33.8
20 - 24	60.7	45.8	52.7	57.1	39.1	47.8	66.4	54.6	59.8
25 - 29	77.5	53.8	64.9	79.8	51.5	65.3	74.1	56.6	64.3
30 - 34	79.5	54.3	66.6	83.7	51.5	68.0	74.1	57.3	65.0
35 - 39	81.1	54.7	67.6	85.4	50.6	68.3	75.7	58.9	66.7
40 - 44	79.2	55.3	67.0	83.6	49.9	67.4	74.1	60.4	66.7
45 - 49	93.4	66.8	80.2	93.1	56.8	76.0	93.7	76.1	84.5
50 - 54	88.9	64.6	76.8	85.9	50.8	69.6	91.6	74.9	82.9
55 - 59	83.4	63.1	73.9	74.8	46.1	61.8	89.9	74.6	82.5
60 - 64	72.9	56.2	64.4	54.3	34.4	44.5	83.6	67.6	75.4
65 - 69	68.7	52.4	60.4	49.1	31.3	39.8	78.8	63.9	71.3
70 - 74	62.9	41.8	51.8	43.7	22.3	31.8	70.8	51.3	60.8
75 - 79	55.1	35.0	44.7	39.1	18.5	27.9	61.9	43.4	52.6
80 - 84	49.6	28.0	37.7	34.0	13.1	21.5	55.1	34.8	44.2
85 - 89	41.6	22.8	31.5	30.7	11.4	19.3	45.6	28.4	36.8
90 - 94	40.7	20.2	29.3	26.5	9.3	15.3	44.6	25.3	34.6
95 et +	36.5	20.2	26.9	29.2	11.3	17.2	38.4	23.8	30.2
15-24	42,3	36,2	39,1	39,6	29,8	34,6	46,1	44,5	45,2
15-34	56,9	43,5	49,9	56,4	38,3	47,3	57,5	49,8	53,3
15-54	65,5	48,1	56,5	65,2	41,9	53,6	65,9	55,1	60,1
15-59	66,1	48,6	57,1	65,4	42,0	53,8	67,1	55,8	61,0
15-64	66,4	48,8	57,3	65,2	41,9	53,6	67,8	56,3	61,7

Graphique 2.2: Pyramide par groupes d'âges de la population active du Cameroun-2005

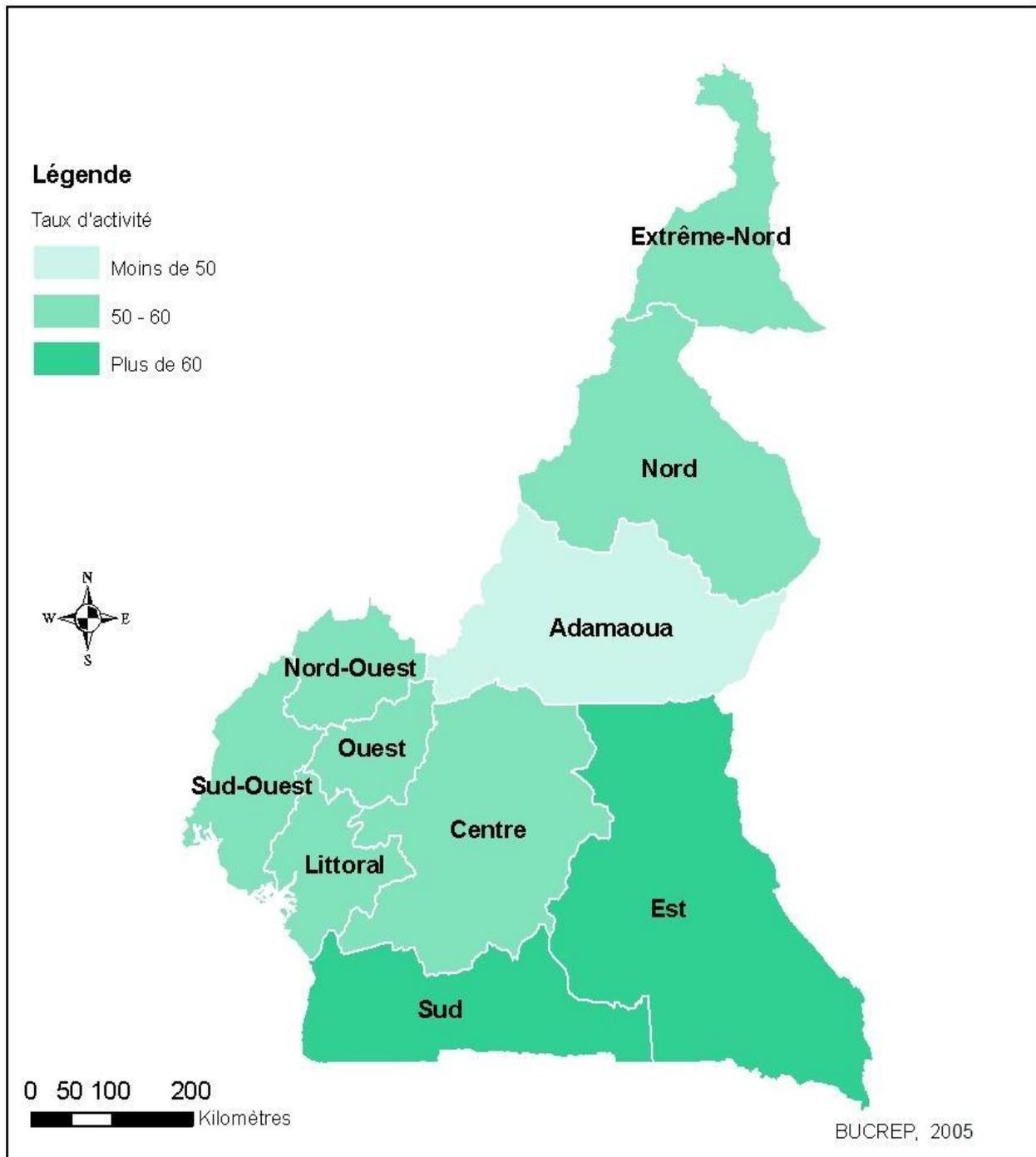


On peut observer un niveau d'activité relativement faible aux âges extrêmes, notamment avant 20 ans et au delà de 70 ans, ces taux étant très en dessous de la moyenne nationale, respectivement, 27,7% et 44,7%. Cette situation est compréhensible, car avant 20 ans, la plupart des jeunes sont scolarisés tandis qu'après 70 ans, les individus aspirent à un repos. Un jeune sur deux de la tranche d'âges 20 – 24 ans est déjà présent sur le marché du travail, l'autre moitié serait encore à l'école, signe de l'allongement de la durée des études. La vie active est essentiellement concentrée autour de la tranche d'âges 20- 69 ans. Dans l'ensemble, les femmes sont moins présentes sur le marché du travail que les hommes. Il y a un peu plus d'actifs en milieu rural qu'en milieu urbain, la différence étant plus accentuée chez les femmes. Les activités agricoles sont prépondérantes en zone rurale et sont ouvertes à tout le monde, ce qui expliquerait davantage cet écart. Deux hommes sur cinq âgés de plus de 85 ans sont toujours en activité contre deux sur dix chez les femmes de la même tranche d'âges. Il s'agirait très certainement selon le cas, des activités agricoles ou alors de micro activités, exercées comme indépendant. Ces taux dans l'ensemble sont loin de l'unité, témoignant de l'ampleur de l'inactivité, car 43,1% des individus en âge d'activité renoncent au travail.

Sur le plan régional, on observe les mêmes tendances d'une région à une autre, c'est-à-dire un peu plus d'une personne sur deux en âge d'activité est effectivement active et que les femmes sont moins actives que les hommes. Une attention particulière mérite d'être accordée aux régions septentrionales où la présence des femmes sur le marché de l'emploi est particulièrement faible surtout en milieu urbain. En effet, il y a à peine une femme active sur quatre en âge d'activité.

La conclusion majeure à tirer de cette analyse est l'existence d'une propension à l'inactivité pour les femmes en milieu urbain.

Carte 1.1 : Taux d'activité par région



CHAPITRE 3. NIVEAU D'EMPLOI ET CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

La population active occupée est un enjeu stratégique car elle permet d'estimer la demande de travail d'une économie (on suppose que la demande de travail est entièrement satisfaite). L'objectif de ce chapitre est de déterminer le profil de la population active occupée selon certaines caractéristiques telles que le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, l'état matrimonial et si possible la nationalité.

Plusieurs indicateurs seront calculés, notamment :

- Les taux d'emploi ;
- les proportions de la population active occupée selon le groupe d'âges ;
- les rapports de masculinité de l'ensemble de la population active occupée ;
- l'âge médian et l'âge moyen de l'ensemble de la population active occupée.

3.1. Structure par sexe et par âge de la population active occupée

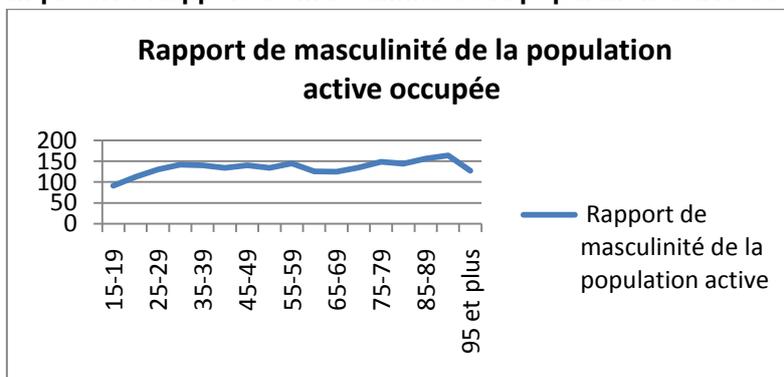
On s'intéresse dans cette partie aux effectifs de la population exerçant une activité économique, nonobstant sa nature et le statut de l'individu dans son l'exercice. Ces effectifs seront ventilés par âge et par sexe.

Tableau 3.1 : Effectifs de la population active occupée et le rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité
Total	2432719	1883447	4316166	129.2
15-19	152733	168002	320735	90.9
20-24	272163	241751	513914	112.6
25-29	339259	260391	599650	130.3
30-34	338586	238662	577248	141.9
35-39	281267	200881	482148	140.0
40-44	243255	181385	424640	134.1
45-49	239611	171561	411172	139.7
50-54	185398	138128	323526	134.2
55-59	122042	84316	206358	144.7
60-64	98144	78229	176373	125.5
65-69	66519	53478	119997	124.4
70-74	48676	36091	84767	134.9
75-79	22802	15349	38151	148.6
80-84	13482	9359	22841	144.1
85-89	4349	2780	7129	156.4
90-94	2311	1413	3724	163.6
95 et plus	2122	1671	3793	127.0
Age moyen	40,0	38,9	39,5	
Age médian	37,0	35,8	36,5	

Le tableau 3.1 montre que l'effectif des actifs occupés croît jusqu'au groupe d'âges 25-29 ans. Ensuite, il décroît régulièrement jusqu'aux âges les plus avancés. Les âges moyen (39,5 ans) et médians (36,5 ans) sont relativement élevés étant donné la jeunesse de la population. Ces âges étant plus élevés chez les hommes que chez les femmes.

Graphique 3.1 : Rapport de masculinité de la population active occupée



Comme on a pu le constater avec les différents niveaux du taux brut d'activité, les femmes éprouvent plus de difficulté à s'insérer sur le marché du travail que les hommes. S'agit-il d'une discrimination à l'embauche ou alors que les femmes présentent des caractéristiques individuelles en deçà de ce qui est requis par les employeurs ? En effet, sur 100 femmes, on retrouve près de 129 hommes. Cette supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes s'observe quasiment à tous les âges, sauf avant 20 ans où les femmes sont légèrement plus nombreuses (rapport de masculinité = 90,9). Ce qui laisse croire que les femmes s'occupent plus précocement que les hommes. Cette occupation pourrait cependant se faire au détriment des études.

3.2. Mesure du niveau d'occupation

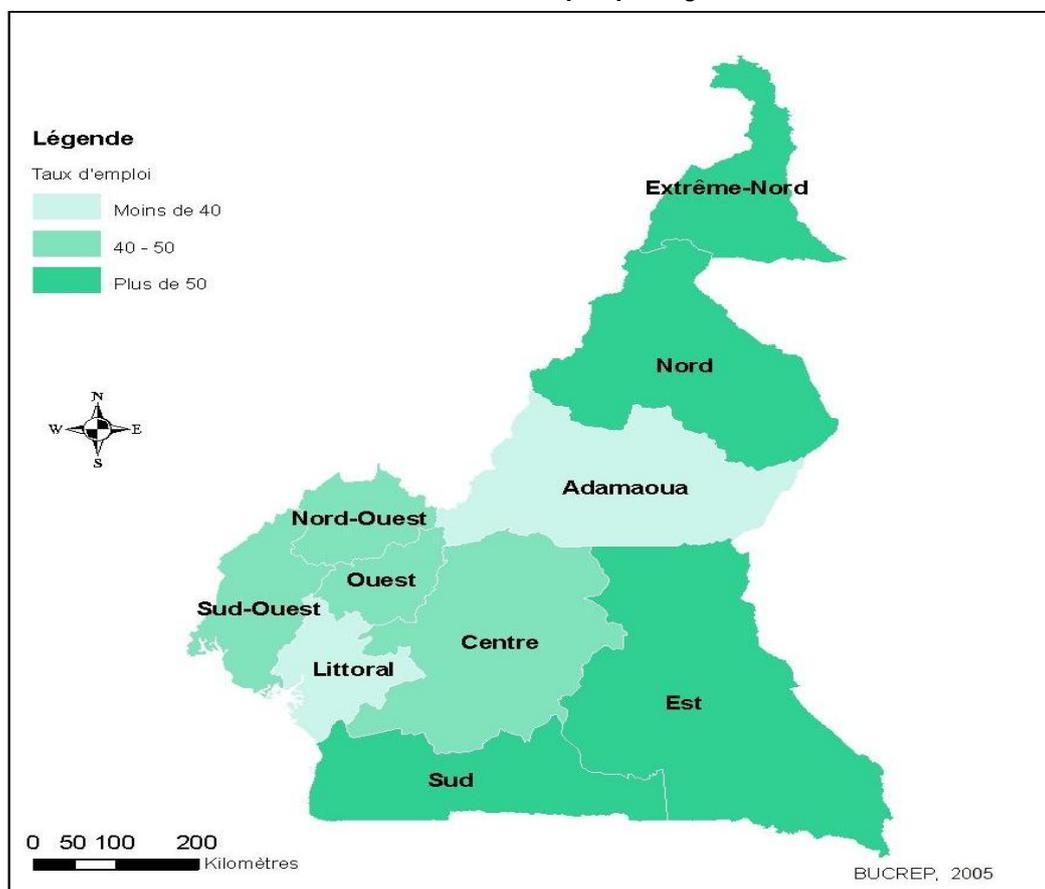
Le niveau d'occupation se mesure généralement au travers des taux d'emploi.

Tableau 3.2 : Taux d'emploi par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence

Région/Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	52,2	38,1	44,9	45,2	25,1	35,2	60,6	51,5	55,7
Adamaoua	55,3	23,7	39,3	48,5	16,1	32,6	60,3	28,7	44,0
Centre	48,5	34,2	41,3	44,3	25,4	35,0	60,8	57,2	58,9
Est	64,0	49,2	56,4	52,0	30,3	41,3	71,5	59,6	65,3
Extrême-Nord	56,3	44,8	50,3	45,0	19,1	32,3	60,3	52,3	56,0
Littoral	45,3	24,5	34,9	44,2	23,0	33,6	58,9	46,0	52,6
Nord	63,3	47,4	55,1	52,7	20,6	37,1	68,3	58,0	62,8
Nord-Ouest	50,7	47,0	48,7	45,0	36,9	40,8	54,8	53,2	53,9
Ouest	46,9	38,0	41,9	42,7	26,2	34,0	50,9	46,3	48,2
Sud	60,3	50,2	55,3	46,8	27,5	37,7	68,5	62,1	65,2
Sud-Ouest	51,4	36,6	44,1	44,5	29,8	37,2	57,0	42,0	49,6
Yaoundé	44,6	24,1	34,5	44,7	24,1	34,5	43,2	24,7	33,9
Douala	43,7	20,8	32,3	43,7	20,7	32,3	44,9	23,4	34,5
Cameroun (1987)	73,5	47,2	59,6	64,2	26,7	46,0	80,3	58,4	68,1

Le tableau 3.2 montre que le taux d'emploi a baissé entre 1987 et 2005 quel que soit le sexe et le milieu de résidence. En effet, il est passé de 59,6% à 44,9% au cours de la période.

Carte 3.1 : Taux d'emploi par région



Dans l'ensemble, le taux d'emploi observé se situe en deçà du niveau généralement admis, c'est-à-dire entre 50 % et 75 %. Il est beaucoup plus bas chez les femmes. Ainsi les femmes auraient moins de chance que les hommes d'exercer une activité économique. Par ailleurs, on observe que ce taux est nettement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Au plan régional, on peut constater que le taux d'emploi se situe dans la norme dans les régions de l'Est, du Sud, du Nord et de l'Extrême Nord. Au contraire, les régions de l'Adamaoua et du Littoral où moins de deux personnes en âge de travailler sur cinq exercent une activité économique sont nettement en dessous de la norme. Le niveau de l'indicateur est particulièrement bas dans les deux grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé du fait du chômage des jeunes et de la scolarisation après 15 ans.

On peut conclure que l'OMD1, qui consiste à réduire l'extrême pauvreté et la faim peut difficilement être atteint à l'horizon 2015 si rien n'est fait. Il en est de même pour la nouvelle cible dérivée de l'OMD1 qui vise à assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes de trouver un emploi décent et productif.

Tableau 3.3 : Taux d'emploi par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Taux d'emploi								
	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	66,1	48,6	55,4	59,5	27,6	40,0	68,3	55,7	60,6
Primaire	62,9	45,1	53,8	57,0	31,1	43,6	67,6	57,0	62,3
Secondaire 1	43,2	26,2	35,0	40,6	22,3	31,3	48,6	37,1	43,6
Secondaire 2	42,5	25,2	35,3	41,8	25,3	34,6	44,9	24,6	38,3
Supérieur	30,4	16,6	24,9	33,2	18,0	27,0	16,3	7,9	13,3
Cameroun	52,2	38,1	44,9	45,1	25,1	35,2	60,6	51,5	55,7

Le taux d'emploi décroît avec le niveau d'instruction. En d'autres termes, plus on est instruit, moins on a de chance de trouver un emploi. L'insertion est particulièrement difficile pour les individus de niveau supérieur où à peine une personne sur cinq exerce une activité économique en milieu urbain (24,9%) On peut aussi observer que parmi les individus sans niveau, un peu plus d'une personne sur deux est active occupée (55,4%).

A niveau d'instruction similaire, les femmes éprouvent plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Ceci quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 3.4 : Taux d'emploi par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe.

Etat matrimonial	Taux d'emploi								
	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	32.8	25.5	29.6	27.5	18.7	23.6	41.8	38.1	40.3
Union libre	70.1	37.4	53.5	66.9	24.6	45.7	76.4	60.9	68.3
Marié	70.4	43.7	56.1	66.7	28.8	47.2	73.6	54.9	63.2
Divorcé/Séparé	68.2	56.9	60.8	60.3	47.7	51.6	73.7	65.2	68.3
Veuf	57.8	52.2	53.0	49.1	38.5	39.9	63.4	61.7	61.9
Total	52.2	38.1	44.9	45.1	25.1	35.2	60.6	51.5	55.7

A priori, on s'attendrait à ce que l'état matrimonial influence la situation d'activité des individus, dans la mesure où par exemple, les personnes en union seraient beaucoup plus préoccupées à trouver un emploi pour subvenir aux besoins du couple et de leur progéniture si elle existe, au contraire des célibataires qui a priori n'auraient aucune charge supplémentaire en dehors de la leur.

Il se dégage que la proportion d'actifs occupés quel que soit le milieu de résidence est plus faible chez les célibataires que chez les mariés et autres statuts connexes au mariage.

Par ailleurs aussi bien en zone rurale qu'urbaine, quel que soit l'état matrimonial, les femmes sont moins présentes sur le marché du travail que les hommes.

CHAPITRE 4 : LE CHOMAGE

Le taux de chômage est la mesure du marché du travail la mieux connue et sans aucun doute la plus largement citée par les médias et les syndicats des travailleurs. Cet indicateur est particulièrement sensible à la conjoncture économique. Le chômage des jeunes a toujours été un phénomène préoccupant pour les pouvoirs publics. Cet indicateur comprend généralement deux mesures, à savoir :

- a) le taux de chômage des jeunes (c'est-à-dire le chômage des jeunes en tant que pourcentage de la population active jeune) ;
- b) le chômage des jeunes en tant que proportion du chômage total.

Il est très souvent recommandé de faire la distinction entre les chômeurs ayant déjà travaillé et ceux qui sont à la recherche du premier emploi, car ces derniers n'ayant aucune expérience professionnelles sont plus exposés au phénomène. Le chômage est influencé par l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la profession voire l'état matrimonial.

4.1. Structure par sexe et par âge des chômeurs

Tableau 4.1 : Population en chômage et rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité
Total	644756	508360	1153116	126.8
15-19	107483	100695	208178	106.7
20-24	182135	150718	332853	120.8
25-29	145116	122602	267718	118.4
30-34	73934	57964	131898	127.6
35-39	48100	30953	79053	155.4
40-44	28412	15995	44407	177.6
45-49	26605	14147	40752	188.1
50-54	19489	9267	28756	210.3
55-59	9982	4406	14388	226.6
60-64	1613	623	2236	258.9
65-69	860	386	1246	222.8
70-74	526	281	807	187.2
75-79	264	143	407	184.6
80-84	144	115	259	125.2
85-89	54	32	86	168.8
90-94	24	18	42	133.3
95 et +	15	15	30	100.0
Age moyen	29,2	27,6	28,5	
Age médian	26.1	25.1	25.7	

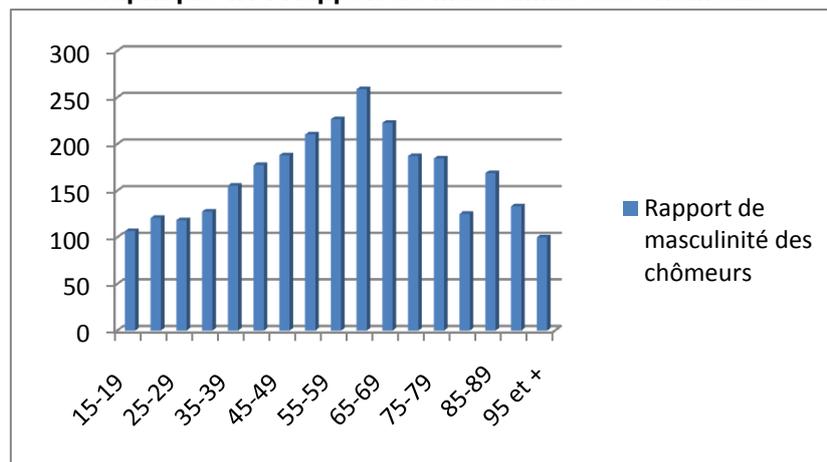
En novembre 2005, 1 153 116 personnes ont déclaré être en chômage, dont 644 756 hommes pour 508 360 femmes.

La population en chômage est essentiellement composée de jeunes (15 à 34 ans) ; ceux-ci représentent près de 81,5 % des chômeurs.

Pour ce qui est des jeunes au sens strict (15-24 ans), ils représentent près de la moitié de l'ensemble des chômeurs (46,9%).

On peut donc observer que le chômage des jeunes, quel que soit l'angle d'observation, demeure préoccupant. Les âges moyens et médians calculés selon le sexe confirment l'extrême jeunesse des chômeurs. Les hommes (âge moyen = 29,2 ans) sont relativement plus âgés que les femmes (âge moyen = 27,6 ans). Cette situation est peut-être due à la déscolarisation précoce de la jeune fille mais aussi de la sortie prématurée de la vie active des femmes qui se consacrent aux tâches ménagères (femme au foyer).

Graphique 4.1 : Rapport de masculinité des chômeurs



L'analyse par sexe montre qu'on retrouve plus d'hommes chômeurs que de femmes quel que soit le groupe d'âges. Entre 50 et 69 ans, on retrouve plus de deux hommes pour une femme.

4.2. Niveau global du chômage

La répartition de la population active en deux catégories (chômage et emploi) est aujourd'hui devenue irréaliste. Cette distinction simplifiée ne rend pas convenablement compte de la sous-utilisation des ressources humaines. Entre les deux se trouve une troisième situation que l'on appelle le sous-emploi. Ce phénomène a pris de l'ampleur ces dernières décennies et se caractérise par des emplois à temps partiel, occasionnels, temporaires, d'emploi à rémunération insuffisante au regard soit du seuil de pauvreté, soit de la qualification du travailleur.

Toutes les personnes qui exercent de telles activités sont exclues du chômage. Elles sont de plus en plus nombreuses.

L'EESI en 2005 situait le niveau du sous-emploi global au Cameroun à 75,8%. Aussi, le taux de chômage calculé à partir des données du 3^e RGPH pourrait être supérieur à celui obtenu par l'EESI en 2005 du fait de la méthode de collecte qui est ici la déclaration de l'interviewé. En effet, bien que la période de référence pour la recherche active d'un emploi soit les sept derniers jours précédents le premier passage de l'agent recenseur ou de l'agent enquêteur, le recensement se contente de la déclaration de l'interviewé. Ceci est un biais lié à la méthodologie des recensements (passage unique) mais qui à l'avantage de ressortir le ressenti des populations. On pourrait donc supposer qu'une partie de la population active en situation de sous-emploi visible ou invisible a pu se retrouver au chômage au sens du recensement.

Il convient de signaler qu'un taux de chômage excessif peut entraîner une détérioration de la cohérence sociale, qui s'accompagne d'une multitude de manifestations allant de la violence urbaine aux émeutes et à la contestation civile (Février 2008)¹, ce qui est davantage peu propice à la création d'emplois.

Dans un contexte africain où les activités du secteur primaire sont prédominantes, il est difficile pour un recensement général de la population et de l'habitat d'appréhender de manière satisfaisante le phénomène de chômage. L'évolution du chômage est observée grâce au taux global de chômage qui est obtenu en rapportant la population active inoccupée (formée de chômeurs et de personnes à la recherche du premier emploi), à la population active.

Tableau 4.2 : Taux de chômage dans quelques pays de la CEEAC

Pays	Années	Taux de chômage (%)
Angola	2006	25,2
Burundi	2007	19,5
Cameroun	2005	4,4
Congo	2005	34
Gabon	2005	16,3
Sao Tomé et Príncipe	2006	27,7

Source : CEA/ BSR-AC

L'analyse du tableau 4.2 montre que le taux de chômage du Cameroun (issu de l'EESI) est atypique par rapport à ceux des autres pays de la sous-région dont les

-
- ¹ Emeute de la faim survenues dans la plupart des grandes villes des régions de l'Ouest, du Littoral et du Centre consécutive à la grève des taximen contestant l'augmentation du prix du carburant à la pompe.

données sont disponibles. Cette différence est sans doute due aux méthodologies utilisées lors des opérations ayant permis d'obtenir ces informations. D'autres sources donnent des taux différents.

Tableau 4.3 : Taux de chômage (%) dans quelques pays africains

Pays	Taux de chômage (%)	Pays	Taux de chômage(%)
Liberia	85	Gabon	21
Zimbabwe	80	Cap-Vert	21
Burkina Faso	77	Comores	20
Djibouti	59	Soudan	19
Zambie	50	Tunisie	14
Sénégal	48	Algérie	13
Lesotho	45	Ghana	11
Kenya	40	Maroc	10
Swaziland	40	Egypte	8
Guinée équatoriale	30	République Centrafricaine	8
Cameroun	30	Botswana	8
Libye	30	Maurice	7
Mali	30	Namibie	5
Afrique du Sud	23	Nigéria	5
Mozambique	21	Seychelles	2

Source: CIA World Factbook² - Version du Janvier 1, 2009

Le taux de chômage produit par CIA World Factbook situe le taux de chômage du Cameroun à 30%. La CIA World Factbook ne renseigne pas sur l'origine des taux présentés ni sur la méthodologie utilisée. Toutefois, le taux de 30% attribué au Cameroun en 2009 est très éloigné de celui produit par l'EESI. Le seul pays qui apparaît avec le Cameroun dans les tableaux 4.2 et 4.3 est le Gabon. Le taux de chômage y est passé de 16,3% en 2005 à 21% en 2009. Evolution acceptable dans la mesure où le chômage est un phénomène conjoncturel.

Dans les analyses qui suivent, il sera question d'examiner le niveau de chômage au sens du recensement. La seule source de données de comparaison sera celle du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2^{ème} RGPH) car elle a utilisé la même méthodologie.

² The Central Intelligence Agency (CIA) is an independent US Government agency responsible for providing national security intelligence to senior US policymakers.

The World Factbook provides information on the history, people, government, economy, geography, communications, transportation, military, and transnational issues for 266 world entities. Our Reference tab includes: maps of the major world regions, as well as Flags of the World, a Physical Map of the World, a Political Map of the World, and a Standard Time Zones of the World map.

Tableau 4.4 : Taux de chômage par Région/Ville selon le sexe et le milieu de résidence

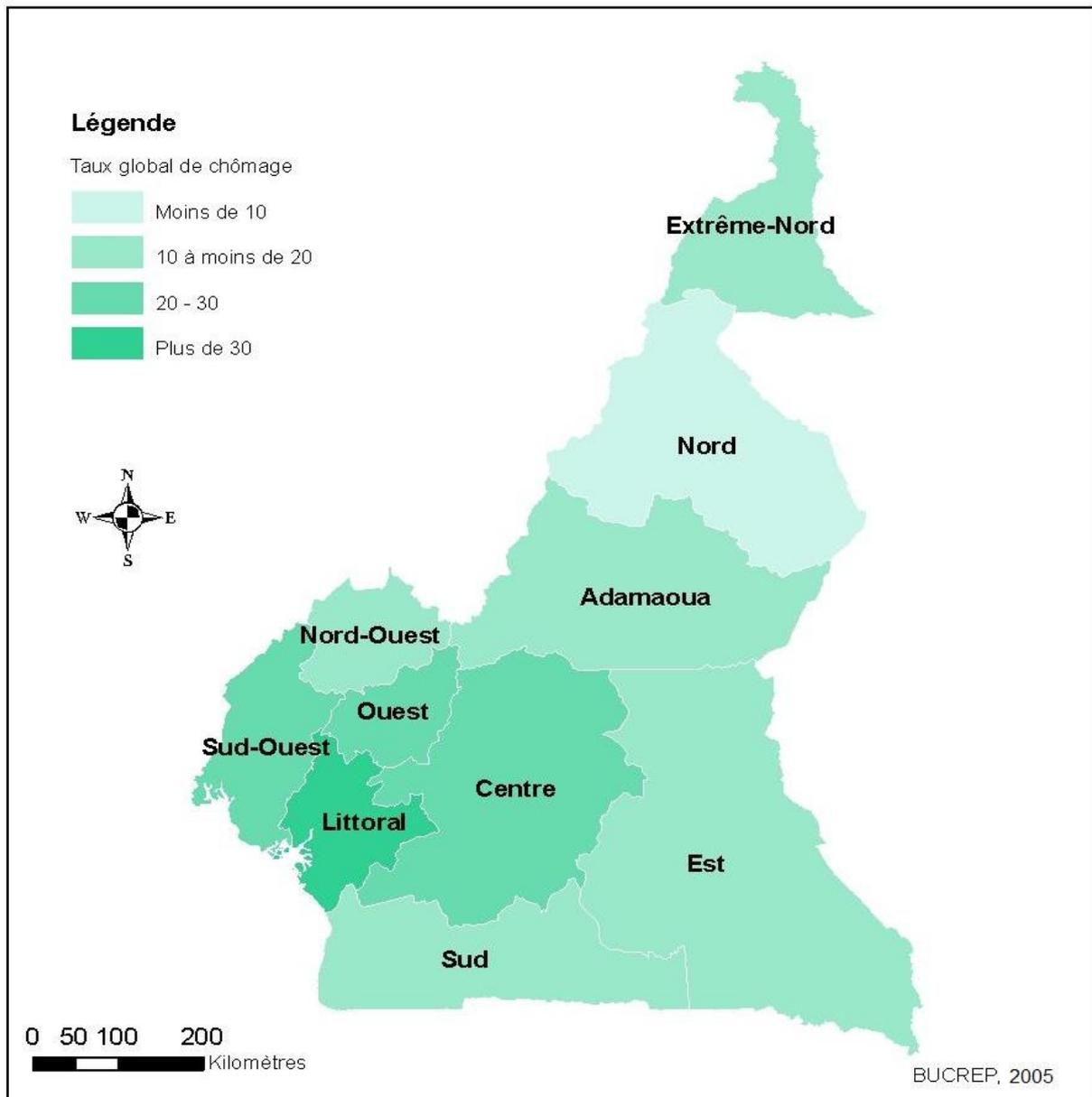
Région/Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	21.0	21.3	21.1	30.0	39.0	33.5	10.7	7.8	9.3
Adamaoua	14.8	18.6	16.0	22.1	35.0	25.7	9.7	10.0	9.8
Centre	26.1	29.7	27.6	31.2	41.4	35.2	12.2	8.1	10.2
Est	12.4	10.3	11.5	21.4	24.9	22.7	7.6	5.1	6.4
Extrême-Nord	12.3	7.4	10.1	25.2	30.8	26.9	8.1	3.9	6.1
Littoral	33.5	43.3	37.3	35.0	46.1	39.3	15.1	13.3	14.3
Nord	8.7	6.5	7.7	18.2	27.5	20.9	4.7	2.5	3.7
Nord-Ouest	19.2	17.3	18.2	25.3	27.9	26.5	15.2	11.8	13.3
Ouest	23.6	19.7	21.6	29.9	34.2	31.7	17.7	11.8	14.4
Sud	17.0	15.1	16.2	30.0	39.4	33.6	10.1	6.4	8.3
Sud-ouest	20.5	24.9	22.4	28.8	36.5	32.0	14.2	16.1	15.0
Yaoundé	31.8	44.3	36.7	31.8	44.5	36.8	32.2	40.1	35.3
Douala	36.6	50.5	41.8	36.6	50.6	41.9	34.5	39.7	36.3
Cameroun (1987)	9.2	6.7	8.2	15.5	19.3	16.6	5.1	3.0	4.1

Le tableau 4.4 montre que le chômage est en nette augmentation entre 1987 et 2005 et cela quel que soit le sexe et le milieu de résidence. En effet, le taux global de chômage est passé de 8,2 % à 21,1% au cours de la période. Il faut d'ailleurs mentionner que cet écart est le reflet du changement de conjoncture économique.

Le chômage, qui est un phénomène plus urbain que rural, atteint son niveau le plus élevé dans les régions les plus urbanisées à savoir le Littoral, le Centre, le Sud-ouest et l'Ouest où plus de trois actifs sur dix sont au chômage, il faut dire que les individus migrent vers les zones fortement urbanisées dans l'espoir d'y trouver un emploi de qualité. A la lecture des données, il est probable que cela ne soit qu'illusion. Dans l'ensemble des régions, les femmes sont nettement plus exposées au chômage que les hommes.

Douala qui est pourtant la capitale économique connaît le niveau de chômage le plus élevé, deux actifs sur cinq en sont victimes ; les structures traditionnelles d'embauche comme le port ayant peut être atteint leur seuil de saturation.

Carte 4.1 : Taux de chômage par région



Le taux global de chômage étant si élevé, il est nécessaire de connaître les tranches d'âges les plus touchées. Précédemment, on a vu que les jeunes étaient la sous-population la plus touchée par le chômage. L'analyse des taux de chômage par groupe d'âges permettra de savoir si cela n'est pas dû à l'effet de structure (la population du Cameroun étant relativement jeune).

Tableau 4.5 : Taux spécifiques de chômage par groupes d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	21.0	21.3	21.1	30.0	39.0	33.5	10.7	7.8	9.3
15 - 19	41,3	37,5	39,4	60,7	68,5	64,3	21,0	14,8	17,6
20 - 24	40,1	38,4	39,3	50,2	60,3	54,5	26,4	17,7	22,0
25 - 29	30,0	32,0	30,9	38,5	51,3	43,7	16,7	11,2	14,0
30 - 34	17,9	19,5	18,6	24,1	33,3	27,5	8,8	6,4	7,7
35 - 39	14,6	13,4	14,1	19,7	23,8	21,2	7,4	3,8	5,7
40 - 44	10,5	8,1	9,5	14,7	15,2	14,9	4,8	2,7	3,8
45 - 49	10,0	7,6	9,0	14,8	14,2	14,6	4,6	3,1	3,9
50 - 54	9,5	6,3	8,2	15,4	13,2	14,6	4,3	2,8	3,6
55 - 59	7,6	5,0	6,5	14,1	11,0	13,0	3,5	2,5	3,0
60 - 64	1,6	0,8	1,3	3,8	1,6	2,9	0,8	0,6	0,7
65 - 69	1,3	0,7	1,0	2,9	1,3	2,2	0,8	0,6	0,7
70 - 74	1,1	0,8	0,9	2,6	1,6	2,2	0,7	0,6	0,6
75 - 79	1,1	0,9	1,1	2,2	1,7	2,0	0,9	0,8	0,8
80 - 84	1,1	1,2	1,1	2,4	2,2	2,3	0,8	1,1	0,9
85 - 89	1,2	1,1	1,2	2,1	2,0	2,0	1,0	1,0	1,0
90 - 94	1,0	1,3	1,1	1,8	1,9	1,9	0,9	1,1	1,0
95 et +	0,7	0,9	0,8	0,3	1,9	1,0	0,8	0,7	0,7
15-24	40,5	38,0	39,3	53,7	63,4	57,9	24,3	16,4	20,1
15-34	31,6	32,2	31,9	41,1	53,0	46,0	18,4	12,8	15,6
15-54	23,5	23,9	23,7	31,6	41,2	35,4	12,9	9,1	11,0
15-59	22,8	23,1	22,9	31,1	40,4	34,7	12,3	8,7	10,5
15-64	22,1	22,3	22,2	30,6	39,8	34,2	11,7	8,3	10,0

Le chômage décroît globalement avec l'âge, ceci quel que soit le milieu de résidence. Les jeunes sont les plus touchés par le phénomène, près de 40% des actifs de 15-24 ans sont au chômage. Jusqu'à l'âge de 44 ans en milieu urbain, Le chômage touche plus les femmes que les hommes. En milieu rural au contraire, les hommes sont plus concernés par le phénomène et ceci quel que soit le groupe d'âges.

Tableau 4.6 : Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau d'instruction	Taux de chômage								
	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	6,7	4,9	5,8	15,4	16,5	15,9	3,8	2,7	3,2
Primaire	13,0	13,2	13,0	21,2	26,1	23,1	6,3	5,4	5,9
Secondaire 1	20,2	29,1	23,7	25,4	36,8	29,9	9,3	10,8	9,8
Secondaire 2	33,8	47,8	38,7	35,5	48,4	40,2	27,2	44,4	31,6
Supérieur	58,5	74,2	64,3	52,8	70,4	59,4	81,5	90,8	84,8
Cameroun	21,0	21,3	21,1	30,0	39,0	33,5	10,7	7,8	9,3

A partir du tableau 4.6, on peut tirer les conclusions ci-après : parmi les individus sans niveau d'instruction, à peine 5,8% sont en chômage, contre 64,3% pour les individus de niveau supérieur. On peut donc observer que le taux de chômage croît avec le niveau d'instruction.

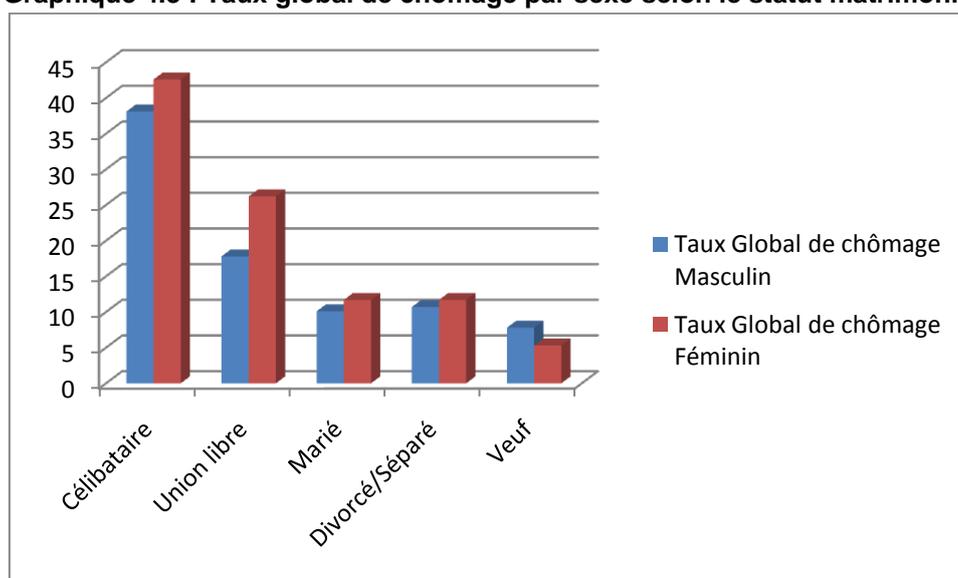
Ce constat apparemment paradoxal peut s'expliquer d'abord par le fait que les individus de niveau supérieur sont plus regardants quant à la nature de l'activité à exercer au contraire des individus sans niveau d'instruction. Ensuite, le coût de la main-d'œuvre pour les entreprises est relativement moins élevé chez les individus à faible capital humain.

Cependant on pourrait s'interroger sur la productivité de ce travail à faible capital humain. Ce phénomène n'est-il pas à l'origine de la faible capacité des entreprises à générer de nouveaux emplois, capables de résorber le chômage ?

Tableau 4.7 : Taux de chômage par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe.

Etat matrimonial	Taux de chômage								
	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	38.1	42.6	39.9	47.7	55.9	50.9	22.4	20.8	21.8
Union libre	17.8	26.2	21.0	22.1	42.1	28.7	9.3	7.5	8.5
Marié	10.1	11.7	10.8	15.5	26.1	19.2	5.3	4.3	4.8
Divorcé/Séparé	10.7	11.7	11.4	19.2	19.8	19.6	5.1	5.5	5.3
Veuf	7.8	5.3	5.7	15.2	12.0	12.5	3.5	2.1	2.3

Graphique 4.3 : Taux global de chômage par sexe selon le statut matrimonial



Le taux de chômage est nettement plus élevé chez les célibataires que dans les autres statuts matrimoniaux. Cela peut être dû à la forte corrélation existant entre le statut matrimonial et l'âge. En effet, les célibataires se retrouvent en majorité chez

les jeunes. En dehors de la catégorie des veufs où les femmes sont moins exposées au chômage, pour le reste, à statut matrimonial identique, les femmes risquent plus que les hommes de se retrouver au chômage. Il faut d'ailleurs dire que les mêmes conclusions ont été tirées dans l'analyse de la sous population des actifs occupés.

4.3. Personnes à la recherche du premier emploi

L'analyse faite précédemment, a étudié le chômage de façon globale. Dans cette section, il sera question de voir la part des chercheurs du premier emploi. On s'attend à ce que ce soit essentiellement des personnes jeunes. En outre, leur manque d'expérience les expose davantage au chômage.

Tableau 4.8 : Effectifs de la population à la recherche du premier emploi et rapport de masculinité par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Ensemble	Masculin	Féminin	Rapport de masculinité
Total	798543	425883	372660	114.3
15-19	192635	99542	93093	106.9
20-24	216647	113644	103003	110.3
25-29	229240	122724	106516	115.2
30-34	99868	54394	45474	119.6
35-39	58771	34513	24258	142.3
40-44	1382	1066	316	337.3
Age moyen	25.3	24.9	25.1	

Les personnes à la recherche du premier emploi représentent de 69,2 % de l'ensemble des chômeurs, on y dénombre presque autant d'hommes que de femmes. Il s'agit normalement d'une population jeune, comme en témoigne leur âge moyen qui est à peine de 25 ans. Il est d'ailleurs normal qu'à cet âge, on soit à la recherche du premier emploi, car on est supposé avoir achevé les études récemment.

Tableau 4.9 : Taux de chômage (premier emploi) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Taux de chômage (premier emploi)								
	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	3.8	2.9	3.3	9.3	10.6	9.8	2.0	1.4	1.7
Primaire	7.5	8.9	8.1	12.7	18.3	14.8	3.4	3.3	3.4
Secondaire 1	12.8	21.9	16.3	16.2	27.7	20.8	5.6	8.1	6.5
Secondaire 2	27.5	42.0	32.6	28.4	42.0	33.4	24.1	42.2	28.7
Supérieur	37.8	52.0	43.1	36.7	52.8	42.7	42.4	48.3	44.5
Cameroun	13.8	15.6	14.6	20.5	29.7	24.1	6.3	4.8	5.6

L'analyse de ce tableau montre que le taux de chômage (premier emploi) croît avec le niveau d'instruction quel que soit le sexe et le milieu de résidence. Ce phénomène est plus accentué en milieu rural où les personnes sans niveau d'instruction ont un taux quasi-nul (1,7%) alors que les individus ayant le niveau supérieur ont un taux de (44,5%). On constate également que les femmes sont plus exposées au chômage (premier emploi) que les hommes quel que soit le niveau d'instruction, exception faite des personnes sans niveau d'instruction. On peut aisément comprendre pourquoi on aboutit aux mêmes conclusions qu'au paragraphe précédent, car les primo chômeurs sont les plus nombreux.

On peut retenir que le chômage est un phénomène beaucoup plus urbain que rural. Les jeunes éprouvent d'énormes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Les diplômés, surtout ceux de l'enseignement supérieur sont les plus touchés par le phénomène. De même, les célibataires sont plus exposés au chômage que les mariés par exemple.

4.4. Chômeur ayant déjà travaillé

L'analyse des chômeurs ayant déjà travaillé permet d'appréhender de manière concrète l'effet de la conjoncture. En effet, on peut supposer qu'en période de conjoncture favorable, ces chômeurs disposeraient d'emploi.

Tableau 4.10 : Effectifs des chômeurs ayant déjà travaillé par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Ensemble	Masculin	Féminin	Rapport de masculinité
Total	354573	218873	135700	161,3
15-19	15543	7941	7602	104,5
20-24	116206	68491	47715	143,5
25-29	38478	22392	16086	139,2
30-34	32030	19540	12490	156,4
35-39	20282	13587	6695	202,9
40-44	43025	27346	15679	174,4
45-49	40752	26605	14147	188,1
50-54	28756	19489	9267	210,3
55-59	14388	9982	4406	226,6
60 et plus	5113	3500	1613	217,0
Age moyen	34,4	35,2	33,1	

L'analyse du tableau 4.7 montre que le chômage des personnes ayant déjà travaillé touche plus les hommes que les femmes. En effet, pour 100 femmes touchées par ce phénomène, on dénombre 161 hommes. La tranche d'âges la plus représentée est celle de 20-24 ans. Toutefois, ce phénomène touche également assez fortement les individus entre 40 et 49 ans.

Tableau 4.11 : Taux de chômage (personnes ayant déjà travaillé) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Taux de chômage (personnes ayant déjà travaillé)								
	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	2,9	2	2,5	6,1	5,9	6,1	1,8	1,3	1,5
Primaire	5,5	4,3	4,9	8,5	7,8	8,3	2,9	2,1	2,5
Secondaire 1	7,4	7,2	7,4	9,2	9,1	9,1	3,7	2,7	3,3
Secondaire 2	6,3	5,8	6,1	7,1	6,4	6,8	3,1	2,2	2,9
Supérieur	20,7	22,2	21,2	16,1	17,6	16,7	39,1	42,5	40,3
Cameroun	7,2	5,7	6,5	9,5	9,3	9,4	4,4	3,0	3,7

L'analyse du tableau 4.11 montre que le niveau du chômage des personnes ayant déjà travaillé est non négligeable. En effet, les chômeurs ayant déjà travaillé représentent 6,5% de l'ensemble des actifs.

S'agissant du sexe et du milieu de résidence, on constate que le phénomène est plus élevé chez les hommes (7,2%) que chez les femmes (5,7%). Il est davantage urbain (9,4%) que rural (3,7%).

Pour ce qui est du niveau d'instruction, le phénomène touche en grande partie les individus de niveau supérieur (21,2%). Par contre, les individus sans niveau sont très peu touchés par le fait.

Tableau 4.12 : Taux de chômage (personnes ayant déjà travaillé) par profession selon le milieu de résidence et le sexe

Profession	Taux de chômage (personnes ayant déjà travaillé)								
	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
01: prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	3,8	4,2	3,9	3,9	4,3	4,0	3,3	3,0	3,2
02: prof intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise	5,7	5,1	5,5	6,4	5,4	6,0	3,2	3,2	3,2
03: employés de type administratif	7,5	9,9	8,8	7,9	10,1	9,2	5,2	6,8	5,8
04: services et commerce	3,9	4,6	4,3	4,0	4,9	4,4	3,5	3,1	3,3
05: conducteurs ouvriers mécaniques	8,0	6,8	8,0	8,3	6,8	8,3	7,0	6,6	7,0
06: artisans ouvriers qualifiés	9,0	7,6	8,7	10,0	8,6	9,7	6,0	4,5	5,6
07: manœuvres, ouvriers non qualifiés	4,1	3,7	4,0	4,3	3,9	4,2	3,4	2,9	3,2
08: forces armées et police	1,7	1,4	1,6	1,6	1,4	1,6	2,2	1,4	2,1
09: agriculture, élevage, pêche	1,9	1,2	1,5	3,3	2,0	2,6	1,6	1,1	1,4
10: autres	23,5	19,9	21,8	22,0	18,6	20,4	28,3	24,9	26,8
Cameroun	7,2	5,7	6,5	9,5	9,3	9,4	4,4	3,0	3,7

L'analyse du tableau 4.9 montre que cette forme de chômage touche davantage les employés de type administratif, les conducteurs et ouvriers mécaniques et les artisans. Par contre, les militaires les policiers et les agriculteurs sont moins exposés aux phénomènes. Les premiers du fait du caractère stable de l'emploi qu'ils occupent (fonctionnaires) et les derniers du fait qu'ils sont généralement indépendants et que leur activité ne demande pas forcément de gros investissements.

CHAPITRE 5 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

Ce chapitre est consacré à l'analyse détaillée de la population active occupée du Cameroun en novembre 2005. On s'intéressera à la qualité des emplois offerts. Il ne s'agit pas seulement de créer des emplois, mais il faut s'assurer que lesdits emplois sont décents.

Il y a lieu de signaler que suite à la reconnaissance par l'ensemble de la communauté, du travail décent et productif pour tous dans le traitement du problème de la pauvreté et de la faim, une nouvelle cible et de nouveaux indicateurs ont été incorporés à l'OMD1. La nouvelle cible, en abrégé OMD(1B), consiste à assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif.

L'analyse se focalise sur l'emploi exercé, le statut dans l'emploi, la branche d'activité et le secteur de l'économie où la main-d'œuvre est occupée. Le travail se fera à l'aide des indicateurs usuels et ceux proposés par le (BIT) dans son guide.

5.1. Emploi exercé

L'emploi est l'activité régulièrement exercée par un individu. Deux indicateurs seront principalement calculés, à savoir le taux d'emploi et le taux d'emploi vulnérable. Le taux d'emploi ou encore le taux d'occupation, donne des informations sur la capacité d'une économie à créer des emplois. L'examen de l'indicateur par sexe et par tranche d'âges donne également un aperçu de l'égalité des chances face à l'emploi dans les différents groupes de population.

Le taux d'emploi vulnérable vise à combler l'insuffisance du précédent indicateur, qui ne renseigne pas sur la qualité des emplois offerts. Il s'intéresse aux travailleurs pour leur propre compte et aux aides familiaux. Il s'obtient en rapportant le nombre de travailleurs pour leur propre compte et le nombre des aides familiaux à l'ensemble des emplois, ou encore l'ensemble des actifs occupés. L'emploi vulnérable mesure le nombre de personnes travaillant dans des conditions relativement précaires du fait de leur situation dans l'emploi. Bref, il existe un lien étroit entre emploi vulnérable et pauvreté. Du fait que les aides familiaux et les travailleurs pour leur propre compte (indépendants) sont moins susceptibles de posséder un emploi formel, qu'ils ont généralement moins accès aux avantages sociaux ou aux programmes de protection sociale et qu'ils sont plus exposés aux effets conjoncturels tels que les crises économiques.

Il y a toutefois des limites propres à cet indicateur dans la mesure où certains salariés peuvent percevoir des rémunérations parfois en dessous du SMIG, alors que certains indépendants peuvent mener une activité confortable et non vulnérable.

L'instabilité de l'emploi peut également être mesurée à partir de la durée de l'emploi, matérialisée par la nature du contrat liant l'employé à l'employeur.

Tableau 5.1: Répartition proportionnelle (%) de la population active occupée par emploi exercé selon le milieu de résidence et le sexe

Emploi exercé	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	100								
01:prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	8.1	5.4	7.1	1.0	0.3	0.6	4,2	1,9	3,2
02:prof intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise	10.8	12.0	11.2	2.4	0.9	1.7	6,3	4,6	5,5
03:employés de type administratif	2.4	4.8	3.3	0.3	0.1	0.2	1,2	1,7	1,4
04:services et commerce	19.3	32.6	24.0	2.6	2.9	2.7	10,3	12,6	11,3
05:conducteurs ouvriers mécaniques	11.8	0.4	7.8	1.9	0.0	1.0	6,5	0,2	3,7
06:artisans ouvriers qualifiés	20.8	10.5	17.2	4.5	1.4	3.0	12,0	4,4	8,7
07:manœuvres, ouvriers non qualifiés	7.2	4.8	6.3	1.5	0.6	1.1	4,1	2,0	3,2
08:forces armées et police	3.5	0.8	2.5	0.2	0.0	0.1	1,7	0,3	1,1
09:agriculture, élevage, pêche	16.0	28.7	20.5	85.6	93.7	89.6	52,4	71,3	60,6
10:autres	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1,3	1,2	1,3

La vocation agricole du Cameroun se confirme à la lecture du tableau ci-dessus où l'on constate que parmi les actifs occupés, trois personnes sur cinq, exercent dans l'agriculture, on peut tout de même noter que 11,3% font dans le commerce et service, avec un accent plus prononcé en milieu urbain où l'on retrouve près de 24% des travailleurs, il faut noter la forte proportion des femmes dans cette activité (32,6% contre 19,3% pour les hommes en milieu urbain) . Cette prépondérance des activités agricoles est évidemment très accentuée en zone rurale, où les hommes et les femmes exercent quasiment tous dans l'agriculture.

En milieu urbain, on constate tout de même qu'une personne sur cinq exerce dans l'agriculture, surtout les femmes, on peut s'interroger sur la nature de ce travail. En ville, les femmes exercent plus des activités liées au commerce (plus de trois femmes sur dix en sont concernées), les hommes par contre font beaucoup plus dans l'artisanat (plus d'un homme cinq).

Tableau 5.2: Répartition proportionnelle (%) de la population active occupée par type d'emploi exercé selon le milieu de résidence et le sexe

Type d'emploi	Urbain			Rural			CAMEROUN		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Emploi de type libéral	11.0	4.0	8.6	1.1	0.2	0.6	5.8	1.5	3.9
Emploi avec contrat écrit à durée indéterminée	17.8	16.8	17.4	2.5	0.8	1.6	9.7	6.1	8.1
Emploi avec contrat écrit à durée déterminée	13.9	10.4	12.7	3.3	1.0	2.2	8.3	4.1	6.5
Emploi de débutant, à l'essai	0.3	0.3	0.3	0.1	0.0	0.1	0.2	0.1	0.2
Emploi permanent sans contrat	48.0	59.3	52.0	88.3	95.7	91.9	69.3	83.5	75.5
Emploi temporaire avec accord verbal entre parties	1.0	1.7	1.2	0.1	0.1	0.1	0.5	0.7	0.6
Emploi de type saisonnier (agriculture+élevage)	1.1	0.6	0.9	3.9	1.7	2.8	2.6	1.3	2.1
Emploi occasionnel instable	6.8	6.9	6.8	0.7	0.5	0.6	3.6	2.7	3.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

On peut présumer, à la lecture du tableau n°5.2 ci-dessus, de la précarité de la majorité des emplois exercés. En effet, plus de 75% des emplois sont exercés sans contrat. Les contrats à durée indéterminée représentent à peine 8% de l'ensemble des contrats.

En milieu urbain, la proportion d'emplois de type libéral est plus forte chez les hommes que chez les femmes (11% et 4% respectivement), tandis que la proportion d'emplois sans contrat est plus forte chez les femmes (59.3% contre 48% par les hommes), ici apparaît le caractère vulnérable de la femme, il pourrait s'agir des activités liées au commerce ambulancier (vente des beignets par exemple)

En milieu rural, il n'y a pratiquement pas de discrimination entre hommes et femmes, pour ce qui est des conditions de travail. Toutefois, on peut noter pour ce qui est des contrats à durée indéterminée que la proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (2,5% contre 0,8%).

Tableau 5.3: Rapports de masculinité de la population active occupée par emploi exercé selon le milieu de résidence

Emploi exercé	Rapports de masculinité		
	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble	181.2	103.0	129.2
01: prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	273.9	393.4	284.2
02: prof intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise	163.9	265.4	177.8
03: employes de type administratif	91.1	217.1	97.2
04: services et commerce	107.5	93.1	105.3
05: conducteurs ouvriers mécaniques	5766.4	4690.5	5564.8
06: artisans ouvriers qualifiés	358.3	329.2	352.1
07: manoeuvres, ouvriers non qualifiés	271.4	245.7	265.9
08: forces armées et police	816.1	735.7	810.6
09: agriculture, élevage, pêche	101.6	94.0	95.0
10: autres	251.5	143.2	212.5

A la lecture du tableau 5.3, on constate que les femmes sont très peu présentes dans les métiers de transporteurs et d'ouvriers mécaniques. En effet, pour

cent femmes, on retrouve 5565 hommes. Elles sont aussi très peu présentes dans les forces armées, artisanat et les emplois intellectuels et scientifiques. Par contre, elles sont fortement présentes dans les métiers de l'agriculture et d'employés de type administratif. En effet, elles y sont plus présentes que les hommes.

Tableau 5.4: Répartition proportionnelle de la Population active occupée par emploi exercé selon la Région de résidence

Emploi exercé	Yaoundé	Douala	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	CAMEROUN
Ensemble	100,0												
01: prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	10.9	7.1	1.7	6.6	1.5	0.5	5.9	0.7	2.9	2.7	2.8	4.0	3.2
02: prof intermediaires, cadres moyens et agents de maîtrise	14.4	13.9	3.3	9.6	3.5	1.6	11.5	1.8	3.9	5.6	5.1	4.8	5.5
03:employes de type administratif	4.8	4.4	0.6	2.8	0.6	0.2	3.5	0.4	0.9	0.8	1.1	1.5	1.4
04:services et commerce	27.4	29.8	9.3	17.2	6.2	3.6	24.2	5.0	8.2	10.2	8.9	13.0	11.3
05:conducteurs ouvriers mecaniques	8.2	10.3	3.8	5.6	2.9	0.8	8.3	1.3	2.5	3.5	3.8	3.7	3.7
06: artisans ouvriers qualifiés	18.7	21.0	6.7	12.3	4.9	2.1	17.3	3.2	9.8	9.7	7.0	9.6	8.6
07: manoeuvres, ouvriers non qualifiés	6.7	8.4	3.5	4.7	2.3	0.7	7.6	1.4	1.3	2.2	3.6	4.3	3.2
08: forces armees et police	4.8	1.7	0.8	2.7	0.7	0.3	1.5	0.5	0.4	0.7	1.1	1.0	1.1
09: agriculture, elevage, peche	1.9	1.6	67.0	36.7	76.0	89.2	18.7	84.5	68.6	63.7	64.5	56.3	60.5
10:autres	2.3	1.9	3.3	1.7	1.5	0.9	1.7	1.1	1.3	1.0	2.2	1.6	1.5
effectifs	399442	403944	173614	760749	226566	752577	560457	459640	454453	380556	210401	335697	4314710

Dans l'ensemble, l'agriculture demeure le meilleur refuge de la main d'œuvre. Toutefois, on peut constater que pour les régions du Centre et du Littoral, en dehors de l'agriculture, l'artisanat et le commerce occupent également les populations. Soit respectivement de 12,3 % et de 17,2 % dans la région du Centre; et de 17,3 % et de 24,2 % dans celle du littoral

Les emplois de qualité supérieure (professions intellectuelles et cadres supérieurs d'entreprises et de la Fonction Publique) sont disproportionnés d'une région à une autre. Les régions de l'Extrême-Nord et du Nord ont des niveaux particulièrement faibles (moins de 1% des emplois).

Douala et Yaoundé, qui sont les deux métropoles, confirment leur vocation administrative, commerciale et artisanale. En effet, les emplois de type administratif, de cadres supérieurs et moyens, et d'employés de bureau y représentent respectivement 25,4% et 30,1% des emplois, tandis que le commerce et l'artisanat représentent respectivement 50,8% et 46,1% des emplois.

5.2. Statut dans l'emploi

Il s'agit ici d'étudier les conditions dans lesquelles les individus exercent leurs activités. On définit généralement six catégories de situation principalement fondées sur le type de risque économique lié à l'emploi occupé. Parmi ceux-ci figurent notamment la force du lien existant entre la personne et son emploi et le type d'autorité que le titulaire exerce ou exercera sur l'entreprise et les autres travailleurs. Il s'agit des situations suivantes :

- 1) Salariés, également appelés employés ;
- 2) Travailleurs indépendants ayant des employés, également appelés employeurs ;
- 3) Travailleurs indépendants sans employés, également appelés travailleurs pour leur propre compte ;
- 4) Membres des coopératives de producteurs ;
- 5) Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale, également appelés travailleurs familiaux non rémunérés ;
- 6) Travailleurs inclassables d'après la situation dans la profession.

La méthodologie du 3^e RGPH a fait la différence entre les employeurs et les indépendants. Les salaires sont sans doute parmi les plus importantes conditions de travail et d'emploi au niveau de l'entreprise. Ils sont un coût pour les employeurs et la principale source de revenu pour les travailleurs. Les salaires sont donc une source potentielle de conflit et le principal objet de la négociation collective dans le monde entier. Dans le même temps, les salaires peuvent représenter une source majeure de discrimination et de privation si aucun plancher décent n'est garanti pour les travailleurs. On peut apprécier la discrimination faite aux femmes à travers le poids des femmes salariées sur le marché du travail. Sur le plan économique, les salaires représentent une part importante du coût du travail et sont une variable essentielle pour la compétitivité des entreprises. En ce qui concerne leur interaction avec d'autres variables économiques clés, tels que l'emploi, la productivité et l'investissement. Le salaire apparaît donc comme un indicateur de développement pour une économie.

Tableau 5.5 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe

Statut dans l'emploi	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	100,0								
Salarié permanent	30.2	22.3	27.4	4.1	1.1	2.7	16.4	8.2	12.8
Salarié temporaire	16.4	9.1	13.8	5.9	1.6	3.7	10.8	4.1	7.9
Employeur	0.9	0.5	0.7	0.4	0.1	0.3	0.6	0.3	0.5
Indépendant	47.6	57.8	51.2	78.3	66.5	72.5	63.9	63.6	63.8
Aide Familial	4.5	9.2	6.1	11.2	30.6	20.7	8.0	23.4	14.7
Apprenti rémunéré	0.3	0.3	0.3	0.1	0.0	0.1	0.2	0.1	0.2
Apprenti non rémunéré	0.1	0.8	0.4	0.0	0.1	0.1	0.1	0.3	0.2
Effectifs	1143541	631239	1774780	1289178	1252208	2541386	2432719	1883447	4316166

On peut observer que le taux de salarisation (permanent et temporaire) est d'environ 20% et que ce taux est plus élevé en zone urbaine qu'en zone rurale (27,4% contre seulement 2,7%), une fois de plus on observe les proportions les plus bas chez les femmes. Pour ce qui est des indépendants dont les proportions sont aussi bien élevés en milieu urbain qu'en milieu rural et représentent plus de 63,7% de l'ensemble des actifs occupés. Les indépendants sont prépondérants aussi bien au sein de la population féminine que masculine où ils représentent respectivement 63,6 % et 63,9 % des actifs occupés. Près de 30 % des femmes rurales actives occupées sont des aides familiales. A peine 0,5 % des actifs occupés exercent leur activité comme employeur.

On peut conclure à ce stade que la population exerce davantage en qualité de travailleur indépendant.

Tableau 5.6 : Rapports de masculinité de la population active occupée par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence

Statut dans l'emploi	Rapport de Masculinité		
	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble	181.2	103.0	129.2
Salarié permanent	245.2	377.0	257.2
Salarié temporaire	327.7	387.9	343.0
Employeur	317.4	285.1	305.6
Indépendant	149.6	121.3	129.9
Aide Familial	88.4	37.6	44.3
Apprenti rémunéré	209.0	233.6	214.7
Apprenti non rémunéré	25.4	44.9	28.2

Le tableau 5.6 ci-dessus met en exergue la vulnérabilité de la femme par rapport à l'homme pour ce qui est du statut dans l'emploi. La supériorité numérique des hommes s'observent dans les emplois salariés et chef d'entreprise. En revanche, on retrouve beaucoup plus les femmes comme aide familiale et apprentie non rémunérée. Une fois de plus, la femme semble confinée aux métiers de moindre importance, qui génèrent peu ou pas de revenu.

Tableau 5.7 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi exercé selon la Région et le milieu de résidence

Statut dans l'emploi	Yaoundé	Douala	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Cameroon
Ensemble	100,0												
Salarié permanent	38.7	35.4	7.8	24.0	7.6	2.6	28.8	4.3	7.4	9.9	12.9	12.0	12.8
Salarié temporaire	17.7	15.1	8.0	12.5	5.5	2.4	14.1	3.3	5.4	6.5	8.8	11.6	7.9
Employeur	1.0	0.8	0.6	0.7	0.2	0.2	0.7	0.4	0.4	0.3	0.3	0.5	0.5
Indépendant	37.9	44.6	68.3	55.5	75.8	59.0	51.4	66.6	76.6	74.1	70.1	66.5	63.8
Aide familial	3.8	3.3	14.8	6.8	10.7	35.7	4.4	25.4	9.8	8.9	7.4	8.8	14.7
Apprenti rémunéré	0.4	0.3	0.4	0.3	0.2	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2
Apprenti non-rémunéré	0.5	0.4	0.1	0.3	0.0	0.0	0.3	0.0	0.3	0.2	0.1	0.3	0.2
Effectifs	399800	404164	173767	761229	226679	752639	560702	459666	454529	380627	210505	335823	4316166

Dans l'ensemble des régions, les actifs occupés exercent leurs activités beaucoup plus comme indépendant. En effet, dans toutes les régions, plus d'une personne sur deux exerce son activité en qualité d'indépendant. Le niveau le plus élevé est observé dans la région du Nord-Ouest où près de trois personnes sur quatre exercent comme indépendants. De même, dans les villes de Douala et Yaoundé, on note aussi la présence d'une proportion non-négligeable des indépendants, qui représentent respectivement 44,6 % et 37,9 % de l'ensemble dans actifs occupés de ces villes.

La proportion des aides familiaux est particulièrement élevée dans la région de l'Extrême-Nord où l'on constate que près de deux personnes sur cinq sont des aides familiaux. Les plus fortes proportions de salariés se retrouvent dans les villes de Douala et Yaoundé, avec des proportions respectives de 60,5% et 56,4%. Au plan régional, la proportion de salariés est plus élevée dans les régions du Centre et du Littoral, qui subissent certainement l'influence des villes de Yaoundé et Douala qu'elles abritent, au contraire des autres régions où cette proportion est inférieure à 25 %, avec les niveaux les plus bas observés dans l'Extrême-Nord et le Nord (moins de 10 %).

L'analyse du statut dans l'emploi permet de ressortir de nouveaux indicateurs préconisés par le B.I.T. notamment le taux d'emploi vulnérable.

Tableau 5.8 : Taux d'emploi vulnérable par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence

Région/Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	71,9	87,0	78,5	52,1	67,0	57,3	85,5	97,1	55,7
Adamaoua	78,7	93,2	83,1	60,6	80,1	65,3	89,5	98,1	92,4
Centre	55,3	72,2	62,3	41,4	51,9	45,1	85,3	95,9	90,6
Est	79,8	94,8	86,5	56,7	81,3	65,5	90,4	98,5	94,3
Extrême-Nord	91,6	98,2	94,7	73,1	89,7	77,9	96,4	99,1	97,7
Littoral	49,6	67,2	55,8	47,0	63,4	52,6	74,8	92,7	82,4
Nord	87,7	97,3	92,0	66,8	84,8	71,6	95,3	99,0	97,1
Nord-Ouest	80,9	91,3	86,3	66,8	79,8	72,9	89,3	96,2	93,1
Ouest	74,2	91,3	83,0	58,0	77,6	66,0	87,0	96,9	92,6
Sud	68,5	88,8	77,6	44,1	60,3	49,7	78,6	95,4	86,7
Sud-Ouest	70,7	82,1	75,4	55,5	67,4	60,2	80,3	90,5	84,6

Plus de trois emplois sur quatre peuvent être qualifiés de vulnérables (78,5%). La vulnérabilité est particulièrement généralisée en milieu rural où la quasi-totalité des activités exercées le sont en qualité d'indépendant ou d'aide familial. Les femmes sont tout naturellement plus exposées à la vulnérabilité que les hommes. En effet, plus de huit emplois sur dix occupés par les femmes sont vulnérables avec un accent plus prononcé en milieu rural qu'en milieu urbain (97,1% contre 67,0%).

Au plan régional, la vulnérabilité est plus accentuée dans les régions septentrionales, de l'Est, du Nord-Ouest et de l'Ouest où le taux de vulnérabilité dépasse largement la moyenne nationale, avec plus de huit emplois sur dix, il faut dire que ce résultat n'est pas surprenant dans la mesure où ces mêmes régions que l'on retrouve de fortes proportions d'indépendant et d'aide familial. Cependant une légère amélioration s'observe dans les régions du Sud et du Sud-ouest.

Tableau 5.9 : Répartition proportionnelle de la population active occupée par statut dans l'emploi et par sexe selon le niveau d'instruction

Statut dans l'emploi	Sans Niveau	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Salarié permanent	1.2	5.6	18.0	44.4	74.2	12.8
Salarié temporaire	3.0	7.8	13.6	15.6	10.1	7.9
Employeur	0.3	0.4	0.6	0.8	1.2	0.5
Indépendant	69.9	73.3	59.6	36.2	13.9	63.8
Aide familial	25.5	12.5	7.4	2.6	0.6	14.7
Apprenti rémunéré	0.1	0.2	0.3	0.2	0.0	0.2
Apprenti non-rémunéré	0.0	0.3	0.4	0.1	0.0	0.2
Hommes	100	100	100	100	100	100
Salarié permanent	2.1	7.9	20.1	42.6	72.6	16.4
Salarié temporaire	5.1	11.0	16.3	16.1	10.2	10.8
Employeur	0.5	0.5	0.7	0.9	1.3	0.6
Indépendant	79.0	72.0	57.0	38.0	15.4	63.9
Aide familial	13.2	8.3	5.5	2.2	0.5	8.0
Apprenti rémunéré	0.2	0.2	0.3	0.2	0.1	0.2
Apprenti non-rémunéré	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1
Femmes	100	100	100	100	100	100
Salarié permanent	0.4	2.5	14.4	48.8	78.4	8.2
Salarié temporaire	1.2	3.5	8.9	14.5	9.9	4.1
Employeur	0.2	0.2	0.4	0.6	0.7	0.3
Indépendant	62.2	75.0	64.2	32.1	10.0	63.6
Aide familial	36.0	18.1	10.7	3.4	0.9	23.4
Apprenti rémunéré	0.1	0.1	0.3	0.2	0.0	0.1
Apprenti non-rémunéré	0.0	0.5	0.9	0.3	0.0	0.3

Le niveau d'instruction est particulièrement déterminant dans la classification des travailleurs par statut. On peut constater que la proportion des salariés est particulièrement élevée au sein des individus de niveau supérieur, car au sein de cette sous population plus de quatre personnes sur cinq observées sont salariées. De même cette proportion de salariés dépasse le cap de 50% parmi les travailleurs de niveau secondaire 2. Cette remarque est valable aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Les travailleurs de niveau inférieur, c'est-à-dire ceux n'ayant pas dépassé la classe de troisième, sont en majorité des indépendants. Les indépendants sont proportionnellement plus nombreux chez les hommes sans niveau que chez les femmes. La proportion des aides familiaux est particulièrement élevée chez les

femmes sans niveau, où on retrouve près deux femmes sur cinq. Il apparaît donc que les individus les moins qualifiés exercent leurs activités dans les conditions les plus misérables, celles-ci s'améliorent avec le niveau d'instruction.

Tableau 5.10a: Répartition proportionnelle et des effectifs de la population active occupée par statut dans l'emploi selon l'emploi exercé

Emploi exercé	Statut dans l'emploi							Total
	Salarié permanent	Salarié temporaire	Employeur	Indépendant	Aide familial	Apprenti rémunéré	Apprenti non-rémunéré	
Ensemble	12.8	7.9	0.5	63.8	14.7	0.2	0.1	100
01: prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	79.7	9.5	1.1	9.7	0.0	0.0	0.0	100
02: prof intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise	71.9	16.4	1.0	10.8	0.0	0.0	0.0	100
03: employés de type administratif	74.9	15.7	0.6	8.7	0.1	0.0	0.0	100
04: services et commerce	9.1	11.6	0.3	73.4	3.8	0.6	1.2	100
05: conducteurs ouvriers mécaniques	24.0	27.2	0.0	45.2	2.4	1.2	0.0	100
06: artisans ouvriers qualifiés	11.7	16.8	1.8	56.6	13.1	0.0	0.0	100
07: manœuvres, ouvriers non qualifiés	24.4	36.7	0.0	32.8	5.1	1.0	0.0	100
08: forces armées et police	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100
09: agriculture, élevage, pêche	0.2	2.1	0.3	76.2	21.1	0.0	0.1	100
10: autres	21.3	14.4	1.1	47.8	10.4	2.1	2.9	100

Le tableau ci-dessus, croise le statut dans l'emploi avec l'emploi. On peut observer entre autres que les activités de service et commerce sont en majorité exercées en qualité d'indépendant, il en est de même pour les emplois de type ouvrier. Les emplois qualifiés, exercés par les cadres moyens et supérieurs, et les emplois de niveau moyen exercés les agents de maîtrise et les d'employés administratif, sont essentiellement des emplois salariés. La présence des aides familiaux n'est pas négligeable dans l'agriculture et l'artisanat. Dans l'ensemble, le patronat que l'on peut apprécier à partir de la colonne (employeur) est très embryonnaire. Les emplois dans les forces armées et police, intellectuels, cadres supérieurs d'entreprises et de la fonction publiques sont des emplois de salariés permanents.

Tableau 5.10b : Répartition proportionnelle de la population active occupée masculine par statut dans l'emploi selon l'emploi exercé

Emploi exercé	Salarié permanent	Salarié temporaire	Employeur	Indépendant	Aide familial	Apprenti rémunéré	Apprenti non-rémunéré	Total
Ensemble	16.4	10.8	0.6	63.9	8.0	0.2	0.1	100
01: prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	78.8	9.5	1.2	10.6	0.0	0.0	0.0	100
02: prof intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise	69.9	16.0	1.2	12.8	0.0	0.0	0.0	100
03: employés de type administratif	75.6	15.0	0.7	8.6	0.1	0.0	0.0	100
04: services et commerce	11.2	14.4	0.2	70.3	3.2	0.4	0.3	100
05: conducteurs ouvriers mécaniques	24.1	27.4	0.0	45.0	2.3	1.2	0.0	100
06: artisans ouvriers qualifiés	13.8	19.4	2.0	54.8	10.1	0.0	0.0	100
07: manœuvres, ouvriers non qualifiés	26.5	39.6	0.0	30.1	2.7	1.2	0.0	100
08: forces armées et police	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100
09: agriculture, élevage, pêche	0.4	3.4	0.4	84.0	11.7	0.0	0.0	100
10: autres	23.4	17.0	1.3	47.3	6.2	2.1	2.7	100

Tableau 5.10c : Répartition proportionnelle de la population active occupée féminine par statut dans l'emploi selon l'emploi exercé

Emploi exercé	Salarié permanent	Salarié temporaire	Employeur	Indépendant	Aide familial	Apprenti rémunéré	Apprenti non-rémunéré	Total
Ensemble	8.2	4.1	0.3	63.6	23.4	0.1	0.3	100
01: prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	82.2	9.6	0.8	7.4	0.0	0.0	0.0	100
02: prof intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise	75.4	16.9	0.5	7.1	0.0	0.0	0.0	100
03: employés de type administratif	74.3	16.3	0.5	8.9	0.0	0.0	0.0	100
04: services et commerce	6.8	8.7	0.4	76.7	4.4	0.7	2.3	100
05: conducteurs ouvriers mécaniques	18.6	16.8	0.0	56.8	6.2	1.6	0.0	100
06: artisans ouvriers qualifiés	4.3	7.6	1.2	63.2	23.7	0.0	0.0	100
07: manœuvres, ouvriers non qualifiés	18.8	29.1	0.0	40.1	11.5	0.6	0.0	100
08: forces armées et police	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100
09: agriculture, élevage, pêche	0.1	1.0	0.1	68.9	30.0	0.0	0.0	100
10: autres	18.1	10.6	0.9	48.7	16.6	2.2	2.9	100

Les tableaux 5.10a et 5.10b ci-dessus permettent d'observer que la proportion des salariés est plus faible chez les femmes que les hommes (12,3 % contre 27,2 %). La proportion des indépendants est pratiquement la même chez les deux sexes. Les aides familiaux, un des statuts les plus précaires, se retrouvent majoritairement parmi les femmes (23,4% contre 8%). Les femmes des emplois intellectuels, cadres supérieurs d'entreprises et de la fonction publiques sont plus "salarié permanent" que leurs homologues hommes. En effet, elles 82,2% dans cette condition contre 78,8% d'hommes.

Tableau 5.12 : Taux de salarisation par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	46.6	31.4	41.2	10.0	2.7	6.4	27.2	12.3	20.7
15 - 19	23.7	15.1	20.2	5.3	1.4	3.1	11.6	4.3	7.8
20 - 24	36.2	24.3	31.8	9.8	2.3	5.8	22.4	9.2	16.2
25 - 29	44.8	34.0	41.0	11.9	3.1	7.5	29.4	14.6	23.0
30 - 34	50.3	40.4	47.0	14.6	4.3	9.6	34.3	18.9	28.0
35 - 39	52.1	37.5	46.9	14.3	4.2	9.5	35.1	18.1	28.1
40 - 44	56.1	38.1	49.7	13.2	3.4	8.3	36.5	17.2	28.3
45 - 49	56.5	36.6	49.5	11.3	3.1	7.5	33.9	15.8	26.3
50 - 54	52.2	28.7	44.1	8.8	2.1	5.6	27.8	10.4	20.4
55 - 59	44.2	20.0	35.8	7.8	1.9	5.2	20.8	6.9	15.1
60 - 64	27.4	8.2	20.0	4.5	1.1	2.9	10.6	2.6	7.1
65 - 69	21.0	6.4	15.0	3.7	0.9	2.4	7.8	2.0	5.2
70 - 74	15.2	5.3	11.3	3.0	0.9	2.1	5.4	1.7	3.8
75 - 79	15.4	5.3	11.8	2.6	0.9	1.9	5.3	1.6	3.9
80 - 84	12.6	7.5	10.8	2.0	1.1	1.7	3.9	2.1	3.1
85 - 89	17.7	6.7	13.9	2.5	1.3	2.0	5.5	2.2	4.2
90 - 94	18.5	13.6	16.6	3.0	1.3	2.4	5.2	3.1	4.4
95 et +	20.1	7.8	14.8	2.4	1.2	1.9	5.2	2.2	3.9

Dans l'ensemble, les actifs salariés sont concentrés autour de la tranche d'âges 20 à 59 ans. Les hommes sont nettement plus salariés que les femmes. En effet, chez les hommes, un peu plus d'une personne qui travaille sur quatre est salariée contre moins d'une personne sur cinq chez les femmes. Les emplois salariés sont l'apanage du milieu urbain. Le niveau relativement bas des salariés dans la tranche d'âges 15 à 19 ans peut s'expliquer par le fait que ces jeunes sont pour la plupart sans expérience professionnelle et sont davantage apprentis sans rémunération.

Pour ce qui est des femmes, elles exercent beaucoup plus comme indépendantes et par conséquent ne perçoivent pas de salaire.

5.3. Branche et Secteur d'activité économique

Il s'agira ici de rattacher l'activité à la fois à sa branche et à son secteur, de manière à établir une cartographie des branches selon le type d'emploi, le statut dans l'emploi des individus dont les activités se rapportent à la branche. Par exemple l'emploi salarié par sphère économique sera mis en exergue, en le ventilant selon les emplois de production des biens matériels et ceux de services aux personnes. Il sera particulièrement intéressant de voir la proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole, exprimée comme un pourcentage de l'emploi salarié total dans le secteur non-agricole. Cet indicateur permet aussi de mesurer les

progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif visant à assurer l'autonomisation de la femme.

Il met en évidence le degré auquel les femmes ont un accès égal à l'emploi salarié, ce qui a une influence sur leur intégration dans l'économie monétaire. L'émergence des secteurs industriels et des services, qui composent le secteur non agricole, forts et monétarisés, donne d'importantes opportunités aux hommes et aux femmes de trouver un emploi fournissant un revenu monétaire régulier. Il indique également la mesure dans laquelle les marchés du travail sont ouverts aux femmes dans lesdits secteurs, ce qui influence non seulement l'égalité des chances pour les femmes en matière d'emploi mais aussi l'efficacité économique à travers la flexibilité du marché du travail, et la capacité de l'économie aux changements dans le temps. Une grande proportion des femmes dans l'emploi salarié non agricole contribue aussi à une plus grande autonomie et indépendance des femmes dans le ménage ainsi qu'au développement personnel et à la prise de décision.

Tableau 5.13 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par branche/secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Branche/Secteur d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	17.5	30.8	22.1	87.9	94.5	91.1	55.4	74.3	63.6
Industries Extractives	0.2	0.0	0.1	0.2	0.0	0.1	0.2	0.0	0.1
Activités de Fabrication	10.1	12.5	10.9	2.6	1.4	2.0	6.0	4.9	5.6
Production/Distribution Eau/Électricité	0.8	0.3	0.6	0.1	0.0	0.0	0.4	0.1	0.3
Construction	7.2	0.3	4.8	1.7	0.1	0.9	4.3	0.2	2.5
Commerce/Entretien	21.6	30.8	24.8	2.7	2.7	2.7	11.4	11.6	11.5
Hôtels et Restaurants	1.3	3.4	2.0	0.1	0.2	0.2	0.7	1.2	0.9
Transport et Communications	14.3	2.2	10.1	1.7	0.1	0.9	7.5	0.7	4.6
Activités Financières	0.9	0.9	0.9	0.0	0.0	0.0	0.4	0.3	0.4
Immobilier/Location	3.8	1.9	3.1	0.3	0.0	0.2	1.9	0.6	1.3
Administration Publique/Défense et Autres Services	22.4	17.0	20.5	2.7	1.0	1.9	11.8	6.1	9.3
Secteurs d'activité									
<i>Secteur Primaire</i>	17.5	30.8	22.1	87.9	94.5	91.1	55.4	74.3	63.6
<i>Secteur secondaire</i>	18.3	13.2	16.5	4.5	1.5	3.1	10.9	5.2	8.4
<i>Secteur tertiaire</i>	64.2	56.1	61.4	7.6	4.0	5.8	33.7	20.5	28.0
Effectifs	1141608	630593	1772201	1288767	1252070	2540837	2430375	1882663	4313038

De prime abord, on peut observer la prépondérance du secteur primaire qui emploie plus de 60% de personnes. Trois femmes travailleuses sur quatre exercent dans ce secteur contre un homme sur deux. Ce secteur, faut-il le rappeler, comprend

l'agriculture vivrière, l'agriculture d'exportation, l'élevage et la chasse, la pêche et la sylviculture. L'agriculture vivrière occupe plus de 73 % des individus du secteur primaire, ceux-ci cultivent essentiellement le manioc, le mil, le maïs et l'arachide. L'agriculture d'exportation quant à elle utilise un peu moins de 22 % de la main d'œuvre de ce secteur.

Près de 90% des activités de la zone rurale relèvent du secteur primaire, contre 22% en milieu urbain. Le secteur secondaire, qui en d'autres lieux est celui là qui est appelé à impulser la croissance à créer des emplois, emploie à peine 8% des travailleurs, et il s'agit essentiellement des activités de fabrication où on retrouve un peu plus d'hommes que de femmes. Le secteur tertiaire, essentiellement constitué des activités de commerce, surtout de détail, de restauration et de services offerts aux ménages, emploie près de 28% de travailleurs, ceux-ci se concentrant presque exclusivement dans la zone urbaine (61.4% contre 5.8% en milieu rural). La branche commerce à elle seule emploie plus de 40 % des individus du secteur tertiaire, contre 16,3 % et 27 ,3 % respectivement pour la branche transport et la branche des services offerts à la collectivité.

Tableau 5.14 : Rapports de masculinité de la population active occupée par Branche/Secteur d'activité selon le milieu de résidence

Branche/Secteur d'Activité	Rapports de Masculinité		
	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble	181.0	102.9	129.1
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	107.6	95.3	96.9
Industries Extractives	842.5	442.2	577.1
Activités de Fabrication	152.5	183.2	158.6
Production/Distribution Eau/Electricité	538.2	1406.1	565.2
Construction	4119.8	2658.0	3672.4
Commerce/Entretien	132.8	104.8	128.4
Hôtels et Restaurants	75.4	43.5	71.3
Transport et Communications	1233.9	3150.8	1333.7
Activités Financières	179.4	229.3	181.1
Immobilier/Location	381.4	712.7	397.7
Administration Publique/Défense et Autres Services	249.2	279.6	252.6
Secteurs d'activités			
<i>Secteur Primaire</i>	107.6	95.3	96.9
<i>Secteur secondaire</i>	262.4	301.9	270.4
<i>Secteur tertiaire</i>	216.7	194.5	213.7

On peut noter la faible représentativité des femmes dans les branches de la construction, des transports et communications, des industries extractives et de production. En revanche, les femmes sont beaucoup plus présentes que les hommes dans la branche hôtelière.

Tableau 5.15 : Répartition proportionnelle de la population active occupée par Branche/Secteur d'activité selon la Région de résidence

Branche/Secteur d'Activité	Yaoundé	Wouri	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Cameroun
Ensemble	100,0												
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	2.2	2.3	70.7	39.4	79.2	90.3	20.8	86.3	72.8	65.3	68.0	64.1	63.6
Industries Extractives	0.1	0.3	0.3	0.1	0.5	0.0	0.2	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1
Activités de Fabrication	10.9	13.3	3.4	7.7	2.6	1.1	11.2	2.3	7.0	6.5	5.7	6.0	5.6
Production/Distribution Eau/Electricité	0.6	1.1	0.1	0.4	0.1	0.0	0.9	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3
Construction	6.8	5.9	1.9	4.3	1.3	0.6	4.8	0.8	2.1	3.0	2.6	2.0	2.5
Commerce/Entretien	28.4	30.8	11.2	17.7	7.0	4.1	24.9	5.4	7.1	10.9	9.3	12.1	11.5
Hôtels et Restaurants	2.7	3.0	0.7	1.6	0.5	0.2	2.3	0.3	0.4	0.6	1.1	0.8	0.9
Transport et Communications	11.0	15.4	4.5	6.9	2.9	1.0	12.0	1.3	2.8	4.4	4.0	4.0	4.6
Activités Financières	1.3	1.6	0.1	0.7	0.1	0.0	1.2	0.1	0.2	0.2	0.1	0.3	0.4
Immobilier/Location	4.5	5.8	0.6	2.5	0.5	0.2	4.5	0.3	0.5	0.7	0.9	0.8	1.3
Administration Publique/Défense et Autres Services	31.5	20.5	6.5	18.7	5.4	2.4	17.1	3.0	7.0	8.0	8.2	9.5	9.3
Secteurs d'activités													
<i>Secteur Primaire</i>	2.2	2.3	70.7	39.4	79.2	90.3	20.8	86.3	72.8	65.3	68.0	64.1	63.6
<i>Secteur secondaire</i>	18.4	20.6	5.7	12.5	4.4	1.8	17.1	3.3	9.3	9.8	8.5	8.5	8.4
<i>Secteur tertiaire</i>	79.4	77.1	23.6	48.1	16.4	7.9	62.1	10.4	17.9	24.9	23.5	27.4	28.0

En dehors des régions du Centre et du Littoral, le secteur primaire dans le reste des régions est celui qui emploie le maximum de travailleurs, en moyenne près de trois personnes qui travaillent sur cinq exercent leurs activités dans ce secteur.

Dans la région du Centre, à côté du secteur primaire qui emploie près de 40 % des travailleurs, on note aussi la présence des activités de commerce surtout de détail, les activités manufacturières et celles de transport. Le secteur tertiaire est celui qui emploie le plus d'individus avec près de 50 % des effectifs de travailleurs de la région. Dans le Littoral également, on peut observer la nette prépondérance du secteur tertiaire avec plus de 60 % des effectifs. Il s'agit particulièrement des activités relatives au commerce.

Dans les villes de Douala et Yaoundé, on constate une faible représentation des activités du secteur primaire. En revanche, les activités du secteur tertiaire prédominent, plus de trois personnes qui travaillent sur quatre y exercent leurs activités. Il y a tout aussi lieu de signaler la présence significative des activités relevant du secteur secondaire, essentiellement la manufacture et les bâtiments et travaux publics.

Tableau 5.16 : Répartition proportionnelle et effectifs de la population active occupée par branche/secteur d'activité selon le niveau d'instruction

Branche/Secteur d'Activité	Sans Niveau	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Ensemble
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	88.8	66.3	36.4	17.7	5.9	63.6
Industries Extractives	0.1	0.1	0.1	0.2	0.5	0.1
Activités de Fabrication	1.6	6.4	10.7	8.9	6.1	5.6
Production/Distribution Eau/Electricité	0.0	0.1	0.4	1.2	1.7	0.3
Construction	0.6	2.4	5.1	5.5	3.5	2.5
Commerce/Entretien	5.7	11.4	19.3	21.2	13.0	11.5
Hôtels et Restaurants	0.3	0.8	1.7	2.3	1.5	0.9
Transport et Communications	1.1	4.8	8.5	9.2	8.6	4.6
Activités Financières	0.0	0.1	0.3	1.6	5.0	0.4
Immobilier/Location	0.3	0.7	1.9	4.4	8.7	1.3
Administration Publique/Défense et Autres Services	1.5	6.8	15.5	27.9	45.5	9.3
Secteur d'activité						
<i>Secteur Primaire</i>	88.8	66.3	36.4	17.7	5.9	63.6
<i>Secteur secondaire</i>	2.2	9.0	16.3	15.8	11.8	8.4
<i>Secteur tertiaire</i>	9.0	24.6	47.3	66.5	82.4	28.0
Masculin	100	100	100	100	100	100
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	83.2	60.0	34.9	19.4	6.1	55.4
Industries Extractives	0.1	0.2	0.2	0.2	0.5	0.2
Activités de Fabrication	2.3	6.8	9.1	8.1	6.1	6.0
Production/Distribution Eau/Electricité	0.0	0.2	0.6	1.3	1.7	0.4
Construction	1.2	4.1	7.7	7.3	4.2	4.3
Commerce/Entretien	7.2	10.3	15.8	19.0	13.2	11.4
Hôtels et Restaurants	0.3	0.5	1.0	1.6	1.2	0.7
Transport et Communications	2.4	8.1	12.2	10.9	8.7	7.5
Activités Financières	0.0	0.1	0.3	1.3	4.4	0.4
Immobilier/Location	0.7	1.2	2.3	4.1	8.5	1.9
Administration Publique/Défense et Autres Services	2.5	8.5	16.0	26.9	45.3	11.8
Secteur d'activité						
<i>Secteur Primaire</i>	83.2	60.0	34.9	19.4	6.1	55.4
<i>Secteur secondaire</i>	3.7	11.2	17.6	17.0	12.6	10.9
<i>Secteur tertiaire</i>	13.1	28.7	47.6	63.7	81.3	33.7
Féminin	100	100	100	100	100	100
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	93.5	74.9	39.3	12.9	4.9	74.3
Industries Extractives	0.0	0.0	0.0	0.1	0.4	0.0
Activités de Fabrication	0.9	5.9	13.6	11.2	6.1	4.9
Production/Distribution Eau/Electricité	0.0	0.0	0.1	0.9	1.7	0.1
Construction	0.1	0.1	0.3	0.6	1.1	0.2
Commerce/Entretien	4.4	13.0	25.9	27.6	12.4	11.6
Hôtels et Restaurants	0.3	1.2	3.0	4.2	2.6	1.2
Transport et Communications	0.1	0.4	1.7	4.4	8.2	0.7
Activités Financières	0.0	0.0	0.3	2.5	7.2	0.3
Immobilier/Location	0.0	0.1	1.2	5.1	9.3	0.6
Administration Publique/Défense et Autres Services	0.6	4.4	14.6	30.6	46.1	6.1
Secteur d'activité						
<i>Secteur Primaire</i>	93.5	74.9	39.3	12.9	4.9	74.3
<i>Secteur secondaire</i>	1.0	6.1	14.0	12.7	9.2	5.2
<i>Secteur tertiaire</i>	5.5	19.1	46.7	74.4	85.9	20.5

Les personnes sans niveau d'instruction exercent en majorité dans le secteur primaire, constitué des branches agricoles, d'élevage, de pêche et de la sylviculture. Il convient de signaler qu'il s'agit en général d'une agriculture traditionnelle. On peut d'ailleurs présumer du faible niveau de la production qui en résulterait, compte tenu

du bas niveau des travailleurs qui ne peuvent pas appliquer les techniques modernes de production. A peu près neuf travailleurs sans niveau sur dix exercent leurs activités dans ce secteur. De même, les travailleurs de niveau primaire se retrouvent en majorité dans ledit secteur avec sept travailleurs sur dix, contre deux sur cinq parmi les travailleurs de niveau secondaire. Au fur à mesure que le niveau d'instruction s'élève, il y a abandon du secteur primaire au profit du secteur tertiaire. Parmi les travailleurs de niveau secondaire, environ un travailleur sur cinq exerce dans le secteur secondaire, plus précisément dans l'artisanat de fabrication. Plus de quatre travailleurs ayant un niveau supérieur sur cinq exercent leurs activités dans le secteur tertiaire, contre trois sur cinq et un sur deux respectivement pour ceux de niveau secondaire deux et de niveau secondaire un, tous ces travailleurs se retrouvant en majorité dans l'administration ou dans le commerce.

Tableau : 5.17 Taux de salarisation de la population active occupée exerçant dans le secteur non-agricole par région selon le sexe et le milieu de résidence.

Région	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	48.2	30.9	42.9	50.0	33.5	44.9	37.7	15.8	30.9
Adamaoua	41.8	19.6	37.1	44.8	24.3	40.8	28.9	7.4	22.6
Centre	55.9	41.1	51.2	56.4	42.2	51.8	50.5	27.3	43.8
Est	50.2	27.7	45.1	52.8	31.1	47.7	43.1	16.3	37.7
Extrême-Nord	37.1	15.8	32.4	38.0	19.7	34.5	33.6	8.0	25.4
Littoral	52.6	34.0	46.8	52.6	34.4	46.9	54.5	19.0	42.1
Nord	43.3	18.9	37.6	44.7	25.4	40.9	36.1	5.6	24.5
Nord-Ouest	29.2	16.5	25.0	33.1	18.7	28.0	21.7	10.8	18.5
Ouest	40.0	22.6	34.7	43.4	25.4	37.8	32.1	15.4	27.3
Sud	54.7	31.8	47.7	54.3	34.6	47.9	55.5	25.5	47.3
Sud-Ouest	39.7	21.5	32.9	41.3	24.1	35.0	34.9	14.9	26.9

On peut observer que les emplois salariés sont beaucoup plus concentrés en milieu urbain qu'en milieu rural, car en zone rurale il y a d'ailleurs très peu d'activités non agricoles. Ils représentent 44,9 % en zone urbaine contre à peine 30,9 % en zone rurale. La femme éprouve plus de difficultés à trouver un emploi salarié que l'homme.

Au plan spatial, on peut observer que la proportion d'emplois salariés est particulièrement basse dans la région du Nord-Ouest où seul un emploi sur cinq est salarié au contraire de la région du Centre où l'on retrouve près d'un emploi sur deux.

Tableau : 5.18 Proportion des femmes salariées dans le secteur non-agricole par région selon le sexe et le milieu de résidence.

Régions	Urbain	Rural	Ensemble
Cameroun	22.9	15.7	22.1
Adamaoua	11.6	9.5	11.3
Centre	26.4	18.0	25.9
Est	15.3	8.9	13.9
Extrême-Nord	10.9	10.1	10.8
Littoral	22.8	15.6	22.7
Nord	12.2	8.6	11.7
Nord-Ouest	23.6	16.7	21.9
Ouest	21.2	16.3	20.1
Sud	23.3	14.8	20.4
Sud-ouest	25.3	22.2	24.7

La femme, pour asseoir son autonomie, doit disposer d'un revenu permanent. Le salaire est forcément cet élément là. Aussi, il est intéressant de mesurer le poids des femmes salariées dans le secteur non-agricole. Aussi longtemps que les taux seront en dessous de cinquante pour cent, on conclura que la femme demeure lésée par rapport à l'homme. Par conséquent, l'égalité des chances sera toujours utopique. Il faut déjà noter que la femme est plus exposée au chômage que l'homme, de même nous avons établi que les femmes étaient numériquement moins actives que les hommes puisqu'elles se retrouvent massivement au foyer. Tous ces éléments concourent à expliquer la faible représentativité des femmes dans les activités salariées. Néanmoins, on peut constater que cette représentativité est particulièrement faible dans les régions septentrionales et celle de l'Est, où la proportion des femmes salariées n'excède pas 15%. En revanche, la situation est moins alarmante dans les régions du Centre et du Sud-ouest, où près d'un travailleur salarié sur 4 est de sexe féminin. S'agissant du milieu de résidence, on constate que quel que soit la région, la proportion des femmes salariées est supérieure en milieu urbain. Toutefois, dans la zone rurale du Sud-ouest, cette proportion est relativement élevée (22,2%). Ce qui est peut-être dû aux grandes plantations se trouvant dans cette région.

5.4. Secteur de l'économie employant la main-d'œuvre

Dans cette section, il s'agit de connaître la distribution de la population active occupée en fonction du secteur de l'économie qui peut être formel ou informel. La forte représentativité du secteur formel montre le niveau de modernisation de l'économie. Le secteur informel étant très disparates, les analyses qui suivent le distingueront en informel agricole et en informel non agricole.

Tableau 5.19 : Répartition proportionnelle et effectifs de la Population active occupée par Secteur de l'économie selon le milieu de résidence et le sexe

Secteur de l'économie	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	100,0								
formel	30.3	22.3	27.4	3.8	1.1	2.5	16.2	8.2	12.7
Informel non agricole	54.0	49.5	52.4	11.3	5.6	8.5	31.3	20.3	26.5
Informel agricole	15.7	28.2	20.1	84.9	93.3	89.1	52.4	71.6	60.8

Il apparaît à la lecture du tableau 5.19 que le secteur informel occupe à lui tout seul près de neuf personnes sur dix, dont 26,5% dans le secteur informel non agricole. Les activités en zone rurale relèvent tout naturellement dans leur immense majorité du secteur informel non agricole. Le secteur formel concerne aussi bien les activités relevant du domaine public que privé et n'emploie qu'à peine 12,7 % des effectifs employés.

Tableau 5.20 : Rapports de masculinité de la population active occupée par secteur de l'économie selon le milieu de résidence

Secteur de l'économie	Rapports de masculinité		
	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble	181.2	103.0	129.2
formel	246.5	359.2	256.5
Informel non agricole	198.4	207.4	200.0
Informel agricole	101.0	93.8	94.7

Le secteur formel est presque exclusivement réservé aux hommes. Par contre, on retrouve un peu plus de femmes que d'hommes dans le secteur informel agricole.

Tableau 5.21 : Répartition proportionnelle de la population active et occupée par Région/ville selon le Secteur de l'économie

Région/Ville	Secteur de l'économie							
	formel	RM	Informel non agricole	RM	Informel agricole	RM	Ensemble	RM
Cameroun	12.7	256.5	26.5	200.0	60.8	94.7	100.0	129.2
Yaoundé	38.9	194.4	59.2	192.0	1.9	133.8	100.0	191.0
Wouri/Douala	35.3	266.9	62.8	189.1	1.9	268.5	100.0	213.4
Adamaoua	7.8	563.5	24.3	324.2	67.9	189.4	100.0	228.1
Centre	24.1	203.6	39.0	190.5	36.8	85.7	100.0	142.4
Est	7.8	411.5	15.8	293.7	76.4	96.3	100.0	124.8
Extrême-Nord	2.6	704.2	7.8	315.3	89.6	101.6	100.0	114.4
Littoral	28.8	270.2	52.6	189.2	18.7	104.5	100.0	184.8
Nord	4.3	655.6	11.0	274.0	84.8	108.2	100.0	126.1
Nord-Ouest	7.2	197.0	23.8	180.1	69.0	67.2	100.0	91.6
Ouest	10.1	277.8	26.0	201.0	63.9	59.6	100.0	94.8
Sud	12.2	306.7	23.7	192.5	64.2	89.7	100.0	122.3
Sud-Ouest	11.1	209.9	32.2	157.6	56.7	130.0	100.0	145.0

De prime abord, on peut noter une disparité importante du poids du secteur formel d'une région à l'autre. En effet, les effectifs sont relativement élevés dans les régions du Centre et du Littoral, et particulièrement faibles dans les régions du Nord et l'Extrême-Nord où les activités relevant du secteur informel non-agricole sont également très rares. La femme est particulièrement présente dans le secteur informel agricole dans les régions du Sud, de l'Ouest, du Nord-Ouest et de l'Est.

Tableau 5.22 : Répartition proportionnelle de la population active occupée par Branche/Secteur d'activité selon le Secteur de l'économie

Branche/Secteur d'activité	Secteur de l'économie							
	moderne	RM	Informel non agricole	RM	Informel agricole	RM	Total	RM
Ensemble	12.7	256.5	26.5	199.9	60.8	94.7	100.0	129.1
Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche	0.1	2736.5	1.6	420.9	98.3	94.7	100.0	96.9
Industries Extractives	28.1	670.2	71.3	546.2	0.6	600.0	100.0	577.1
Activités de Fabrication	19.0	425.0	78.9	125.9	2.1	1453.7	100.0	158.6
Production/Distribution Eau/Electricité	69.2	453.5	30.8	1118.2	0.0		100.0	565.2
Construction	12.5	1812.9	87.5	4289.9	0.1	742.9	100.0	3672.4
Commerce/Entretien	10.0	235.7	89.7	120.2	0.3	365.3	100.0	128.4
Hôtels et Restaurants	24.3	155.5	75.3	55.1	0.4	31.7	100.0	71.3
Transport et Communications	27.3	753.3	72.7	1833.6	0.0*	363.6	100.0	1333.7
Activités Financières	81.4	177.9	18.6	196.2	0.0		100.0	181.1
Immobilier/Location	59.9	332.1	40.1	543.8	0.0	350.0	100.0	397.7
Administration Publique/Défense et Autres Services	52.4	294.7	47.4	218.4	0.2	54.4	100.0	252.6
Secteur d'activité								
<i>Secteur Primaire</i>	0.1	2736.5	1.6	420.9	98.3	94.7	100.0	96.9
<i>Secteur secondaire</i>	18.8	520.6	79.8	234.1	1.4	1426.7	100.0	270.4
<i>Secteur tertiaire</i>	30.7	308.4	69.1	184.9	0.2	154.2	100.0	213.7

On constate que les activités des branches agricoles relèvent presque exclusivement du secteur informel agricole. En effet, plus de 98 % des personnes qui exercent dans la branche font des activités agricoles de manière informelle. Les activités de distribution relèvent davantage du secteur moderne que du secteur informel non-agricole avec respectivement 69,2 % et 30,8 % des effectifs employés. Les activités financières s'exercent également beaucoup plus dans le formel que l'informel non-agricole; plus de 80 % des actifs occupés travaillant dans ce secteur sont dans le formel. Dans l'ensemble, les activités informelles sont prépondérantes dans les activités ci-après : industries extractives et manufacturières, commerce, hôtellerie et transport. Il s'agit des secteurs où la concurrence internationale est presque inexistante, mais où l'on retrouve plutôt de nombreuses petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries.

5.5. Adéquation formation-emploi

La relation formation-emploi est influencée d'un côté par les comportements des acteurs de l'offre de travail, c'est-à-dire leurs choix de formation et de l'autre côté par la demande de travail des entreprises. Les individus ne choisissent pas toujours les métiers qu'ils désirent, qui correspondent à leur formation. Ils sont soumis à plusieurs contraintes. Pour le cas particulier des jeunes, la question est de savoir s'il faut poursuivre la scolarité pour avoir plus de chances de trouver un emploi qualifié. Il convient de rappeler que la conjoncture économique joue fortement aussi bien sur l'offre que sur la demande de travail, celle-ci ayant un impact en amont sur les choix d'orientation et en aval sur les conditions d'insertion des jeunes.

Les données du recensement ne permettent pas d'appréhender de manière réelle l'adéquation formation-emploi. Toutefois, une analyse sera faite pour essayer d'étudier le phénomène. L'approche utilisée sera celle du déclassement. On s'intéressera particulièrement aux catégories dites supérieures, à savoir les cadres supérieurs et moyens et les agents de maîtrise. On parlera de déclassement lorsque la qualification d'un individu est supérieure à celle qui est requise pour l'emploi qu'il occupe. On admet que les cadres moyens peuvent occuper des emplois supérieurs après une certaine ancienneté dans la profession.

Tableau 5.23 : Répartition en % de la population active occupée âgée de 15 ans et plus par profession regroupée selon l'emploi regroupé

Profession	Emplois qualifiés	Emplois de niveau intermédiaire (pour cadres moyens et agents de maîtrise)	Emplois de type employés de bureau	Artisanat de commerce et autres services rendus)	Conduite et mécanique	Artisanat d'art	Emplois agricoles de type vivrier	Emplois pour ouvriers non qualifiés	Total
Cadres supérieurs	55,3	39,4	0,8	0,9	0,1	0,3	2,9	0,2	100
Cadres moyens et Agents de maîtrise	1,6	84,1	1,0	7,3	0,4	0,7	4,5	0,5	100
Employés de bureau	1,0	1,7	87,5	3,1	0,3	0,8	5,0	0,7	100
Commerçants et autres services	0,1	0,2	0,1	97,5	0,2	0,2	1,4	0,3	100
Conducteurs et ouvriers mécaniques	0,1	0,3	0,1	1,0	88,9	0,7	8,0	0,9	100
Artisans et autres ouvriers qualifiés	0,2	0,5	0,2	2,8	1,5	82,3	10,9	1,4	100
Agriculteurs traditionnels	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	99,5	0,1	100
Ouvriers non qualifiés	0,1	0,2	0,1	0,7	0,3	0,3	3,0	95,4	100

Une hypothèse de l'analyse est qu'il y a adéquation parfaite lorsque tous les emplois sont concentrés sur la diagonale principale (en gras dans le tableau). Ainsi, en cas d'adéquation parfaite, on devrait avoir 100 % dans toutes les huit cases de la diagonale. On parlera de déclassement pour tous les travailleurs qui exercent des emplois plutôt compatibles à un niveau de qualification inférieur aux leurs.

De même, on parlera de sur-classement quand des travailleurs occupent des emplois réservés à une catégorie supérieure à la leur. Toutefois, les éventuels sur-classements observés dans les professions subalternes sont plutôt liés à la qualité des données et ne doivent donc pas être pris en compte. Il est entendu que l'analyse du déclassement suppose normalement que l'on puisse mettre en relation, une nomenclature des emplois et une nomenclature des professions. Si cette mise en adéquation est relativement aisée pour la Fonction Publique, puisque l'accès à un poste de niveau donné est conditionné par la détention de certains diplômes, il n'en est pas de même pour le secteur privé. Aussi notre tentative de classification présente-t-elle forcément des limites. Néanmoins, il est supposé que les métiers qualifiés sont exercés par les cadres et en partie par les agents de maîtrise et ceux moins qualifiés, par les autres corps de métier.

On constate à la lecture du tableau 5.23 que plus de la moitié des cadres supérieurs exercent un emploi compatible à leur niveau. En effet, ils sont 55,3% à exercer des emplois qualifiés. Pour les cadres moyens et agents de maîtrise, cette proportion est nettement plus élevée (84,1%) auxquels on pourrait ajouter les 1,6% qui ont été surclassés. Il y a tout de même des cadres qui exercent des emplois de subalterne. Cette matrice aurait dû être diagonale, on aurait alors parlé d'adéquation parfaite.

CHAPITRE 6. ECONOMIE INFORMELLE

L'économie informelle dans le monde d'aujourd'hui représente 52,2% du total de l'emploi en Amérique latine, 78,2% en Asie et 55,7% en Afrique dont près de 90% au Cameroun en novembre 2005. Cette économie absorbe le plus souvent des travailleurs qui, sans elle, seraient sans travail ou sans revenu. Cette situation caractérise notamment, mais non exclusivement, les pays en développement dont la population active est importante et en expansion rapide.

L'expansion de l'économie informelle est en partie la conséquence des programmes d'ajustement structurel qui ont entraîné la mise au chômage des travailleurs. Pour la plupart des individus, l'entrée dans l'économie informelle n'est pas un choix, elle est plutôt dictée par la nécessité de survivre. C'est notamment lorsque le chômage, le sous-emploi et la pauvreté sévissent, que les individus recherchent du travail et une source de revenu dans ce secteur, puisqu'il est relativement aisé d'y accéder et que les exigences en termes de niveau d'instruction, de qualifications et de capital y sont particulièrement modestes. Mais, le plus souvent, les emplois ainsi créés ne satisfont pas aux critères de travail décent. Les travailleurs de l'économie informelle ont un revenu faible, une sécurité de l'emploi pratiquement inexistante, aucune protection sociale et très peu de chances d'accéder à l'éducation et à la formation professionnelle institutionnelle. Le travail dans l'économie informelle, c'est aussi un émiettement des lieux de travail, le caractère indéfini de ces lieux, le danger ou l'insalubrité des conditions de travail, un niveau de qualification et de productivité dérisoires, un revenu médiocre et aléatoire, une durée de travail sans limites, un manque d'accès à l'information, au marché, au crédit, à la formation professionnelle et à la technologie, et enfin des degrés divers de dépendance et de vulnérabilité.

Dans ce chapitre, il est question de cerner l'économie informelle à partir des caractéristiques individuelles des personnes qui y exercent leurs activités. Etant donné que les caractéristiques des individus varient assez sensiblement qu'ils exercent dans l'agriculture ou non, on distinguera le secteur informel agricole de celui non agricole. Ensuite, seront mises en exergue quelques activités du secteur informel non agricole.

6.1. Caractéristiques de la population exerçant dans le secteur informel non-agricole

Comme signalé dans le paragraphe précédent, le secteur informel est le refuge de toutes les catégories de population. On y retrouve aussi bien les hommes que les femmes, indépendamment du statut matrimonial, de l'âge et du niveau d'instruction. Les activités qui y sont exercées sont de formes variées.

Tableau 6.1 : Répartition proportionnelle de la population de 15 ans et plus active occupée exerçant dans l'informel non-agricole par type de secteur selon le milieu de résidence et le sexe

Type de secteur	URBAIN			RURAL			ENSEMBLE		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Total	100,0	100	100,0						
Secteur informel de production artisanale	42.2	33.7	39.3	50.8	37.3	46.4	43.8	34.4	40.7
Secteur informel du bâtiment et travaux publics	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Secteur informel de la mécanique et réparations	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Secteur informel de la communication et des transports	0.3	0.7	0.4	0.2	0.3	0.3	0.2	0.6	0.4
Secteur informel de petit commerce de produits manufacturés	13.4	12.3	13.0	5.8	7.7	6.5	12.0	11.4	11.8
Secteur informel de la vente des denrées alimentaires et de la restauration	14.2	34.5	21.0	12.8	36.2	20.4	13.9	34.8	20.9
Secteur informel de services personnels	29.7	18.7	26.0	30.0	18.2	26.2	29.8	18.6	26.0

Dans l'ensemble, le secteur informel non agricole est dominé par les activités relevant de l'artisanat de production; on y retrouve deux personnes sur cinq. Les activités de services, de vente des denrées alimentaires et du commerce de détail y sont aussi assez représentées.

Comme autre fait saillant, on note la faible prépondérance des activités de transport et communication, de réparation, de bâtiment et travaux publics. Ces activités occupent à peine 0,4 % des individus du secteur informel non-agricole. Quel que soit le milieu de résidence, la proportion des activités relevant du domaine de la vente des denrées alimentaires est plus forte parmi les femmes. En effet, plus de trois femmes sur dix exercent dans ce secteur où on retrouve majoritairement les « bayam sellam », contre moins d'un homme sur cinq. Il est à noter que l'écart se creuse davantage en zone rurale.

En revanche, en milieu urbain la proportion des activités relevant des services et de la production artisanale est plus importante chez les *hommes* (42,2% contre 33,7 % chez les femmes pour l'artisanat et 29,7% contre 18,7% pour les services). Les mêmes tendances peuvent être observées en milieu rural.

Tableau 6.2 : Répartition proportionnelle de la population de 15 ans et plus active occupée exerçant dans l’informel non-agricole par emploi groupé selon le milieu de résidence et le sexe

Type d'emploi regroupé	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Total	100,0								
01: prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	9.5	7.4	8.8	6.4	3.8	5.6	8.9	6.8	8.3
02: prof intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise	12.6	16.4	13.8	16.0	14.0	15.4	13.2	16.0	14.1
03: employés de type administratif	2.8	6.6	4.0	1.7	1.8	1.7	2.6	5.8	3.6
04: services et commerce	22.5	44.5	29.5	16.8	41.9	24.4	21.5	44.1	28.7
05: conducteurs ouvriers mécaniques	13.8	0.5	9.5	12.8	0.6	9.1	13.6	0.5	9.5
06: artisans ouvriers qualifiés	24.2	14.4	21.1	29.7	20.9	27.1	25.2	15.4	22.1
07: manœuvres, ouvriers non qualifiés	8.4	6.6	7.8	10.2	9.6	10.0	8.7	7.1	8.2
09: agriculture, élevage, pêche	0.2	0.1	0.2	1.7	0.7	1.4	0.4	0.2	0.4
10: autres	6	3.5	5.3	4.7	6.7	5.3	5.9	4.1	5.1

La grande majorité des individus exerçant dans le secteur informel non agricole font dans le commerce et service soit 28,7% de l’ensemble des travailleurs, viennent ensuite les activités artisanales (.22,1% des travailleurs. on peut noter la présence non négligeable des emplois de type "profession intellectuelles et cadres supérieurs d'entreprises", ceux-ci sont occupés par 8,3% des travailleurs. Ce qui dénote une forme de structuration du secteur informel non agricole cet qui pourra faciliter sa mutation vers le formel.

Tableau 6.3 : Taux d’informalisation non-agricole par niveau d’instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d’instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans Niveau	49.6	27.9	40.5	4.5	2.6	3.4	14.8	6.2	10.1
Primaire	63.7	56.7	61.1	13.5	7.2	10.6	33.8	22.9	29.1
Secondaire 1	63.4	67.2	64.8	19.9	15.8	18.4	47.4	48.0	47.6
Secondaire 2	47.4	45.1	46.7	24.2	25.9	24.6	42.2	42.4	42.2
Supérieur	24.9	20.8	23.8	25.5	20.3	24.4	25.0	20.7	23.8
Ensemble	54.0	49.5	52.4	11.3	5.6	8.5	31.3	20.3	26.5

S’agissant du niveau d’instruction, on constate que quel que soit le sexe et le milieu de résidence, les individus sont fortement représentés dans le secteur informel non agricole. Il n’y a que les individus sans niveau qui y sont faiblement représentés (10,1%). On constate également que 23,8% des individus actifs occupés de niveau supérieur exercent dans ce domaine. On y retrouve plus d’hommes (31,3%) que de femmes (20,3%). Ce qui tend à expliquer la forte représentativité des emplois de type

"profession intellectuelles et cadres supérieurs d'entreprise" observée précédemment.

Tableau 6.4 : Répartition proportionnelle des actifs occupés exerçant dans l'informalisation non agricole par état matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	54.0	49.5	52.4	11.3	5.6	8.5	31.3	20.3	26.5
Célibataire	67,4	61,0	65,2	14,4	11,0	13,1	42,2	34,8	39,5
Union libre	59,3	63,1	60,3	17,6	8,0	13,2	44,0	31,4	39,6
Marié	46,5	42,8	45,3	9,9	4,3	7,2	26,0	15,1	21,5
Séparé et divorcé	47,1	49,8	48,8	9,9	8,2	8,8	23,3	24,7	24,2
Veuf	39,5	39,5	39,5	7,9	3,7	4,2	18,5	14,4	15,0

On peut observer la prépondérance des célibataires et des mariés dans ce secteur dans les proportions de 37,1% et 48,9%. Les mêmes tendances s'observent dans les deux milieux. On peut tout simplement noter que les proportions de célibataires et de mariés sont plus fortes chez les hommes que chez les femmes, en milieu urbain, alors qu'en zone rurale on observe que la proportion de célibataires qui exercent dans le secteur est plus forte chez les femmes que chez les hommes.

6.2 Caractéristiques de la population exerçant dans le secteur informel agricole

L'économie informelle agricole est le principal fournisseur des emplois au Cameroun. En effet, il faut le rappeler, ce secteur renferme 60,8% des emplois disponibles. La problématique de l'économie informelle agricole est la part des personnes âgées dans ce secteur. En effet, certains économistes expliquent la baisse de la production agricole par la structure de la population de ce secteur. En effet, ces économistes pensent qu'avec l'exode rural, les jeunes en âge d'activité quittent les villages. L'essentiel de la production est ainsi abandonnée aux personnes âgées qui n'ont plus toute la rentabilité nécessaire.

Tableau 6.5 : Répartition (%) de la population active occupée par secteur de l'économie selon le sexe et le poids de chaque groupe d'âges.

	Ensemble				Masculin				Féminin			
	15-24 ans	25-59 ans	60ans et +	Total	15-24 ans	25-59 ans	60ans et +	Total	15-24 ans	25-59 ans	60ans et +	Total
Moderne	6,7	90,9	2,4	100	6,3	90,9	2,8	100	7,7	91,0	1,3	100
Informel non agricole	22,6	73,6	3,8	100	21,5	74,5	4,0	100	24,7	71,8	3,5	100
Informel agricole	20,5	64,2	15,3	100	18,5	64,5	17,0	100	22,5	63,9	13,6	100
Ensemble	19,3	70,1	10,6	100	17,5	71,9	10,6	100	21,8	67,7	10,5	100

L'analyse du tableau 6.5 montre que le phénomène de vieillissement de la population exerçant dans l'économie informelle agricole est une réalité. En effet, 15,3% d'individus exerçant dans ce secteur ont 60 ans et plus. Ce poids est relativement élevé quand on voit qu'il est 5 fois celui retrouvé dans l'économie informelle non agricole et plus de 6 fois celui enregistré dans le secteur moderne. Cette comparaison mérite une attention particulière quand on sait l'apport physique que demandent les activités de ce secteur.

S'agissant du sexe, on se rend compte que ce phénomène de vieillissement est relativement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. En effet, ils sont 17,0% à avoir 60 ans et plus contre 13,6% chez les femmes.

Tableau 6.6 : Poids des personnes âgées (60 ans et plus) dans l'économie informelle agricole par région selon le sexe.

Région/Ville	Ensemble	Hommes	Femmes
Cameroun	15,3	17,0	13,6
Adamaoua	13,9	15,9	10,3
Centre	17,6	17,2	18,0
Est	11,0	11,5	10,5
Extrême-Nord	15,3	19,2	11,3
Littoral	18,3	17,4	19,3
Nord	10,6	13,1	7,8
Nord-Ouest	15,2	18,9	12,7
Ouest	21,1	22,4	20,4
Sud	22,2	20,1	24,0
Sud-Ouest	12,0	13,3	10,3

L'analyse du tableau 6.6 montre que le phénomène de vieillissement de la population exerçant dans l'économie informelle est inégalement réparti au niveau des régions. En effet, on constate que ce phénomène est très élevé dans les régions du Sud (22,2%), de l'Ouest (21,1%), du Littoral (18,3%) et du Centre (17,6%) et relativement faible dans les régions du Nord (10,6%), l'Est (11,0%) et le Sud-ouest (12%). L'observation de ces pourcentages ne permet pas de ressortir une tendance générale. Des études plus poussées pourront sans doute donner les facteurs explicatifs de cette distribution régionale. Toutefois, des pistes peuvent être ouvertes à savoir :

- la présence des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et du personnel du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) peuvent maintenir les populations jeunes dans les campagnes ;
- la migration de retour dans certaines régions qui peut agir positivement sur le phénomène.

6.3. Gros plan sur quelques activités du secteur informel non agricole

Les activités ci-dessous ont été choisies non parce qu'elles sont plus florissantes, ni plus répandues, mais de par la pénibilité ou la précarité qui les caractérisent. Il s'agit des activités qui présentent un déficit chronique de travail décent, en effet nous savons que les individus concernés ne sont pas organisés, ils sont exposés aux accidents et autres risques liés à leur métier. On aurait pu également parler des savetiers, des vendeurs à la sauvette, des laveurs et bien d'autres petits métiers qui foisonnent dans la plupart de nos villes et campagnes.

6.2.1. Les revendeuses

Encore appelées « bayam sellam », ces personnes constituent la mamelle nourricière de nos villes. Jadis métier réservé aux seules femmes, on y retrouve désormais de plus en plus d'hommes. Elles s'approvisionnent auprès des femmes rurales qui n'ont pas accès aux marchés. Il s'agit dans la plupart des cas des vivres frais destinés à la consommation. On entre généralement dans cette activité de deux façons :

- D'abord comme aide-familial. On aide son parent dès le jeune âge et à l'arrêt des études (d'habitude précoce), on se met à son propre compte ;
- Ensuite comme indépendant. Pour les jeunes filles après les premières maternités pour subvenir aux besoins de leur progéniture et pour les jeunes

Tableau 6.5 : Répartition proportionnelle des revendeurs de 15 ans par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	100,0								
Célibataire	37.4	28.5	31.2	34.7	27.1	29.4	37.0	28.3	30.9
Union libre	8.4	7.0	7.4	4.7	7.0	6.3	7.8	7.0	7.3
Marié	51.9	45.7	47.6	58.2	49.9	52.4	52.8	46.3	48.3
Séparé et divorcé	1.3	5.3	4.1	1.9	5.2	4.2	1.4	5.3	4.1
Veuf	1.0	13.4	9.7	0.5	10.9	7.7	0.9	13.1	9.4
Effectifs	3570	8080	11650	597	1371	1968	4167	9451	13618

L'analyse du tableau 6.5 montre que le métier de revendeur est à plus de 85,5% pratiqué en milieu urbain ce milieu étant le principal lieu d'échange des marchandises. Ce métier est en majorité exercé par les célibataires et les mariés (30,9% et 48,3%). progéniture.

Tableau 6.6 : Répartition proportionnelle des "revendeurs" de 15 ans et plus par grands groupes d'âges selon le sexe

Niveau d'instruction	Ensemble	Masculin	Féminin	RM	Poids du milieu urbain
Total	100	100	100	44.1	85.5
15-24 ans	14.3	20.0	11.7	75.0	82.3
25-39 ans	47.9	49.3	47.3	46.0	85.0
40-59 ans	32.3	24.4	35.8	30.1	88.1
60 ans et plus	5.5	6.3	5.2	53.5	84.4

On peut observer la forte proportion des 25- 39 ans (47, 9%) et des individus âgés 40- 59 ans (32,3%). O peut aussi constater que les hommes sont plus précoces dans cette activité que les femmes. En effet, ils sont 20,0% à avoir entre 15 et 24 ans contre 11,7% seulement de femmes.

Tableau 6.7 : Répartition proportionnelle des "revendeurs" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par niveau d'instruction selon le sexe.

Niveau d'instruction	Ensemble	Masculin	Féminin	RM	Poids du milieu urbain
Total	100,0	100,0	100,0	44.1	85.5
Sans Niveau	15.7	17.9	14.7	53.6	77.9
Primaire	44.3	39.0	46.7	36.8	84.8
Secondaire 1	27.8	24.6	29.3	37.0	88.4
Secondaire 2	10.6	15.2	8.6	78.0	92.0
Supérieur	1.6	3.4	0.8	193.2	91.6

S'agissant du niveau d'instruction, on constate que celui des revendeurs est relativement faible. 60% d'entre eux ont un niveau au plus égal au primaire. Toutefois, on retrouve des personnes de niveau supérieur (1,6%), notamment chez les hommes où ils représentent 3,4% d'entre eux.

6.2.2. Les moto taximen

Quasi-inexistante il y a de cela une dizaine d'années, cette activité a pris de l'ampleur dans la plupart de nos villes. Ceci du fait de la baisse des prix des motos mais aussi de l'extension géographique des villes. En effet, dans les métropoles, les quartiers périphériques sont parfois spontanés et ne bénéficient pas toujours de toutes les infrastructures inhérentes à la ville et notamment des routes bitumées pour l'accès des taxis. Raison pour laquelle les populations trouvent des alternatives par le biais de la moto. Dans les villes secondaires et en milieu rural, les moto-taxis permettent les déplacements mais aussi le désenclavement des villages environnants. Cette activité, à la limite dangereuse, fait vivre beaucoup de jeunes désœuvrés, elle est cependant devenue un sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics. C'est presque exclusivement l'apanage des jeunes garçons.

Tableau 6.8 : Répartition proportionnelle des "moto taximen" de 15 ans et plus active occupée exerçant dans l'informel par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Total	100,0								
Célibataire	45.7	64.5	46.0	37.8	44.9	37.9	44.8	62.1	45.0
Union libre	10.6	6.2	10.5	11.3	10.2	11.3	10.7	6.7	10.6
Marié	42.5	23.2	42.3	49.0	32.7	48.8	43.4	24.4	43.1
Séparé et divorcé	0.8	3.2	0.8	1.2	0.0	1.2	0.8	2.8	0.8
Veuf	0.4	2.9	0.4	0.6	12.2	0.8	0.4	4.1	0.4
Effectifs	24134	356	24490	3502	59	3561	27636	415	28051

Comme on peut le remarquer, ce sont en majorité les célibataires et les mariés qui se retrouvent dans cette activité. Ils représentent respectivement 45,0% et 43,1% de l'ensemble des travailleurs. Pour le cas particulier des célibataires leur poids est plus marqué chez les femmes (62,1% contre 44,8% chez les hommes).

Tableau 6.9 : Répartition proportionnelle des "moto taximen" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par grands groupes d'âges selon le sexe

Niveau d'instruction	Ensemble	Masculin	Féminin	RM	Poids du milieu urbain
Total	100,0	100,0	100,0	6659.3	87.3
15-24 ans	31.4	31.1	11.7	4000.0	85.1
25-39 ans	56.5	56.8	47.3	10825.5	88.7
40-59 ans	11.5	11.5	35.7	6506.1	86.6
60 ans et plus	0.6	0.5	5.2	2516.7	84.7

S'agissant de l'âge, on constate que cette activité est l'apanage des jeunes. En effet, 87,9% des actifs occupés du secteur ont moins de 40 ans. Après 60 ans, on ne retrouve pratiquement plus de personnes exerçant cette activité qui exige beaucoup de force physique. S'agissant de l'aspect genre, c'est un métier qui est généralement pratiqué par les hommes. On y retrouve des rapports de masculinité insolite tel que 10825% au groupe d'âges 25-39 ans. Pour ce qui est du milieu de résidence, on constate que cette activité est pratiquée en milieu urbain en grande majorité. Ils sont 87,3% à exercer dans ce milieu.

Tableau 6.10 : Répartition proportionnelle des "moto taximen" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par niveau d'instruction selon le sexe.

Niveau d'instruction	Ensemble	Masculin	Féminin	RM	Poids du milieu urbain
Total	100	100	100	6659.3	87.3
Sans Niveau	11.6	11.5	19.3	3963.8	86.7
Primaire	42.1	42.1	46.6	6004.7	83.7
Secondaire 1	32.9	33.0	26.3	8345.0	89.8
Secondaire 2	12.0	12.1	7.2	11103.3	92.8
Supérieur	1.3	1.3	0.5	18250.0	96.7

Pour ce qui est du niveau d'instruction, on constate qu'il est très faible dans le secteur. En effet, 53,7% des actifs occupés du secteur ont un niveau d'instruction au plus égal au primaire. Ce faible niveau est accentué chez les femmes où elles sont 65,9% à avoir un niveau au plus égal au primaire.

6.2.3. Les gérants de "call-box"

Cette activité a pris de l'ampleur avec l'avènement du téléphone mobile. Elle s'exerce en plein air sous des abris de fortune ou alors de façon ambulante. On y retrouve aussi bien les hommes que les femmes, tant en milieu urbain où elle est prépondérante qu'en zone rurale où elle s'installe petit à petit dans les mœurs.

Tableau 6.11 : Répartition proportionnelle des gérants de "call-box" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Total	100,0								
Célibataire	60.9	67.2	65.7	43.9	62.1	55.5	59.6	67.0	65.2
Union libre	11.2	9.0	9.5	11.0	10.3	10.6	11.2	9.0	9.6
Marié	26.9	18.4	20.4	45.1	23.4	31.3	28.3	18.6	21.0
Séparé et divorcé	0.9	3.0	2.5	0.0	1.4	0.9	0.8	3.0	2.4
Veuf	0.1	2.4	1.8	0.0	2.8	1.8	0.1	2.4	1.8
Effectifs	1072	3403	4475	88	151	239	1160	3554	4714

Comme pour la plupart des petits métiers, les célibataires sont prédominants dans la gérance des call-box. En effet, 65,2% des individus exerçant cette activité sont célibataires. Cette proportion de célibataires est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. En effet, elles sont 67,0% célibataires dans l'activité, contre 59,6% chez les hommes. Il y a globalement plus de femmes que d'hommes dans ce domaine, c'est un métier qui demande beaucoup de patience, c'est qui est généralement l'opprobre de la femme.

Tableau 6.12 : Répartition proportionnelle des gérants de "call-box" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par niveau d'instruction selon le sexe.

Niveau d'instruction	Ensemble	Masculin	Féminin	RM	Poids du milieu urbain
Total	100	100	100	32.6	94.9
Sans Niveau	3.2	4.6	2.8	53.0	82.4
Primaire	25.5	25.0	25.7	31.8	91.6
Secondaire 1	46.0	31.8	50.6	20.5	95.9
Secondaire 2	21.1	27.8	18.9	48.1	98.2
Supérieur	4.1	10.8	1.9	181.2	97.9

Pour ce qui est du niveau d'instruction, on constate que celui des gérants de call-box est relativement élevé (comparativement à celui des revendeuses et des moto-taximen). En effet, ils sont 71,2% à avoir au moins le niveau secondaire. Il existe toutefois des disparités entre les sexes. En effet, les hommes sont beaucoup plus instruits que les femmes; 10,8% des hommes gérants de call-box ont un niveau supérieur contre 1,9% seulement chez les femmes. Sur le plan du genre, on se rend compte que cette activité est à prédominance féminine. Pour 100 femmes gérantes de call-box, on ne retrouve que 32,6 hommes. Pour ce qui est du milieu de résidence, la pratique de cette activité en milieu rural est marginale du fait de la non-couverture totale du territoire national par les sociétés de téléphonie mobile. 94,9% des gérants de call-box exercent en milieu urbain.

Tableau 6.13 : Répartition proportionnelle des gérants de "call-box" de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par grands groupes d'âges selon le sexe

Niveau d'instruction	Ensemble	Masculin	Féminin	RM	Poids du milieu urbain
Total	100	100	100	32.6	94.9
15-24 ans	39.0	32.7	41.1	26.0	95.3
25-39 ans	54.7	55.0	54.6	32.9	95.4
40-59 ans	5.8	11.2	4.0	90.9	90.1
60 ans et plus	0.5	1.1	0.3	118.2	70.8

Pour ce qui est de l'âge, on constate que les gérants de call-box sont relativement jeunes. Ils sont 39,0% à avoir moins de 25 ans. On remarque également que les femmes s'établissent dans cette activité relativement plus jeune que les hommes. En effet, elles sont 41,1% à avoir moins de 25 ans contre 32,7% chez les hommes. Mais cela s'explique par la sortie plus précoce du système scolaire des femmes exerçant cette activité, comme on l'a vu plus haut avec le niveau d'instruction.

6.2.4 Les travailleurs domestiques

Le métier de domestique prend une place de plus en plus importante dans la société camerounaise. Cela du fait que l'activité des femmes hors du ménage est en augmentation. Toutefois, ce métier est mal rémunéré. Au Cameroun en 2005, on retrouvait 29360 domestiques dont 11852 hommes et 17508 femmes. Le phénomène est plus urbain car 85,0% des domestiques s'y retrouvent. Cela est dû au fait qu'en milieu rural, non seulement l'économie est peu monétarisée, mais en plus, les femmes emmènent généralement leurs enfants au lieu de travail qui est le champ.

Les travailleurs domestiques peuvent faire la cuisine ou le ménage, s'occuper d'animaux domestiques ou prendre soin des enfants, de personnes âgées ou handicapées. Ils travaillent à temps complet ou partiel et ils sont salariés. Malgré une importance socio-économique accrue, le travail domestique a été et demeure l'une des formes d'emploi les plus précaires, mal rémunérées, dépourvues de sécurité et de protection. De nombreux employés de maison sont surchargés de travail, sous-payés et ne bénéficient d'aucune protection. Abus et exploitation sont monnaie courante, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants et de travailleurs migrants. En raison de leur jeune âge ou de leur nationalité, et du fait qu'ils vivent souvent au domicile de leur employeur, ils sont particulièrement vulnérables aux violences verbales et physiques.

Le grave déficit de travail décent auquel sont confrontés les travailleurs domestiques est une conséquence de leur vulnérabilité sociale et juridique. Les travailleurs domestiques sont exclus en droit ou en pratique de la protection effective de la législation nationale du travail et des régimes de sécurité sociale – à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. Un autre cas est l'exclusion flagrante des travailleurs domestiques du champ de la législation relative à la santé et à la sécurité sociale au travail dans la plupart des pays, le foyer étant à tort perçu comme sûr et sans risque.

Le travail domestique se distingue des autres formes de travail à bien des égards.

Premièrement, le travail domestique est généralement confiné à l'intérieur des maisons, restant ainsi hors de portée des mécanismes conventionnels de contrôle, tels que les services d'inspection du travail qui se heurtent à des obstacles juridiques et administratifs pour l'inspection de locaux privés.

Deuxièmement, le travail domestique correspond au travail habituellement assumé à titre gracieux par les femmes et désormais par les hommes aussi; il est par conséquent perçu comme n'ayant pas de valeur et extérieur à l'économie «productive». Cela explique pourquoi les travailleurs domestiques gagnent généralement de faibles salaires, qu'ils sont souvent sous-payés ou que leur salaire n'est pas versé à intervalles réguliers.

Troisièmement, les travailleurs domestiques ont un pouvoir de négociation limité parce qu'ils constituent une main-d'œuvre «invisible» et isolée (travaillant au sein des foyers, à l'abri des regards), sans collègues de travail vers lesquels se tourner pour trouver appui et conseils sur ce qui peut être considéré comme une juste revendication ou un traitement inacceptable. Quand il s'agit de travailleurs migrants (beaucoup de centrafricains exercent ce métier dans nos domiciles), l'isolement peut être encore plus important puisqu'ils ne maîtrisent souvent pas la langue locale ou nationale, qu'ils n'ont ni famille ni réseaux de soutien sur lesquels s'appuyer. Toutes ces caractéristiques renforcent la perception du travail domestique comme n'étant pas un «vrai» travail.

Les normes internationales du travail existantes n'offrent pas d'orientation suffisante sur la manière d'assurer une protection significative aux travailleurs domestiques, soit parce qu'elles ne traitent pas du contexte spécifique dans lequel s'exerce le travail domestique, soit parce qu'elles permettent leur exclusion. Cela a conduit le Conseil d'administration du BIT à décider d'inscrire une question sur le travail décent pour les travailleurs domestiques à l'ordre du jour de la 99^{ème} session (2010) de la Conférence internationale du Travail (CIT) en vue de l'élaboration de normes du travail, selon la procédure de double discussion. Cela signifie qu'en 2010, la CIT est appelée à débattre de l'intérêt et de la forme d'un éventuel instrument international sur ce thème, et qu'une décision finale quant à une possible adoption sera prise en juin 2011.

Pour être efficace, une norme internationale spécifique aux travailleurs domestiques devra réaffirmer les protections auxquelles les employés de maison ont déjà droit en vertu des normes de l'OIT en vigueur, tout en reconnaissant la particularité de leur relation de travail et en élaborant des normes spécifiques qui fassent de ces droits une réalité. La décision de débattre d'une telle norme sur le travail décent pour les travailleurs domestiques reflète l'engagement de l'OIT, tel qu'il est stipulé dans l'Agenda pour le travail décent, de ramener des travailleurs qui furent un temps considérés comme extérieurs au sein de son mandat général. L'OIT reconnaît que les travailleurs domestiques sont de véritables travailleurs et prend en compte le fait que, dans une économie mondialisée, l'immense majorité des employés de maison sont des femmes.

Tout le développement fait ci-dessus vise à montrer l'importance d'une étude approfondie sur les conditions de travail de cette main d'œuvre.

Tableau 6.14 : Répartition proportionnelle des domestiques de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par statut matrimonial selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Total	100,0								
Célibataire	48.9	57.7	54.0	48.5	34.2	39.1	48.9	53.9	51.8
Union libre	7.0	8.1	7.6	6.1	5.2	5.5	6.9	7.6	7.3
Marié	41.4	22.6	30.4	40.6	50.3	47.0	41.3	27.1	32.9
Séparé et divorcé	1.6	4.8	3.5	1.8	2.9	2.5	1.6	4.5	3.3
Veuf	1.1	6.8	4.4	3.1	7.4	5.9	1.3	6.9	4.7
Effectifs	10325	14639	24964	1527	2869	4396	11852	17508	29360

L'analyse du tableau 6.14 montre que le travail domestique est en majorité pratiqué par les célibataires. En effet, 51,8% des domestiques sont célibataires. Ce qui s'explique par la modicité des salaires. Toutefois, on constate que 41,3% des

domestiques sont mariés, contre seulement 27,1% des femmes. Cela pourrait s'expliquer par le type de travail domestique pratiqué par chaque sexe mais aussi par la qualité de l'employeur. Il se pourrait que les hommes soient plus employés par des entreprises que les femmes.

Tableau 6.15 : Répartition proportionnelle des domestiques de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par grands groupes d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Ensemble	Masculin	Féminin	RM	Poids du milieu urbain
Total	100	100	100	67.7	85.0
15-24 ans	31.9	27.9	34.5	54.7	84.6
25-39 ans	41.9	44.5	40.0	75.3	86.6
40-59 ans	22.8	23.3	22.4	70.6	85.3
60 ans et plus	3.5	4.2	3.0	92.7	68.6

L'analyse du tableau 6.15 montre que le travail domestique est un métier à part entière. Ceci dans la mesure où 64,7% des domestiques ont entre 25 et 59 ans. Cela se vérifie quel que soit le sexe et le milieu de résidence. De plus, on constate qu'après 60 ans, les domestiques ne se reposent pas pour autant. En effet, les personnes âgées représentent 3,5%. Ce qui est particulièrement élevé au regard du caractère difficile de ce métier. Cette proportion est due au fait que les personnes exerçant ce métier ont des difficultés à préparer leur retraite non seulement du fait de leur faible rémunération, mais aussi parce qu'ils l'exercent dans l'informel.

Tableau 6.16 : Répartition proportionnelle des domestiques de 15 ans et plus actifs occupés exerçant dans l'informel par niveau d'instruction selon le sexe.

Niveau d'instruction	Ensemble	Masculin	Féminin	RM	Poids du milieu urbain
Total	100	100	100	67.7	85.0
Sans Niveau	17.5	24.5	12.8	129.1	75.5
Primaire	43.1	39.1	45.8	57.7	83.9
Secondaire 1	29.9	24.6	33.4	49.7	89.6
Secondaire 2	8.6	10.2	7.5	92.2	93.3
Supérieur	1.0	1.7	0.5	234.9	93.5

Le niveau d'instruction des domestiques est relativement faible. En effet, 17,5% d'entre eux sont sans niveau. S'agissant du sexe, on constate qu'il y a relativement plus d'hommes sans niveau (24,5%) que de femmes (12,8%) et aussi plus d'hommes de niveau supérieur (1,7%) que de femmes (0,5%). Sur le plan du genre, on constate que cette activité est dominée par les femmes. Pour 100 femmes, on ne trouve que 67,7%. Ce qui confirme la thèse selon laquelle les femmes sont concentrées dans des activités mal ou pas rémunérées.

En définitive au terme ce chapitre, on s'aperçoit qu'effectivement le secteur informel est celui qui offre le plus d'opportunités d'emplois à de nombreux travailleurs, qui n'auraient pas autrement de moyens de survie. Toutefois il y a lieu de se préoccuper des conditions dans lesquelles ces activités sont exercées, au risque de se retrouver avec une multitude d'emplois dont très peu peuvent être qualifiés de décents.

CHAPITRE 7. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION INACTIVE

La population inactive se compose essentiellement des catégories de personnes suivantes : les femmes au foyer, c'est-à-dire des femmes qui ne s'occupent que des travaux ménagers et/ou des enfants et qui ne perçoivent pas une contrepartie financière, les étudiants/élèves qui sont des personnes fréquentant de manière régulière un établissement scolaire et qui n'exercent aucune activité économique, les vieillards et toutes les personnes qui ne travaillent plus et qui touchent une pension de retraite, les rentiers qui sont des personnes possédant une fortune personnelle qui leur permet de vivre sans travailler, les oisifs qui sont ceux-là qui ne recherchent pas d'emploi bien que parfois ayant toutes les capacités pour le faire, dont la plupart sont découragés et les autres inactifs qui sont des invalides composés de personnes atteintes d'une infirmité mentale ou physique les empêchant de travailler. Cette population sera analysée suivant ses composantes : les personnes au foyer, les élèves et étudiants, les retraités et les rentiers, les handicapés, les vieillards et les « oisifs ».

Tableau 7.1 : Répartition proportionnelle de la population inactive âgée de 15 ans et plus par situation dans l'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Population inactive	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	100,0								
Femmes au Foyer	0	40.8	25.4	0	31.8	19.4	0	37.0	22.9
Elève/étudiant	46.3	25.5	33.4	29.1	13.7	19.7	38.9	20.5	27.5
Rentier	4.7	0.8	2.3	1.7	0.2	0.8	3.4	0.6	1.7
Retraité	1.5	0.8	1.0	1.8	0.7	1.2	1.6	0.8	1.1
Vieillard	3.3	3.5	3.4	6.0	6.5	6.3	4.5	4.8	4.7
Handicapé	1.9	1.2	1.5	4.0	3.0	3.3	2.8	1.9	2.3
Oisif	42.2	27.3	33.0	57.5	44.1	49.3	48.8	34.4	39.9
Effectifs	898652	1479524	2378176	685064	1075029	1760093	1583716	2554553	4138269

L'analyse du tableau 7.1 montre que les personnes oisives (chômeurs découragés) sont le groupe d'inactifs le plus représenté. En effet, elles représentent 39,9% des inactifs de 15 ans et plus. Ce qui dénote une conjoncture économique défavorable. Les personnes oisives se retrouvent davantage chez les hommes que les femmes. En effet, 48,8% des hommes inactifs sont oisifs contre seulement 34,% des femmes. Ce qui s'explique par le fait que les femmes passent du statut d'oisive à celui de femme au foyer. En ce qui concerne le milieu de résidence, les inactifs sont plus concentrés en milieu rural qu'en milieu urbain, notamment en ce qui concerne les hommes. En effet, 57,5% des inactifs de sexe masculin sont des oisifs. Ce qui justifie sans doute l'exode rural qui débute au niveau familial par les jeunes hommes. De même, les élèves représentent 27,5% des inactifs de 15 ans et plus, population qui, a

court et moyen termes, sera une main d'œuvre à fort capital humain. Les rentiers et les retraités sont les inactifs les moins représentés parmi les personnes de 15 ans et plus. Surtout du fait qu'ils constituent une sous-population particulière qui a un revenu régulier. Les retraités par exemple sont des anciens actifs qui bénéficient d'une pension de retraite. Or, la prévoyance sociale est encore embryonnaire dans le pays.

Tableau 7.2 : Ages moyens de la population de 15 ans et plus par statut d'inactivité selon le sexe

Population inactive	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
Femme au Foyer		35.3	35.3
Elève/étudiant	18.7	18.7	18.7
Rentier	45.6	44.4	45.1
Retraité	63.1	61.8	62.8
Vieillard	74.3	74.5	74.4
Handicapé	51.3	52.4	51.9
Oisif	28.7	29.4	29.1
Ensemble	28.9	32.3	31.0

7.1. Les femmes au foyer

Elles sont plus nombreuses en milieu urbain où 2 femmes sur cinq restent à la maison, contre trois femmes sur dix en zone rurale.

Tableau 7.3 : poids (%) des femmes "au foyer" parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence

Région/Ville	Ensemble	Urbain	Rural
Cameroun	37.0	40.8	31.8
Adamaoua	53.9	54.2	53.7
Centre	32.9	34.9	25.0
Est	47.0	49.6	44.6
Extrême-Nord	35.1	51.6	27.5
Littoral	43.1	43.6	34.7
Nord	42.0	54.5	33.2
Nord-Ouest	21.6	22.6	20.8
Ouest	38.3	41.9	35.1
Sud	39.3	43.4	35.8
Sud-Ouest	27.6	26.2	28.8
Yaoundé	35.4	35.3	37.8
Douala	44.5	44.5	45.4

Carte 7.1 : Proportion des femmes au foyer par région

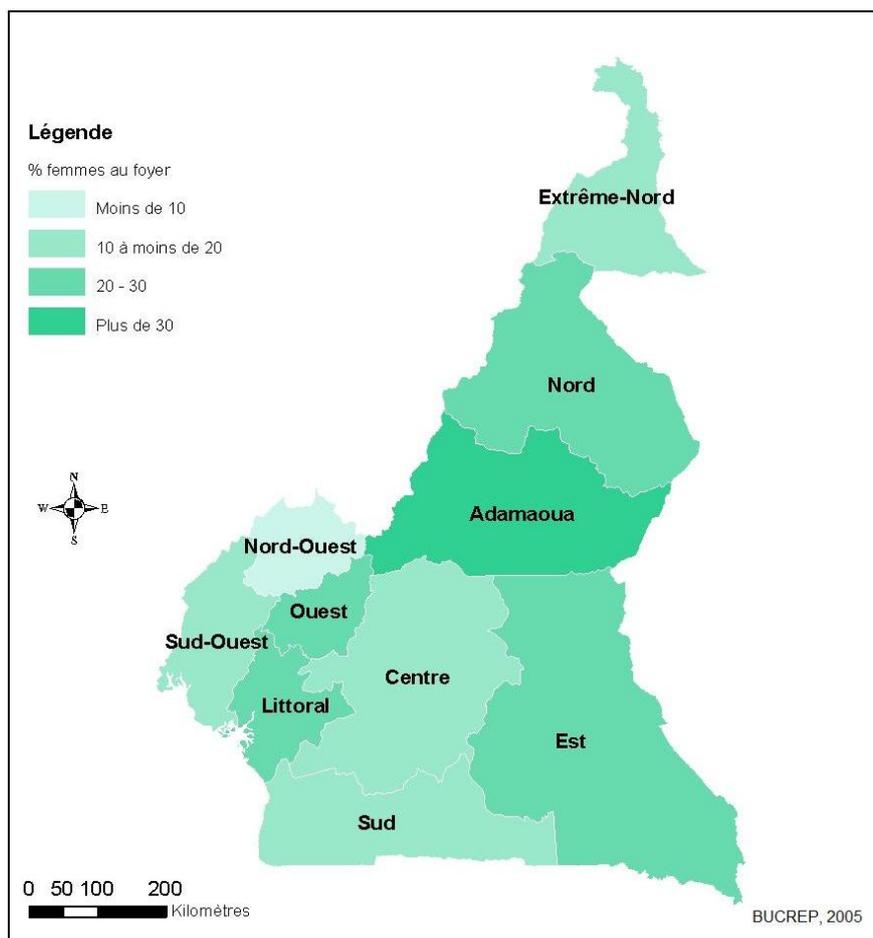


Tableau 7.4 : Proportion de femmes au foyer par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain	Rural	Ensemble
Sans niveau	38.5	15.5	21.3
Primaire	33.0	14.5	23.0
Secondaire 1	23.0	11.5	20.0
Secondaire 2	13.0	6.3	12.1
Supérieur	2.3	0.9	2.1
Ensemble	24.0	14.0	19.1
Ensemble en 1987	48.6	28.8	35.8

L'analyse du tableau 7.4 montre que le phénomène de femme au foyer, quoique très élevé, est en baisse entre 1987 et 2005 et ceci quel que soit le milieu de résidence. En effet, il est passé de 35,8% à 19,1% au cours de la période. Ce qui dénote une certaine émancipation de la femme qui peut réduire sa vulnérabilité.

S'agissant de l'instruction, on constate que la proportion des femmes au foyer décroît avec le niveau quel que soit le milieu de résidence. Ce qui montre l'influence

de l'instruction sur l'autonomisation de la femme. Il faudrait donc persévérer dans les politiques visant la scolarisation de la jeune fille.

Tableau 7.5 : Répartition des femmes "au foyer" âgées de 15 ans et plus par groupe de profession selon le sexe et le milieu de résidence

Population inactive	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble	100,0	100,0	100,0
01: prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	0.1	0.0	0.1
02: prof intermédiaires, cadres moyens et agents de maîtrise	0.3	0.1	0.3
03: employés de type administratif	0.3	0.1	0.2
04: services et commerce	1.0	0.3	0.8
05: conducteurs ouvriers mécaniques	0.0	0.0	0.0
06: artisans ouvriers qualifiés	1.8	0.7	1.4
07: manœuvres, ouvriers non qualifiés	0.8	0.8	0.8
08: forces armées et police	0.0	0.0	0.0
09: agriculture, élevage, pêche	0.6	4.5	2.0
10: autres	20.5	21.1	20.8
Sans profession	74.5	72.3	73.7
Effectifs	604359	341744	946103

La tendance observée au paragraphe précédent est la même concernant la profession. En effet, les femmes ayant des professions à fort potentiel en capital humain ne se retrouvent pratiquement pas au foyer. Par contre, les femmes sans profession se contentent des tâches ménagères. Elles sont 73,7% à être femmes au foyer.

7.2. Les élèves et étudiants

Ce sont toutes les personnes qui ont fréquenté régulièrement un établissement scolaire et qui n'exerçaient pas d'activité économique. C'est donc la main d'œuvre future du pays.

Tableau 7.6 : Proportion des élèves/étudiants par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Primaire	4.9	3.9	4.3	8.6	6.3	7.5	6.9	5.2	6.1
Secondaire 1	25.0	22.3	23.6	27.1	27.2	27.1	25.7	23.6	24.7
Secondaire 2	22.5	25.6	23.8	26.1	35.5	29.2	23.3	27.0	24.8
Supérieur	23.9	32.4	27.4	7.9	10.4	8.8	21.2	29.3	24.5
Ensemble	16.5	15.0	15.7	9.4	6.0	7.6	13.2	10.6	11.9

Le tableau 7.6 montre que près d'un quart des individus d'âge actif de niveaux secondaire et supérieur sont inactives pour des raisons scolaires. Ce qui montre la richesse en capital humain dont dispose le pays à court et moyen termes.

Tableau 7.7 : poids (%) des élèves/étudiants parmi la population inactives âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence

Région/Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	38.9	20.5	27.5	46.3	25.5	33.4	29.1	13.7	19.7
Adamaoua	31.3	8.9	16.2	41.5	13.7	23.2	22.7	5.4	10.8
Centre	45.6	28.9	35.6	49.7	31.4	38.6	31.9	18.8	24.4
Est	38.0	15.3	23.5	51.3	21.7	32.6	25.7	9.6	15.3
Extrême-Nord	28.3	9.7	16.9	37.6	12.3	21.5	24.5	8.5	14.8
Littoral	42.5	24.1	30.7	43.6	24.6	31.4	27.9	15.1	20.3
Nord	31.4	10.0	18.0	44.4	14.6	24.9	23.9	6.9	13.4
Nord-Ouest	40.9	28.8	33.9	46.9	35.2	40.3	36.0	23.9	29.0
Ouest	45.3	23.1	31.1	51.7	26.3	35.6	39.1	20.3	26.9
Sud	44.1	22.2	31.1	61.1	30.9	43.1	29.8	14.7	20.9
Sud-Ouest	35.9	24.4	29.2	43.4	31.5	36.5	29.1	18.2	22.7
Yaoundé	48.1	31.2	37.7	48.3	31.3	37.9	41.9	26.0	32.1
Douala	43.9	25.0	31.6	43.9	25.0	31.6	44.7	22.6	30.4

S'agissant de la répartition régionale des élèves et étudiants parmi les inactifs, on se rend compte que les régions les plus urbanisées du pays, à savoir l'Ouest, le Centre, le Sud et le littoral ont des poids les plus élevés tandis que les régions les moins urbanisées notamment celles du septentrion ont des poids relativement faibles.

Les élèves et étudiants, tous sexes confondus, représentent plus du quart de la population inactives. On peut remarquer que c'est en milieu urbain qu'ils sont les plus représentés, davantage les hommes que les femmes. Leur poids est particulièrement élevé parmi les inactifs de sexe masculin où ils représentent près de 40 % des inactifs de ce sexe.

7.3. Les personnes retraitées

Ce sont des individus qui ne travaillent plus et qui bénéficient d'une pension de retraite. Ils peuvent être considérés comme des privilégiés parmi les personnes âgées.

Tableau 7.8 Proportion des personnes retraitées par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	1.5	0.5	0.9	0.2	0.1	0.1	0.5	0.2	0.3
Primaire	2.6	0.6	1.5	0.7	0.1	0.4	1.5	0.3	0.9
Secondaire 1	1.6	0.5	1.1	0.9	0.1	0.6	1.4	0.4	0.9
Secondaire 2	1.3	0.5	0.9	0.9	0.2	0.7	1.2	0.4	0.9
Supérieur	1.1	0.3	0.8	0.6	0.1	0.4	1.0	0.3	0.7
Ensemble	1.7	0.5	1.1	0.5	0.1	0.3	1.2	0.3	0.7

Le tableau 7.8 ne permet pas de ressortir une tendance entre le fait d'être retraité et le niveau d'instruction. Toutefois, on remarque que les personnes sans niveau sont les moins représentées, suivies des personnes de niveau supérieur. La faible représentativité de la première catégorie peut s'expliquer par leur sur-représentativité dans le secteur informel. Les individus de niveau supérieur quant à eux ont tendance à allonger leur vie active.

Tableau 7.9 : poids (%) des personnes retraitées parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence

Région/Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	3.4	0.6	1.7	4.7	0.8	2.3	1.7	0.2	0.8
Adamaoua	1.1	0.1	0.4	2.0	0.2	0.8	0.3	0.0	0.1
Centre	4.8	1.2	2.6	5.0	1.3	2.8	4.2	0.6	2.2
Est	2.4	0.2	1.0	3.5	0.4	1.5	1.4	0.1	0.6
Extrême-Nord	0.7	0.1	0.3	2.1	0.1	0.8	0.2	0.0	0.1
Littoral	6.3	0.9	2.8	6.3	0.9	2.9	5.4	0.6	2.6
Nord	1.2	0.1	0.5	3.0	0.2	1.2	0.2	0.0	0.1
Nord-Ouest	2.4	0.3	1.2	3.8	0.6	1.9	1.3	0.1	0.6
Ouest	3.8	0.4	1.6	4.8	0.5	2.1	2.9	0.2	1.2
Sud	5.9	1.1	3.1	5.5	1.7	3.2	6.2	0.7	2.9
Sud-Ouest	3.1	0.7	1.7	4.8	1.2	2.7	1.6	0.3	0.8
Yaoundé	5.1	1.4	2.8	5.1	1.4	2.8	4.9	0.9	2.4
Douala	6.3	0.9	2.8	6.3	0.9	2.8	7.5	0.9	3.3

Les retraités sont des personnes qui ont cessé de travailler et qui perçoivent actuellement une pension. D'ores et déjà, on peut constater que les retraités représentent moins de 2 % de l'ensemble des inactifs. Ils sont essentiellement

concentrés dans les villes de Douala et Yaoundé et les régions qui abritent ces deux métropoles et le Sud.

7.4. Les rentiers

Ce sont des personnes qui ne travaillent pas et qui vivent exclusivement du revenu de leur propriété ou de leur capital. Ce sont généralement des héritiers ou des anciens actifs.

Tableau 7.10 : Proportion des Rentiers par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	1.0	0.7	0.8	0.6	0.3	0.4	0.7	0.4	0.5
Primaire	0.8	0.7	0.7	0.7	0.4	0.6	0.8	0.5	0.6
Secondaire 1	0.4	0.4	0.4	0.5	0.3	0.4	0.4	0.3	0.4
Secondaire 2	0.4	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3
Supérieur	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.2	0.1	0.1
Ensemble	0.5	0.5	0.5	0.6	0.3	0.4	0.5	0.4	0.5

La proportion des retraités parmi la population de 15 ans et plus décroît relativement avec le niveau d'instruction, notamment en milieu urbain. Ce qui montre qu'en terme de revenu, les personnes de faible niveau d'instruction ont tendance à se contenter de peu, quel que soit le sexe.

Tableau 7.11 : poids (%) des rentiers parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence

Région/Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	1.6	0.8	1.1	1.5	0.8	1.0	1.8	0.7	1.2
Adamaoua	2.0	0.4	0.9	1.7	0.4	0.9	2.2	0.3	0.9
Centre	1.6	0.8	1.1	1.2	0.7	0.9	3.0	1.2	2.0
Est	1.5	0.4	0.8	0.8	0.4	0.5	2.1	0.4	1.0
Extrême-Nord	1.0	0.5	0.7	1.4	0.7	0.9	0.8	0.4	0.6
Littoral	2.0	0.9	1.3	2.0	1.0	1.3	2.1	0.6	1.2
Nord	0.6	0.3	0.4	0.7	0.3	0.4	0.6	0.3	0.4
Nord-Ouest	2.2	1.3	1.7	1.5	1.1	1.3	2.8	1.4	1.9
Ouest	1.9	0.8	1.2	1.7	0.9	1.2	2.0	0.7	1.2
Sud	1.5	0.6	1.0	0.9	0.5	0.6	2.1	0.6	1.2
Sud-Ouest	1.9	1.5	1.7	1.5	1.2	1.3	2.3	1.8	2.0
Yaoundé	1.1	0.7	0.8	1.1	0.7	0.8	1.3	0.5	0.8
Douala	2.0	1.0	1.3	2.0	1.0	1.3	1.3	0.7	0.9

Le faible poids des rentiers (moins de 1,1 % des inactifs), peut s'expliquer par le fait que beaucoup parmi eux ont dû déclarer exercer une autre activité. Raison pour

laquelle une tendance générale ne se dégage pas au niveau régional. Toutefois, on peut signaler que les régions anglophones du pays ont les poids de rentiers les plus élevés tandis que les régions du septentrion ont les poids les moins élevés.

7.5. Les oisifs ou chômeurs découragés

Ce sont des personnes qui constituent le halo du chômage, c'est-à-dire des individus qui en réalité se trouvent au chômage, mais qui ne font aucun effort pour la recherche d'un emploi. Ces gens peuvent facilement trouver un emploi en cas de conjoncture favorable, avec amélioration de l'état du marché du travail.

Tableau 7.12 : Proportion des personnes n'ayant aucun travail par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	20.3	16.2	17.8	23.5	20.8	21.9	22.7	19.7	20.8
Primaire	16.5	17.4	16.9	14.5	15.5	15.0	15.4	16.3	15.9
Secondaire 1	17.6	17.9	17.8	16.7	18.1	17.3	17.3	18.0	17.6
Secondaire 2	10.4	11.3	10.8	10.1	12.6	10.9	10.3	11.5	10.8
Supérieur	4.1	4.1	4.1	2.7	2.6	2.7	3.9	3.9	3.9
Ensemble	15.0	16.1	15.5	18.5	19.5	19.0	16.6	17.8	17.2

Le tableau 7.12 montre que la tendance au découragement des chômeurs décroît globalement avec le niveau d'instruction, ceci quel que soit le sexe et le niveau de résidence. Ce qui met en évidence le rôle de la formation professionnelle en matière de recherche d'emploi. On remarque également qu'il n'y a pas de différence significative entre les individus du niveau primaire et ceux du premier cycle du secondaire.

Tableau 7.13 : poids (%) des oisifs parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence.

Région/Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	48.8	34.4	39.9	42.2	27.3	33.0	57.5	44.1	49.3
Adamaoua	58.9	32.1	40.9	48.3	26.8	34.2	67.7	36.1	46.0
Centre	41.2	29.2	34.0	40.2	27.7	32.6	44.5	34.9	39.0
Est	50.8	30.8	38.1	39.9	23.9	29.8	60.9	37.0	45.6
Extrême-Nord	63.7	49.0	54.7	52.7	30.6	38.6	68.2	57.5	61.7
Littoral	42.3	25.5	31.6	41.9	25.0	31.1	47.9	33.2	39.2
Nord	62.4	44.0	50.8	47.8	27.2	34.4	71.0	55.6	61.6
Nord-Ouest	47.5	40.9	43.7	42.6	34.9	38.2	51.5	45.5	48.0
Ouest	35.2	25.0	28.7	33.7	22.8	26.8	36.8	27.0	30.4
Sud	33.6	21.5	26.4	27.4	17.3	21.3	38.9	25.2	30.8
Sud-Ouest	54.6	41.5	47.0	47.8	36.6	41.3	60.9	45.8	52.0
Yaoundé	42.2	28.1	33.6	42.0	28.1	33.5	46.8	29.4	36.1
Douala	42.8	24.8	31.1	42.9	24.8	31.2	36.3	22.0	27.1

Il s'agit de la catégorie de population la plus importante parmi les inactifs. En effet, près de deux personnes inactives sur cinq sont oisives. Le poids des oisifs est plus important chez les hommes que chez les femmes.

Au niveau régional, on observe également un poids élevé d'oisifs qui représentent en moyenne plus de 40 % des effectifs, seule la région du Sud présente un poids "raisonnable" (26,4 %).

7.6. Les handicapés

Tableau 7.14 : Proportion des handicapés par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	2.0	2.0	2.0	1.5	1.5	1.5	1.6	1.6	1.6
Primaire	1.0	0.8	0.9	1.5	1.3	1.4	1.3	1.1	1.2
Secondaire 1	0.5	0.4	0.4	0.9	0.9	0.9	0.6	0.5	0.6
Secondaire 2	0.3	0.2	0.3	0.6	0.5	0.6	0.4	0.3	0.3
Supérieur	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1
Ensemble	0.7	0.7	0.7	1.3	1.3	1.3	1.0	1.0	1.0

Tableau 7.15 : poids (%) des handicapés parmi la population inactive âgée de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence

Région/Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	2.8	1.9	2.3	1.9	1.2	1.5	4.0	3.0	3.3
Adamaoua	2.3	0.8	1.3	2.5	0.8	1.4	2.1	0.9	1.3
Centre	3.4	2.8	3.0	1.8	1.3	1.5	9.1	8.5	8.8
Est	2.9	1.7	2.2	1.8	1.0	1.3	4.0	2.4	3.0
Extrême-Nord	1.7	1.0	1.2	1.7	0.7	1.0	1.6	1.1	1.3
Littoral	2.6	1.5	1.9	2.2	1.2	1.6	8.0	5.6	6.5
Nord	1.3	0.7	0.9	1.1	0.5	0.7	1.4	0.8	1.0
Nord-Ouest	2.4	1.8	2.1	1.8	1.3	1.5	2.8	2.3	2.5
Ouest	5.2	3.8	4.3	2.9	2.1	2.4	7.4	5.5	6.2
Sud	7.3	6.0	6.5	2.6	1.8	2.1	11.3	9.5	10.2
Sud-Ouest	1.5	1.1	1.3	0.8	0.7	0.7	2.2	1.5	1.8
Yaoundé	1.5	1.0	1.2	1.4	0.9	1.1	2.3	1.5	1.8
Douala	1.5	0.8	1.0	1.5	0.7	1.0	5.4	2.3	3.4

Les inactifs pour cause d'un handicap représentent moins d'un pour cent des effectifs des inactifs; ils sont plus concentrés en zone rurale. La région du Sud est celle où la proportion des handicapés inactifs est plus élevée; ils représentent plus de six pour cent de l'ensemble des inactifs.

7.7. Les vieillards

Au sens du recensement, le vieillard est une personne du troisième âge qui n'est ni rentier ni retraité, qui ne travaille pas et ne cherche plus à travailler et qui vit de l'aide matérielle et financière d'un parent. Ce sont en fait des nécessiteux au même titre que les handicapés.

Tableau 7.16: Proportions des vieillards par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	4.9	9.1	7.5	3.2	4.5	4.0	3.6	5.7	4.9
Primaire	1.8	1.6	1.7	1.8	1.6	1.7	1.8	1.6	1.7
Secondaire 1	0.4	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.4
Secondaire 2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.5	0.4	0.3	0.2	0.2
Supérieur	0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2
Ensemble	1.2	2.1	1.6	1.9	2.9	2.4	1.5	2.5	2.0

Comme le montre le tableau 7.16, le phénomène de vieillard est non négligeable. Les vieillards représentent à eux seuls 2% de la population en âge d'activité. Leur poids décroît avec le niveau d'instruction quels que soit le sexe et le milieu de résidence. On y retrouve plus de femmes (2,5%) que d'hommes (1,5%) et le phénomène est plus présent en milieu rural (2,4%) qu'en milieu urbain (1,6%).

Tableau 7.17 : poids (%) des vieillards parmi la population inactives âgées de 15 ans et plus par région/ville selon le sexe et le milieu de résidence

Région/Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	4.5	4.8	4.7	3.3	3.5	3.4	6.0	6.5	6.3
Adamaoua	4.5	3.7	4.0	4.0	3.9	3.9	4.9	3.6	4.0
Centre	3.3	4.3	3.9	2.2	2.6	2.4	7.3	11.0	9.4
Est	4.4	4.6	4.5	2.7	3.1	2.9	6.0	6.0	6.0
Extrême-Nord	4.6	4.7	4.6	4.6	4.0	4.2	4.6	5.0	4.8
Littoral	4.3	4.0	4.1	4.0	3.7	3.8	8.7	10.1	9.5
Nord	2.9	3.0	3.0	3.0	2.8	2.8	2.9	3.2	3.1
Nord-Ouest	4.6	5.2	5.0	3.4	4.2	3.9	5.6	6.0	5.8
Ouest	8.6	8.5	8.5	5.3	5.5	5.4	11.8	11.2	11.4
Sud	7.5	9.4	8.6	2.6	4.4	3.7	11.6	13.5	12.8
Sud-Ouest	2.9	3.1	3.0	1.8	2.6	2.3	3.8	3.6	3.7
Yaoundé	2.0	2.3	2.2	2.0	2.2	2.1	2.8	3.9	3.5
Douala	3.4	3.1	3.2	3.4	3.0	3.2	4.9	6.0	5.6

S'agissant de leur poids dans la population inactive, il est 4,7% et varie peu en fonction du sexe du fait de la sur-représentativité des femmes dans cette sous-population. S'agissant des régions, aucune tendance ne se dégage. Toutefois, les régions du Nord, du Sud-Ouest, les villes de Yaoundé et Douala ont des poids de vieillards faiblement représentés tandis que les régions de l'Ouest et du Sud sont fortement représentés.

Il faut dire qu'au Cameroun, même aux âges avancés, les individus restent en activité. Ce qui explique le faible poids de ceux qui se sont retirés du marché du travail (moins de 5%). Toutefois, en zone rurale, cette proportion dépasse le cap de 6%. Encore une fois, on peut observer que cette proportion atteint son niveau le plus élevé dans la région du Sud, particulièrement en zone rurale.

CHAPITRE 8. LE TRAVAIL DES ENFANTS

Le travail des enfants est prohibé par la loi. Les dispositions du code du travail fixent à 18 ans, l'âge légal d'entrée dans le marché du travail. En principe, avant cet âge, les enfants devraient être à l'école. De nombreux enfants pourtant sont victimes de pires formes d'exploitation économique qui contribuent à leur sous-scolarisation ou à leur déscolarisation. Par ailleurs, le travail des enfants peut avoir une incidence négative sur leur état de santé, leur sécurité et leur moralité. L'abolition effective du travail des enfants est ainsi, l'un des défis auxquels il faudrait faire face. Toutefois, lors des analyses, nous considérons comme enfants ceux dont l'âge est compris entre 6 et 14 ans révolus du fait non seulement des normes de l'OMS (pour qui l'enfant est l'individu de moins de 15 ans), mais aussi par rapport à l'âge de scolarité obligatoire au Cameroun. En effet, l'école primaire est obligatoire au Cameroun. Le groupe d'âge légal pour y être est de 6 à 14 ans.

L'objectif de ce chapitre est de montrer que le travail des enfants est une réalité au Cameroun. Il s'agira de déterminer le profil des enfants suivant certaines caractéristiques telles que la scolarisation, la survie des parents.

8.1. Mesure du travail des enfants

Tableau 8.1 : Taux d'activité des enfants âgés de 6-14 ans par Région/Ville/milieu de résidence selon le sexe et le milieu de résidence.

Région/Ville	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Cameroun	2.4	2.5	2.4	12.6	14.8	13.7	8.0	9.1	8.6
Yaoundé	1.1	1.1	1.1				1.1	1.1	1.1
Douala	1.4	1.4	1.4				1.4	1.4	1.4
Adamaoua	5.0	5.8	5.4	19.3	17.7	18.5	13.6	12.9	13.3
Centre	1.1	1.0	1.0	1.7	1.9	1.8	1.3	1.3	1.3
Est	2.0	2.0	2.0	8.2	8.5	8.3	5.8	6.0	5.9
Extrême-Nord	8.4	9.4	8.9	24.8	30.2	27.4	21.2	25.7	23.3
Littoral	1.3	1.3	1.3	2.7	2.5	2.6	1.4	1.4	1.4
Nord	4.8	5.3	5.1	21.1	27.4	24.1	16.5	21.0	18.6
Nord-Ouest	2.0	2.1	2.1	4.8	4.8	4.8	3.8	3.9	3.8
Ouest	0.9	0.8	0.9	1.3	1.4	1.4	1.2	1.2	1.2
Sud	1.2	1.0	1.1	2.0	2.2	2.1	1.7	1.8	1.7
Sud-Ouest	1.2	1.2	1.2	2.7	2.3	2.5	2.1	1.9	2.0

En moyenne, 8,6 % des enfants âgés de 6 à 14 ans exercent une activité économique au détriment de l'école. Il faut dire que ce phénomène est plus marqué

en zone rurale. Ils sont 13,7 % en zone rurale contre 2,4 % en zone urbaine. Globalement, les jeunes filles en sont plus exposées. Il y a lieu de signaler que les régions septentrionales sont celles où la proportion d'enfants travailleurs est la plus élevée, avec respectivement 13,3 %, 18,6 % et 23,3 % dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Les régions du Centre, du Littoral, du Sud et du Sud-ouest au contraire ont des proportions relativement faibles (en-dessous de 2%).

8.2. Situation parentale des enfants qui travaillent

On pourrait penser que le travail des enfants n'est pas seulement un phénomène culturel. Il peut aussi être une nécessité économique liée au faible revenu des parents ou tout simplement à leur absence.

Tableau 8.2 : Taux d'activité des enfants de 6-14ans suivant la survie des parents selon le milieu de résidence et le sexe

Survie des parents	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	2.4	2.5	2.4	12.6	14.8	13.7	8.0	9.1	8.6
Père seul en vie	3.7	3.4	3.6	13.6	17.2	15.3	9.3	10.9	10.0
Mère seule en vie	3.6	3.6	3.6	11.5	14.4	12.9	7.8	9.1	8.4
Père et mère en vie	2.2	2.3	2.3	12.8	14.9	13.8	8.0	9.1	8.6
Père et mère décédés	4.9	4.9	4.9	13.7	16.8	15.2	9.5	11.0	10.2

L'analyse du tableau 8.2 montre qu'il existe une différence, certes pas très élevée, en matière de travail des enfants entre les orphelins et les autres. En effet, le taux d'activité des orphelins (père et mère décédés) est de 10,2% alors qu'il n'est que 8,6% chez les enfants dont les deux parents sont encore en vie. De même, on se rend compte que l'absence de la mère contribue davantage au phénomène du travail des enfants que celle du père. En effet, le taux d'activité des enfants quand le père seul est en vie est de 10,0% alors qu'il n'est que de 8,4% quand la mère seule est en vie. Ce qui doit conforter le gouvernement et les O.N.G dans leur politique d'autonomisation de la femme (éducation, création des activités génératrices de revenus) mais aussi dans la lutte contre la mortalité maternelle.

8.3. Situation dans l'emploi des enfants qui travaillent

Le travail des enfants étant interdit au Cameroun, il sera intéressant de savoir quel est leur statut dans l'emploi qu'ils exercent. S'ils sont salariés, on peut penser à une forme d'exploitation de la part de leurs employeurs quand on sait qu'ils sont une main d'œuvre bon marché.

Tableau 8.3 : Répartition (%) des enfants qui travaillent par statut dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Total	100,0								
Salarié permanent	2.8	2.3	2.6	0.1	0.1	0.1	0.3	0.2	0.2
Salarié temporaire	7.8	4.8	6.4	1.3	0.8	1.0	1.8	1.0	1.4
Employeur	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.2	0.1	0.2
Indépendant	32.3	28.5	30.5	21.4	21.3	21.4	22.3	21.8	22.0
Aide familial	55.5	61.0	58.1	77.0	77.6	77.3	75.3	76.5	76.0
Apprenti rémunéré	0.6	0.7	0.7	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1
Apprenti non rémunéré	0.8	2.4	1.6	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.1

On constate que la grande majorité des enfants qui travaillent est constituée d'aides familiaux (non rémunérés) et dans une moindre proportion d'indépendants. En moyenne, en zone urbaine, plus de huit enfants qui travaillent sur dix sont soit aides familiaux soit indépendants; en milieu rural, ils sont pratiquement neuf enfants sur dix. On peut aisément déduire que le travail des enfants est fait dans des conditions particulièrement difficiles.

CHAPITRE 9. LE TRAVAIL DES SENIORS

Le travail des séniors (60 ans et plus) au contraire de celui des enfants n'est pas proscrit par la loi. Toutefois, ce travail peut se concevoir comme une forme de vulnérabilité. En effet, on peut estimer qu'à partir de 60 ans, vu le contexte camerounais (espérance de vie à la naissance = 57,3 ans et espérance de vie à 60 ans = 15,3 ans), les individus ont le droit de se reposer et bénéficier au maximum des derniers jours. Hors, cela n'est pas toujours le cas et pour plusieurs raisons. On peut citer entre autres :

Le système de sécurité social

Il est embryonnaire comme ceux de la plupart des pays en voie de développement. Très peu d'individus bénéficient des pensions retraites (cf Tome 12 : situation socio-économique des personnes âgées PP 118 – 121).

Le revenu tiré des activités exercées est très faible

Les populations sont pauvres. L'ECAM 3 a révélé que 2/5 des ménages vivent en deçà du seuil de pauvreté. Les données de l'EESI sont encore plus alarmantes. Le revenu moyen d'un travailleur est de 28 600 FCFA et un individu sur deux a un revenu inférieur à 10 000 FCFA. Ce sont des revenus qui ne permettent pas aux individus d'épargner pour l'avenir.

Le secteur de l'économie ou l'activité est exercée

L'économie informelle (agricole et non agricole) représente à elle seule 87,3% des emplois au Cameroun (Cf chapitre 5 du document). Comme il a été signalé, les employés de ce secteur ne sont généralement pas affiliés dans les sociétés de prévoyance sociale.

9.1. Activité des séniors

La mesure de l'activité se fait généralement au travers du taux d'activité. Pour les séniors, on peut considérer que le taux d'activité élevé peut être une conséquence de leur vulnérabilité économique.

Tableau 8.1 : Taux d'activité des séniors (60 ans et plus) par région selon le sexe et le milieu de résidence ;

Région/ Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Cameroun	64,7	45,9	54,9	47,5	26,8	36,6	72,9	55,6	64,0
Adamaoua	73,6	28,9	53,5	63,2	18,8	41,3	78,2	34,7	59,6
Centre	53,2	43,2	47,7	36,3	22,3	28,7	64,7	56,1	59,8
Est	73,9	56,9	65,0	60,8	38,2	48,9	78,1	62,8	70,0
Extrême-Nord	78,5	51,7	66,2	63,4	24,7	44,7	81,9	58,4	71,2
Littoral	39,5	26,8	32,7	35,5	23,1	28,7	58,0	44,8	51,0
Nord	82,3	54,1	69,9	70,2	25,7	49,3	86,1	64,3	76,7
Nord-Ouest	67,9	54,3	60,9	57,6	43,5	50,3	72,0	58,8	65,3
Ouest	53,1	43,9	47,5	43,8	29,8	35,6	56,7	48,8	51,8
Sud	63,9	58,9	61,1	39,5	25,7	31,4	67,3	63,8	65,3
Sud-Ouest	65,4	43,6	55,5	52,4	31,7	42,5	71,2	49,8	61,8

L'analyse de ce tableau montre que la majorité des séniors est en activité. En effet, le taux d'activité des séniors est de 54,9% alors que celui de l'ensemble de la population n'est que de 56,9%. Ce qui laisse penser que l'âge avancé n'est pas un frein aux activités des populations. Ce qui dénote la forte vulnérabilité des séniors.

S'agissant du sexe, on constate que les hommes sont plus actifs que les femmes. En effet, le taux d'activité des hommes est de 64,7% alors qu'il n'est que de 45,9% chez les femmes.

Pour ce qui est du milieu de résidence, l'activité des séniors est plus élevée en milieu rural. Le taux d'activité en milieu rural est de 64,0% alors qu'il n'est que de 36,6% en milieu urbain. Ce qui peut s'expliquer par le type d'activités exercées en milieu rural (en majorité agricole) mais aussi par la migration de retour (les actifs urbains en fin de carrières rentrent dans les campagnes où ils se reconvertissent dans l'agriculture).

Il existe également de fortes disparités régionales. Les régions faiblement urbanisées à l'instar de l'Extrême-Nord et du Nord ont les taux d'activité les plus élevés respectivement de 66,2 et de 69,9%. Par contre, les régions les plus urbanisées ont des taux d'activité relativement faibles à l'instar de Littoral (32,7%).

Après avoir étudié sur le plan global l'activité des séniors, il est intéressant de voir les catégories socio-professionnelles les plus représentées.

Tableau 9.2 : Taux d'activité des séniors (60 ans et plus) par profession selon le sexe et le milieu de résidence ;

Profession	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Cameroun	64,7	45,9	54,9	47,5	26,8	36,6	72,9	55,6	64,0
01: prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	56,4	50,9	55,6	52,4	48,3	51,8	66,8	62,6	66,4
02: prof intermediaires, cadres moyens et agents de maitrise	47,3	42,1	46,4	39,6	34,4	38,5	58,2	66,6	59,1
03: employes de type administratif	43,6	35,2	42,0	34,7	31,0	33,8	61,5	64,0	61,7
04: services et commerce	79,0	84,8	81,4	78,4	84,6	81,1	80,6	85,4	82,1
05: conducteurs ouvriers mecaniques	54,7	65,9	55,0	48,9	68,1	49,3	63,5	62,4	63,5
06: artisans ouvriers qualifiés	64,4	59,6	63,4	58,0	45,4	55,6	71,8	72,6	72,0
07: manoeuvres, ouvriers non qualifiés	68,2	60,4	65,8	65,7	65,9	65,8	74,1	53,2	65,8
08: forces armees et police	32,2	46,4	32,6	27,2	28,3	27,2	44,1	67,3	45,1
09: agriculture, elevage, peche	90,5	88,3	89,4	85,9	84,3	85,2	91,3	89,0	90,2
10: autres	3,1	1,2	1,7	1,2	0,4	0,6	4,6	1,9	2,7

L'analyse du tableau 9.2 montre qu'il existe de fortes disparités dans les taux d'activité en fonction des catégories socioprofessionnelles. Les agriculteurs ont les taux d'activité les plus élevés (89,4%) tandis que les forces armées et polices ont les taux les moins élevés (32,6%). Ce qui s'expliquent par le fait que la totalité des militaires et policiers ont exercé dans le secteur public et ont en principe droit à la pension retraite, ce qui est rarement le cas chez les agriculteurs.

9.2. La recherche du travail chez les séniors

Il a été estimé dans l'introduction du chapitre que l'activité des personnes âgées pouvait s'interpréter comme une forme de vulnérabilité. Cette assertion est limitée car certains séniors sont sollicités par des entreprises pour apporter leur expérience professionnelle. Mais un sénior qui se déclare à la recherche d'un emploi peut être considéré comme vulnérable dans la mesure où son offre de travail n'est pas satisfaite par les entreprises.

Tableau 9.3: Taux de "chômage" des séniors (60 ans et plus) par Région/Ville selon le sexe et le milieu de résidence.

Région/ Ville	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Cameroun	1,3	0,8	1,1	3,1	1,5	2,5	0,8	0,6	0,7
Adamaoua	2,1	1,7	2,0	3,0	1,5	2,7	1,7	1,7	1,7
Centre	1,9	0,9	1,4	4,5	2,5	3,7	0,9	0,5	0,7
Est	0,9	0,5	0,7	1,2	0,6	1,0	0,8	0,4	0,6
Extrême-Nord	0,7	0,7	0,7	1,6	1,2	1,5	0,6	0,7	0,6
Littoral	5,1	1,5	3,5	6,7	1,9	4,6	1,0	0,5	0,8
Nord	0,3	0,2	0,2	0,6	0,5	0,6	0,2	0,1	0,2
Nord-Ouest	0,5	0,3	0,4	0,8	0,7	0,8	0,3	0,2	0,3
Ouest	2,4	1,4	1,9	4,0	1,9	3,0	2,0	1,3	1,6
Sud	1,4	0,5	0,9	5,4	0,7	3,2	1,0	0,5	0,7
Sud-Ouest	0,3	0,4	0,3	0,4	0,9	0,6	0,2	0,2	0,2

L'analyse du tableau 9.3 montre que la recherche du travail chez séniors est relativement faible au Cameroun. En effet, à peine 1,1% des actifs seniors se trouvent dans cette situation. Le phénomène est plus urbain (2,5% des actifs) que rural (0,7% des actifs). Pour ce qui est du sexe, les hommes sont plus exposés au phénomène. 1,3% des séniors actifs sont à la recherche d'un emploi contre seulement 0,7 des séniors actives.

S'agissant des disparités régionales, le phénomène est relativement élevé dans les régions du Littoral (3,5%), de l'Adamaoua (2,0%) et de l'Ouest (1,9%) et relativement faible dans les régions du Nord (0,2%), du Sud-Ouest (0,3%) et du Nord-Ouest (0,4%). Aucune tendance générale ne se dégage a priori.

Tableau 9.4: Taux de "chômage" des séniors (60 ans et plus) par profession selon le sexe et le milieu de résidence.

Profession	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Cameroun	1,3	0,8	1,1	3,1	1,5	2,5	0,8	0,6	0,7
01: prof intellectuelles et cadres sup d'entreprises et de la fonction publique	2,2	1,1	2,1	2,7	1,0	2,5	1,2	1,4	1,3
02: prof intermediaires, cadres moyens et agents de maitrise	3,5	3,8	3,6	5,4	5,5	5,4	1,7	1,0	1,7
03: employes de type administratif	5,7	4,9	5,6	8,7	6,4	8,2	2,2	0,0	2,0
04: services et commerce	2,2	1,9	2,1	2,5	2,0	2,3	1,5	1,5	1,5
05: conducteurs ouvriers mecaniques	6,6	2,1	6,5	9,3	1,1	9,1	3,5	3,8	3,5
06: artisans ouvriers qualifies	4,4	2,9	4,1	6,9	5,7	6,8	2,0	1,3	1,9
07: manoeuvres, ouvriers non qualifies	3,3	2,5	3,1	4,0	3,3	3,8	1,9	1,1	1,7
08: forces armees et police	3,8	0,0	3,6	5,4	0,0	5,3	1,4	0,0	1,3
09: agriculture, elevage, peche	0,7	0,7	0,7	1,1	0,9	1,0	0,6	0,6	0,6

L'analyse du tableau 9.4 montre que la recherche du travail chez les séniors est un phénomène non négligeable dans les professions non agricoles. En effet, en dehors du secteur agricole, toutes les autres professions ont des taux de "chômage" supérieurs à 2%. Les groupes de professions les plus touchés sont les conducteurs et ouvriers mécaniques (6,5%) et les employés de type administratif (5,6%).

On constate globalement que le faible taux de chômage chez les séniors s'expliquent en grande partie par le fait que les agriculteurs restent en activité jusqu'aux âges très avancés. Le chômage quasi-inexistant dans l'agriculture masque la réalité de la forte vulnérabilité des séniors exerçant dans ce secteur.

CHAPITRE 10 : LE TRAVAIL DES ETRANGERS VIVANT AU CAMEROUN

La migration apparaît aujourd'hui comme l'une des questions primordiales de notre époque. Chaque année, des millions d'hommes et de femmes quittent leur foyer et leur pays dans l'espoir d'améliorer leur sort et celui de leur famille. Les individus sont poussés par la perspective de salaires plus élevés et de possibilités accrues. Mais certains sont contraints d'émigrer pour échapper à la famine ou à la pauvreté, survivre à des catastrophes naturelles, à la dégradation de l'environnement et fuir la violence des conflits ou des persécutions. La plupart des migrations s'effectue vers un pays voisin. Toutefois, l'accès facile à l'information planétaire et la baisse du coût des transports concourent à réduire les obstacles aux mouvements. Le phénomène concerne un nombre croissant de pays, qu'il s'agisse des pays d'origine, de destination ou de transit, ou de pays cumulant ces trois caractéristiques.

Les migrations humaines ont toujours été motivées par la recherche d'une vie meilleure, aujourd'hui davantage du fait des mutations technologiques qui ont considérablement réduit le coût de l'information et des communications. Du fait de l'accroissement des disparités économiques et démographiques entre les Etats, les mouvements transnationaux de population apparaissent comme une « conséquence naturelle » de la mondialisation. L'émigration peut être une expérience enrichissante. Mais pour beaucoup, elle est synonyme de piètres conditions de vie et de travail. Les conditions de travail peuvent être meilleures dans le pays d'accueil que dans celui d'origine, mais très souvent (notamment dans les pays occidentaux), elles restent très inférieures à celles des ressortissants du pays d'accueil. Et bien qu'il existe des normes internationales pour protéger les migrants, leurs droits en tant que travailleurs sont trop souvent bafoués, en particulier lorsqu'ils se trouvent en situation irrégulière.

En termes de condition de travail, les travailleurs migrants internationaux ne jouissent pas généralement du droit de s'organiser et de constituer des syndicats. Ce qui est pourtant un droit d'importance fondamentale dans le monde du travail en général et pour les travailleurs migrants en particulier. Dès lors qu'ils peuvent être représentés et faire entendre leur voix, les travailleurs disposent d'un outil efficace pour acquérir d'autres droits et améliorer leurs conditions de travail. Ils sont parfois victimes de discrimination et de xénophobie : on peut en effet, comprendre que les migrants souffrent de certains désavantages à leur arrivée sur le marché du travail du pays d'accueil, notamment en raison de problèmes linguistiques et autres. Mais d'autres désavantages les attendent, qui semblent cette fois relever de la nature du système, de la politique ou encore de la discrimination. Les travailleurs migrants se voient souvent dénier l'accès à l'égalité de chances et de traitement. On les retrouve très souvent dans certaines branches d'activité qui, en raison de leurs caractéristiques, sont dédaignées par les nationaux.

Il faut dire que l'immigration dans les pays en voie de développement, est très souvent constituée de ressortissants des pays en voie de développement, en quête des conditions de vie meilleures ou dans une moindre mesure de réfugiés politiques. On peut cependant évoquer l'afflux de plus en plus notable des chinois dans les pays africains, que l'on retrouve dans le commerce y compris informel.

Le Cameroun, réputé pour son hospitalité, regorge de nombreux étrangers sur son territoire. Il serait intéressant de savoir quelle est la situation d'activité de cette sous-population mais aussi les emplois exercés par ceux-ci. La population étrangère résidant au Cameroun est variée et de nationalités différentes. Les nationalités les plus représentées étant les nigériens (39,3%) et les tchadiens (27,4%). Elles forment à elles seules les deux tiers de la population étrangère du Cameroun. Raison pour laquelle l'étude des activités économiques de la population étrangère se fera en mettant un zoom sur ces deux nationalités.

10.1 Niveau d'activité de la population étrangère

Le niveau d'activité de la population étrangère permet de mesurer la main d'œuvre additionnelle dont dispose l'économie camerounaise.

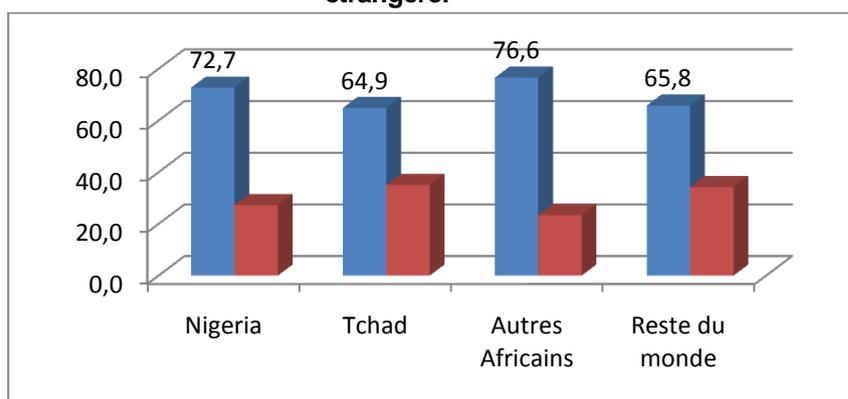
Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population étrangère active par nationalité selon le sexe.

Nationalité	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	100	100	100
Nigeria	38,6	35,7	37,8
Tchad	25,7	34,2	28,1
Autres Africains	29,6	22,3	27,4
Reste du monde	6,1	7,9	6,6
Total	71883	29616	101499

Le tableau 10.1 montre que plus du tiers de la main d'œuvre étrangère du Cameroun est de nationalité nigérienne (37,8%). Les tchadiens (28,1%) représentent plus du quart de la main d'œuvre étrangère suivis de très près par l'ensemble des autres pays africains (27,4%). Le reste du monde représente à peine 6,6% de la main d'œuvre étrangère.

S'agissant du sexe, les hommes (70,8% de la population étrangère) sont beaucoup plus représentés que les femmes.

Graphique 10.1 : Proportion des hommes et des femmes par nationalités dans la population étrangère.



Cette sur représentativité des hommes dans la population active étrangère est généralisée. Toutefois, les proportions des hommes dans la population active des ressortissants tchadiens (64,9%) et des non africains (65,8%) sont relativement moins élevée que celles des nigériens (72,7%) et autres pays africains (76,6%).

Tableau 10.2 : Taux d'activité de la population étrangère par nationalité selon le sexe.

Nationalité	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensembles	74,6	44,6	62,4
Nigeria	74,4	44,5	62,9
Tchad	75,0	51,8	64,8
Autres Africains	76,8	37,0	61,4
Reste du monde	81,8	56,2	70,8

Le tableau 10.2 montre que le taux d'activité de la population étrangère est relativement élevé. En effet, il est de 62,4% contre 56,9% pour l'ensemble du pays. Ce qui peut laisser penser que l'immigration au Cameroun est fortement liée aux raisons économiques.

S'agissant du sexe, on se rend compte que taux d'activité des hommes (74,6%) est beaucoup plus élevé que celui des femmes (44,6%). Ce qui renforce le sentiment de l'immigration pour des raisons économiques. En effet, certaines théories économiques de la migration stipulent que le phénomène part des hommes avant de s'étendre chez les femmes

Pour ce qui est des nationalités, seuls les ressortissants non africains ont un taux atypique. En effet, leur taux d'activité est très élevé et se situe à 70,8%.

10.2 Le chômage dans la population étrangère

L'analyse du chômage de la population étrangère est nécessaire pour savoir si l'intégration de cette sous-population est réelle. Il s'agit de comprendre si les

caractéristiques des étrangers sont adaptées au système de production du Cameroun.

Tableau 10.3 : Taux de chômage de la population étrangère par nationalité selon le sexe.

Nationalité	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Ensemble	11,2	13,9	12,0
Nigeria	9,3	13,1	10,4
Tchad	10,6	6,9	9,3
Autres Africains	13,9	23,5	16,2
Reste du monde	7,2	15,0	9,9

L'analyse du tableau 10.3 montre que chômage de la population étrangère est non négligeable. En effet, le taux de chômage de la population étrangère est de 12%. Il est certes élevé mais nettement en deçà de celui de l'ensemble du pays (21,1%). Ce qui montre que le Cameroun n'est pas un "eldorado" mais que les étrangers réussissent tout de même à tirer leur épingle du jeu.

Pour ce qui est des pays en particuliers, on constate que le Nigéria, le Tchad et l'ensemble des pays non africains ont des taux de chômage en dessous de la moyenne tant dis que le reste des pays africains (16,2%) a un taux nettement au dessus de la moyenne.

S'agissant de l'aspect genre, on constate que le taux de chômage est nettement supérieur chez les femmes (13,9%) que chez les hommes (11,2%). Pour les ressortissants des pays autres que l'Afrique, on va du simple (7,2%) au double (15,0%). Toutefois, les ressortissants du Tchad ont un taux de chômage des hommes (10,6%) supérieur à celui des femmes.

10.3 Emplois exercés par la population étrangère

Les emplois exercés au Cameroun sont de plusieurs types. Il serait intéressant de voir les secteurs où la main d'œuvre étrangère se retrouve le plus. Cela pourrait entraîner des politiques incitatives en fonction de la conjoncture et des opportunités.

Tableau 10.4: Répartition de la population étrangère par groupe d'emplois exercés selon le sexe et la nationalité.

Emploi exercé	Nationalité				Total
	Nigeria	Tchad	Autres Africains	Reste du monde	
Métiers intellectuels et de direction	2,0	0,8	6,4	47,7	5,9
Métiers intermédiaires et agents de maîtrise	2,9	1,6	8,0	18,2	5,0
Commerçants	34,1	7,3	30,3	14,3	23,9
Agriculteurs	50,8	77,2	30,6	10,7	50,4
Artisans et ouvriers	6,5	7,1	16,8	7,2	9,5
Petits métiers	3,7	5,9	7,6	1,0	5,2
Autres emploi	0,0	0,0	0,3	0,9	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse de ce tableau montre que plus de la moitié des étrangers actifs occupés exercent un métier dans l'agriculture au sens large (cultivateurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, etc.). Ce qui est un sérieux coup de main pour l'économie camerounaise quand on sait que la population agricole est relativement vieillissante (cf : chapitre 6). On les retrouve également dans le commerce (23,9%) et dans une moindre mesure dans les métiers artisans et ouvriers.

Les nigériens exercent davantage dans l'agriculture (50,8%) et le commerce (34,1%). C'est le groupe le plus relativement représenté dans le commerce. Ils exercent par contre très peu les métiers intellectuels et de direction (2,0%) et les petits métiers (3,0%).

Les tchadiens exercent à 77,2% dans l'agriculture. C'est le groupe le plus relativement représenté dans ce secteur. Ils sont par contre le groupe le moins relativement représenté dans le commerce. On les retrouve également dans les petits métiers (5,9% d'entre eux).

Les autres étrangers africains se redistribuent plus équitablement entre les différents corps de métiers. Ils sont 6,4% dans les métiers intellectuels et de direction mais aussi 7,6% dans les petits métiers.

Les étrangers non africains exercent à 47,7% des métiers intellectuels et de direction. Ils sont très peu dans l'agriculture (10,7%) et dans les petits métiers (1,0%).

Dans la suite de cette section, il sera question d'étudier la distribution de certains emplois entrant dans les groupes professions intellectuels et d'administration, commerce et des emplois de type inférieur (cireur, vendeurs ambulants). Les emplois sélectionnés l'ont été en fonction de leur importance numérique (effectifs généralement supérieur à 100) mais aussi par rapport à leurs caractéristiques.

Tableau 10.5: Répartition de la population étrangère par quelques emplois exercés dit "supérieur" selon le sexe et la nationalité.

Emploi exercé	Masculin					Féminin					Total				
	Nigeria	Tchad	Autres Africains	Reste du monde	Total	Nigeria	Tchad	Autres Africains	Reste du monde	Total	Nigeria	Tchad	Autres Africains	Reste du monde	Total
Directeurs généraux et Directeurs des entreprises et sociétés du secteur privé moderne	4	0	25	206	235	0	0	4	29	33	4	0	29	235	268
Cadres de Direction, Production et Opérations des entreprises et sociétés du secteur moderne	2	7	39	174	222	1	0	12	22	35	3	7	51	196	257
cadres de Direction des entreprises et sociétés du secteur moderne	3	4	14	51	72	1	0	5	20	26	4	4	19	71	98
Directeurs de petite et moyenne entreprise	38	5	69	344	456	19	7	6	43	75	57	12	75	387	531
Ingénieur Informaticiens, Ingénieur Cybernéticiens, Ingénieur des télécommunications et Ingénieur assimilés	3	7	30	60	100	2	0	4	25	31	5	7	34	85	131
Ingénieur du bâtiment, Architectes, Urbanistes, Géomètres et Assimilés	3	7	30	131	171	0	0	3	11	14	3	7	33	142	185
Total	53	30	207	966	1256	23	7	34	150	214	76	37	241	1116	1470

L'analyse de ce tableau montre que les ressortissants des pays autres que l'Afrique sont fortement représentés dans les activités dites « supérieures ». En effet, leur poids relativement faible dans la population étrangère ne transparaît pas dans ce tableau 10.5.

Parmi Directeurs généraux et Directeurs des entreprises et sociétés du secteur privé moderne, les ressortissants des pays non africains sont 235 sur 268 étrangers. Les tchadiens par contre ne se retrouvent pas dans cet emploi. Les autres pays africains se retrouvent tout de même dans les emplois dits « supérieurs ». Les femmes également y sont peu représentées, elles sont à 33 sur les 268 directeurs généraux, les ressortissantes non africaines étant 29.

Tableau 10.6: Répartition de la population étrangère par emplois de la vente selon le sexe et la nationalité.

Emploi exercé	Masculin					Féminin					Total				
	Nigeria	Tchad	Autres Africains	Reste du monde	Total	Nigeria	Tchad	Autres Africains	Reste du monde	Total	Nigeria	Tchad	Autres Africains	Reste du monde	Total
Vendeurs et démonstrateurs en magasin	753	120	819	118	1810	117	31	38	27	213	870	151	857	145	2023
Vendeurs d'articles divers (textile, chaussures, vêtements, produits de quincaillerie et produits domestiques à l'étal et sur les marchés	3701	316	2849	281	7147	692	86	162	85	1025	4393	402	3011	366	8172
Bayam sellam	149	13	46	4	212	215	23	20	5	263	364	36	66	9	475
Vendeurs d'animaux vivants, de volailles et de produits dérivés (œufs)	43	23	54	1	121	14	6	2	0	22	57	29	56	1	143
Vendeurs de produits alimentaires d'origine agricole à l'étal et sur les marchés	256	87	227	27	597	332	185	120	7	644	588	272	347	34	1241
Vendeurs de produits alimentaires d'origine animale à l'étal et sur le marché	233	35	185	2	455	817	127	100	0	1044	1050	162	285	2	1499
Vendeur à l'étal ou au marché des denrées alimentaires	339	164	479	15	997	520	207	147	17	891	859	371	626	32	1888
Autres vendeurs et démonstrateurs n.c.a	2362	280	1383	158	4183	750	135	147	67	1099	3112	415	1530	225	5282
Total	7836	1038	6042	606	15522	3457	800	736	208	5201	11293	1838	6778	814	20723

L'analyse de ce tableau montre que les nigériens sont majoritaires dans les métiers de la vente. En effet, ils sont 11293 sur les 20723 ressortissants étrangers. Les tchadiens et les ressortissants non africains y sont par contre très faiblement représentés.

Dans le métier de revendeur (bayam sellam) par exemple, on retrouve 364 nigériens sur les 475 ressortissants étrangers de la profession. Toutefois, dans certains métiers de la vente ; les ressortissants des autres pays africains sont aussi représentés que les nigériens. C'est le cas du métier de la vente d'animaux vivants et de la vente ou démonstration en magasin.

Tableau 10.7: Répartition de la population étrangère par "petit métier" selon le sexe et la nationalité.

Emploi exercé	Masculin					Féminin					Total				
	Nigeria	Tchad	Autres Africains	Reste du monde	Total	Nigeria	Tchad	Autres Africains	Reste du monde	Total	Nigeria	Tchad	Autres Africains	Reste du monde	Total
Vendeurs ambulants et assimilés	229	133	408	3	773	74	104	60	4	242	303	237	468	7	1015
Cireurs de chaussures et autres travailleurs	17	5	77	1	100	3	2	0	0	5	20	7	77	1	105
Aides ménage et autres aides, nettoyeurs et blanchisseurs	109	412	483	5	1009	71	70	94	3	238	180	482	577	8	1247
Personnel du service d'immeuble, laveurs de vitres et assimilés	3	12	20	1	36	0	0	5	3	8	3	12	25	4	44
Messagers, porteurs, gardiens, portiers, chargeurs dans les gares routières et travailleurs assimilés	177	541	352	15	1085	4	32	7	3	46	181	573	359	18	1131
Eboueurs et manœuvres assimilés	3	7	10	0	20	0	0	0	2	2	3	7	10	2	22
Autres employés non qualifiés des services et de la vente	24	2	26	1	53	7	1	8	0	16	31	3	34	1	69
Total	562	1112	1376	26	3076	159	209	174	15	557	721	1321	1550	41	3633

L'analyse du tableau 10.7 montre que les "petits métiers" sont l'apanage des ressortissants des autres pays africains et des tchadiens. Les ressortissants des pays non africains sont quasi-inexistants.

Pour le métier de ménage et blanchisseurs par exemple, sur les 1247 individus étrangers, on retrouve 482 tchadiens et 577 ressortissants d'autres pays africains. Les ressortissants non africains ne sont que 8. La même tendance se repète dans les autres métiers.

CONCLUSION

Le décret instituant le troisième recensement général de la population et de l'habitat (3eRGPH) avait assigné à cette opération entre autres objectifs, ceux de déterminer la structure de la population selon les caractéristiques socio-économiques et de fournir les données pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Au-delà de ces objectifs, il fallait à travers les indicateurs calculés à partir de ces données, mesurer les progrès accomplis vers l'atteinte de certains objectifs du millénaire pour le développement. Il s'agit notamment de l'OMD1, qui vise à réduire la faim et l'extrême pauvreté et a pour nouvelle cible, d'assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif ; et l'OMD3 qui vise l'autonomisation de la femme.

A travers le thème portant sur les activités économiques, il fallait fournir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques de la population en âge de travailler, ventilée en population active et inactive, sur la qualité du travail et la structure de l'emploi. De même il était attendu que soient fournies des informations sur les conditions de travail, à savoir, le statut dans l'emploi, le type de rapport dans l'emploi. En particulier, il fallait apprécier le poids du secteur informel en termes d'individus employés.

Au terme de l'analyse des données sur l'activité économique, il en ressort ce qui suit :

Les taux d'activité avoisinent les 60 % dans l'ensemble. Ils sont un peu plus élevés chez les hommes que chez les femmes notamment en milieu urbain. Par ailleurs, les taux d'activités sont concentrés autour des tranches d'âges 25 à 50 ans.

Les individus en situation d'inactivité sont assez nombreux. Ils sont généralement oisifs ou femmes au foyer. La conséquence immédiate étant le gonflement des taux de dépendance économique.

Le chômage, bien que sous estimé, reste très élevé et affecte davantage les femmes que les hommes, on constate également que les jeunes quel que soit le niveau d'instruction en sont fortement touchés par le phénomène.

En dépit des diverses conventions ratifiées par le Cameroun et portant sur le travail des enfants, on constate que ce phénomène existe bel et bien au Cameroun, près de 10 % des enfants d'âge scolaire renoncent à l'école pour se livrer à l'exercice d'une activité économique.

Les conditions de travail sont loin d'être les meilleures possibles. En effet, on observe la prépondérance des statuts d'indépendant et d'aide familial. La majorité des emplois sont exercés sans contrat de travail. Les taux de salarisation sont très faibles notamment chez les femmes. On constate également une prédominance des emplois subalternes au détriment des emplois qualifiés.

Le secteur informel emploie près de 90 % de la main d'œuvre occupée. Ce qui présuppose l'existence de nombreux emplois précaires et vulnérables. Ce secteur est en grande partie dominé par les activités agricoles.

Le travail des séniors est très élevé notamment en milieu rural. Ce qui dénote d'un système de sécurité social embryonnaire mais aussi de la difficulté des actifs à préparer leur retraite.

Le niveau d'activité de la population étrangère est supérieur à la moyenne nationale. De même, le niveau de chômage de cette sous-population est certes élevé mais est très en dessous de la moyenne nationale. Ce qui peut laisser présager d'une immigration en grande partie liée aux raisons économiques.

Telles sont les grandes lignes développées dans ce rapport d'analyse.

BIBLIOGRAPHIE

- **ANKER. R. et HEIN. C. (1986)** « Inégalité entre hommes et femmes sur les marchés du travail dans le tiers monde, B.I.T., Genève.
- **B.I.T. (1994)** « L'emploi et la population : Facteurs indissociables du développement » Publication du B.I.T., Genève, 23p.
- **BIT (2009)** « Guide sur les nouveaux indicateurs d'emploi des objectifs du millénaire pour le développement ». Publication du B.I.T. Secteur emploi, Genève.
- **BIT (2008)** "Decent work for domestic worker" Publication du B.I.T., Genève
- **BOCQUIER PHILIPPE (1992)** « Insertion et mobilité professionnelle à Dakar », thèse de doctorat en démographie, Université de Paris V, 350p.
- **BOGMIS MARCEL.** « Croissance économique et emploi au Cameroun : Le cas des villes de Yaoundé et Douala » - 103 f. dactyl. Mém. DESS : Démographie : IFORD : 2003.
- **BUCREP (2003)** « Activités économiques de la population : projet de plan d'analyse ».
- **BUREAU NATIONAL DE RECENSEMENT,** Recensement général de la population et de l'habitat, Rwanda 1991
- **DIAL et DSCN, (1993a)** « Le secteur informel à Yaoundé : Principaux résultats », Yaoundé, République du Cameroun, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 28p.
- **DIAL et DSCN, (1993b)** « Conditions d'activité de la population de Yaoundé », Paris.
- **DSCN, (1993),** « Enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé (Cameroun) », Yaoundé, République du Cameroun, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire.
- **DSCN, (1993),** Enquête Démographique et de Santé du Cameroun, Yaoundé, République du Cameroun, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire.
- **DSCN, (1998),** Enquête Démographique et de Santé du Cameroun, Yaoundé, République du Cameroun, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire.
- **DSCN, (2004),** Enquête Démographique et de Santé du Cameroun, Yaoundé, République du Cameroun, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire.
- **Dharam GHAI** « Travail décent : concept et indicateurs »
- **GHAZY, M. FAROOQ et YAW, OFUSU (1992)** « Population, main d'œuvre et emploi : concept, tendances et politiques". O.I.T., 122p.
- **HENRY L., (1981),** « Dictionnaire démographique multilingue », deuxième édition. Ordina éditions, Liège, 179p.
- **Bob HEPPLÉ (2005)** « Rights at work », Institute for labour studies Geneva.
- **IFORD (2007)** « Principaux indicateurs sociodémographiques issus des données du 3ème RGPH ».
- **INS (2005)** « Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005 Phase 1 : Enquête sur l'emploi ; Rapport principal ».

- **INS (2005)** « Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005 Phase 2 : Enquête sur le secteur informel ; rapport principal ».
- **INSEE (2010), Série des documents de travail N° G 2010/07**
- **Institut National de Statistique** (Cote d'Ivoire), Recensement général de la population et de l'habitation de 1998, plan d'analyse des résultats, les activités économiques
- **International Labour Conference (2010)** « Decent work for domestic workers », 99th session.
- **KOUAME et AL (2001)** « Crise, réformes des politiques économiques et emploi à Yaoundé », Les dossiers du CEPED N° 64, Paris.
- **LACHAUD J.P. (1988)** « L'analyse du marché du travail urbain en Afrique depuis 1970" »
- **PILON MARC ET VIGNIKIN KOKOU, (1996)** "Stratégie face à la crise et changement dans les structures familiales. In Coussy Jean et Vallin Jacques (dir), (Crise économique, politiques d'ajustement et dynamique démographique). Paris, CEPED.
- **Revue Internationale du Travail (1997)** « Le travail des enfants : un défi à relever ». Vol 136, n°2 (été).
- **Revue Population et sociétés (1992)** « **Population active et catégories sociales au recensement de 1990** »
- **ROUBAUD, F (1993)** « Le marché du travail à Yaoundé 1983-1993 : La décennie perdue », Paris., N° 1993-09/E, DIAL.

ANNEXE

Annexe 1 : Principaux indicateurs utilisés

Indicateurs	Sexe	Région										Cameroun
		Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	
taux brut d'activité en (%)	M	64.9	65.6	73.1	64.2	68.1	69.3	62.8	61.4	72.7	64.6	66.0
	F	29.1	48.6	54.8	48.3	43.3	50.7	56.8	47.3	59.1	48.7	48.4
	T	46.8	57.1	63.7	55.9	55.7	59.8	59.5	53.4	66.0	56.8	56.9
taux d'emploi en (%)	M	55,3	48,5	64	56,3	45,3	63	50,7	46,9	60,3	51,4	52,2
	F	23,7	34,2	49	44,8	24,5	47	47	38	50,2	36,6	38,1
	T	39,3	41,3	56	50,3	34,9	55	48,7	41,9	55,3	44,1	44,9
taux de chômage en (%)	M	14.8	26.1	12.4	12.3	33.5	8.7	19.2	23.6	17.0	20.5	21.0
	F	18.6	29.7	10.3	7.4	43.3	6.5	17.3	19.7	15.1	24.9	21.3
	T	16.0	27.6	11.5	10.1	37.3	7.7	18.2	21.6	16.2	22.4	21.1
taux d'emploi vulnérable en (%)	M	78,7	55,3	80	91,6	49,6	87,7	80,9	74,2	68,5	70,7	71,9
	F	93,2	72,2	95	98,2	67,2	97,3	91,3	91,3	88,8	82,1	87
	T	83,1	62,3	87	94,7	55,8	92	86,3	83	77,6	75,4	78,5
taux de salarisation en (%) dans le secteur non agricole	M	41.8	55.9	50.2	37.1	52.6	43.3	29.2	40.0	54.7	39.7	48.2
	F	19.6	41.1	27.7	15.8	34.0	18.9	16.5	22.6	31.8	21.5	30.9
	T	37.1	51.2	45.1	32.4	46.8	37.6	25.0	34.7	47.7	32.9	42.9
proportion de femmes au foyer en (%) au sein de la population inactive	M	53.9	32.9	47.0	35.1	43.1	42.0	21.6	38.3	39.3	27.6	37.0
	F	54.2	34.9	49.6	51.6	43.6	54.5	22.6	41.9	43.4	26.2	40.8
	T	53.7	25.0	44.6	27.5	34.7	33.2	20.8	35.1	35.8	28.8	31.8

Annexe 2

Tableau n°ACTI3. Répartition de la population résidente masculine âgée de 6 ans et plus par groupes d'âges, selon la situation d'activité (Cameroun)

Groupes d'âges	Situation d'activité											Total
	A travaille	Sans emploi ayant travaillé	A la recherche 1ere fois	Femme au foyer	Etudiant ou élève	Rentier	Retraité	Vieillard	Handicapé	Oisif	ND	
Total	2565977	221076	451136	0	2211925	25549	53885	70932	47115	1018559	182010	6848164
6 - 9	61763	435	10494	0	744376	0	0	0	1175	105564	55310	979117
10- 14	71495	1768	14759	0	851846	0	0	0	1530	139758	26562	1107718
15- 19	152733	7941	99542	0	475464	0	0	0	2722	203455	21782	963639
20- 24	272163	68491	113644	0	134102	2800	0	0	3321	153362	20045	767928
25- 29	339259	22392	122724	0	6137	2890	0	0	3101	128685	13577	638765
30- 34	338586	19540	54394	0	0	2604	0	0	2956	100604	8845	527529
35- 39	281267	13587	34513	0	0	2217	0	0	2591	71891	7366	413432
40- 44	243255	27346	1066	0	0	2283	78	0	2743	66139	5624	348534
45- 49	239611	26605	0	0	0	2623	1548	0	3173	11554	5401	290515
50- 54	185398	19489	0	0	0	2657	7773	0	3547	11675	4485	235024
55- 59	122042	9982	0	0	0	2106	10744	1016	3117	9285	2828	161120
60- 64	98144	1613	0	0	0	1906	13423	12830	3704	5196	2948	139764
65- 69	66519	860	0	0	0	1356	9998	11700	3951	3672	2034	100090
70- 74	48676	526	0	0	0	1053	5782	15404	3587	3234	2031	80293
75- 79	22802	264	0	0	0	523	2847	11068	2627	1769	936	42836
80- 84	13482	144	0	0	0	313	1062	9371	1708	1378	1042	28500
85- 89	4349	54	0	0	0	103	411	4258	805	594	433	11007
90- 94	2311	24	0	0	0	57	105	2486	361	398	486	6228
95 et +	2122	15	0	0	0	58	114	2799	396	346	275	6125
ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe 3

Tableau n°ACTI3. Répartition de la population résidente féminine âgée de 6 ans et plus par groupes d'âges, selon la situation d'activité (Cameroun)

GROUPES d'âges	Situation d'activité											
	A Travaille	Sans emploi ayant travaillé	A La recherche 1ere fois	Femme au foyer	Etudiant ou élève	Rentier	Retraité	Vieillard	Handicapé	Oisif	ND	Total
Total	2028248	138128	400589	962822	1996887	19555	14568	122171	52020	1130861	226477	7092326
6 - 9	64852	444	11325	5337	704481	0	0	0	1102	107635	59110	954286
10- 14	79949	1984	16604	11382	768126	0	0	0	1533	144735	29577	1053890
15- 19	168002	7602	93093	80632	401063	0	0	0	3253	213496	25867	993008
20- 24	241751	47715	103003	161894	118094	2780	0	0	3789	178776	24319	882121
25- 29	260391	16086	106516	167231	5123	2396	0	0	3224	150886	17942	729795
30- 34	238662	12490	45474	133288	0	1864	0	0	2863	111443	12394	558478
35- 39	200881	6695	24258	106046	0	1728	0	0	2561	82031	10136	434336
40- 44	181385	15679	316	82911	0	1676	59	0	2550	72086	8180	364842
45- 49	171561	14147	0	72305	0	1975	771	0	3184	14107	8097	286147
50- 54	138128	9267	0	55254	0	1932	3091	0	3725	16627	6979	235003
55- 59	84316	4406	0	30699	0	1339	2997	494	3228	13085	4057	144621
60- 64	78229	623	0	24571	0	1320	3060	20949	4396	7253	5189	145590
65- 69	53478	386	0	14762	0	984	2001	20769	4874	5469	3676	106399
70- 74	36091	281	0	9016	0	681	1267	29283	4835	5527	4224	91205
75- 79	15349	143	0	3663	0	370	692	18239	2892	2930	2177	46455
80- 84	9359	115	0	2304	0	291	358	16795	2076	2547	2323	36168
85- 89	2780	32	0	720	0	94	141	6731	901	916	855	13170
90- 94	1413	18	0	410	0	56	60	4006	460	677	794	7894
95 et +	1671	15	0	397	0	69	71	4905	574	635	581	8918
ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe 4

Tableau n°ACTI3. Répartition de la population résidente âgée de 6 ans et plus par groupes d'âges, selon la situation d'activité (Cameroun)

Groupes d'âges	Situation d'activité											Total
	A travaille	Sans emploi ayant travaillé	A la recherche 1ere fois	Femme au foyer	Etudiant ou élève	Rentier	Retraité	Vieillard	Handicapé	Oisif	ND	
Total	4594225	359204	851725	962822	4208812	45104	68453	193103	99135	2149420	408487	13940490
6 - 9	126615	879	21819	5337	1448857	0	0	0	2277	213199	114420	1933403
10- 14	151444	3752	31363	11382	1619972	0	0	0	3063	284493	56139	2161608
15- 19	320735	15543	192635	80632	876527	0	0	0	5975	416951	47649	1956647
20- 24	513914	116206	216647	161894	252196	5580	0	0	7110	332138	44364	1650049
25- 29	599650	38478	229240	167231	11260	5286	0	0	6325	279571	31519	1368560
30- 34	577248	32030	99868	133288	0	4468	0	0	5819	212047	21239	1086007
35- 39	482148	20282	58771	106046	0	3945	0	0	5152	153922	17502	847768
40- 44	424640	43025	1382	82911	0	3959	137	0	5293	138225	13804	713376
45- 49	411172	40752	0	72305	0	4598	2319	0	6357	25661	13498	576662
50- 54	323526	28756	0	55254	0	4589	10864	0	7272	28302	11464	470027
55- 59	206358	14388	0	30699	0	3445	13741	1510	6345	22370	6885	305741
60- 64	176373	2236	0	24571	0	3226	16483	33779	8100	12449	8137	285354
65- 69	119997	1246	0	14762	0	2340	11999	32469	8825	9141	5710	206489
70- 74	84767	807	0	9016	0	1734	7049	44687	8422	8761	6255	171498
75- 79	38151	407	0	3663	0	893	3539	29307	5519	4699	3113	89291
80- 84	22841	259	0	2304	0	604	1420	26166	3784	3925	3365	64668
85- 89	7129	86	0	720	0	197	552	10989	1706	1510	1288	24177
90- 94	3724	42	0	410	0	113	165	6492	821	1075	1280	14122
95 et +	3793	30	0	397	0	127	185	7704	970	981	856	15043
ND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe 5 : Quelques indicateurs de genre par région et milieu de résidence

Régions	Taux de masculinité actifs occupés	Taux de féminité des emplois	Taux de masculinité Chomeur avec expérience professionnelle 15 ans et plus	Taux de masculinité Chomeur sans expérience professionnelle 15 ans et plus	Taux de masculinité Chômeur 15 ans et plus	Taux de masculinité Ensemble actif 15 ans et plus
CAMEROUN	56,4	43,6	61,7	53,3	55,9	56,3
Urbain	64,4	35,6	61,8	52,2	54,9	61,2
Rural	50,7	49,3	61,5	58,1	59,5	51,5
ADAMAOUA	69,5	30,5	67,3	61,2	63,5	68,6
Urbain	75,6	24,4	67,2	59,7	62,2	72,2
Rural	66,3	33,7	67,5	64,2	65,7	66,3
CENTRE	58,7	41,3	60,9	52,2	54,4	57,6
Urbain	64,3	35,7	60,4	51,5	53,6	60,6
Rural	49,5	50,5	63,4	58,9	60,7	50,7
EST	55,5	44,5	63,2	58,8	60,5	56,1
Urbain	64,0	36,0	65,2	56,2	59,3	62,9
Rural	52,3	47,7	60,8	63,6	62,4	53,0
EXTREME-NORD	53,4	46,6	67,4	66,2	66,7	54,7
Urbain	70,9	29,1	66,4	63,9	64,9	69,3
Rural	50,1	49,9	68,3	68,9	68,6	51,2
LITTORAL	64,9	35,1	64,1	51,5	54,9	61,2
Urbain	65,8	34,2	64,0	51,3	54,7	61,5
Rural	57,3	42,7	64,9	58,6	61,0	57,8
NORD	55,8	44,2	67,6	61,3	63,5	56,4
Urbain	73,2	26,8	66,5	59,2	61,5	70,7
Rural	51,4	48,6	69,0	65,9	67,2	51,9
NORD-OUEST	47,8	52,2	54,4	49,5	51,0	48,4
Urbain	53,1	46,9	53,6	48,5	49,8	52,2
Rural	45,1	54,9	55,1	50,9	52,5	46,1
OUEST	48,7	51,3	59,6	51,4	54,4	49,9
Urbain	59,3	40,7	60,3	51,4	54,4	57,7
Rural	42,6	57,4	58,7	51,3	54,5	44,3
SUD	55,0	45,0	64,3	54,6	58,5	55,6
Urbain	65,6	34,4	61,9	52,0	55,7	62,3
Rural	51,6	48,4	68,2	59,9	63,5	52,6
SUD-OUEST	59,2	40,8	54,1	52,5	53,0	57,8
Urbain	60,7	39,3	55,2	50,6	52,1	57,9
Rural	58,2	41,8	52,4	55,7	54,6	57,7
Yaoundé	65,6	34,4	59,7	50,9	52,8	60,9
Douala	68,1	31,9	64,4	51,2	54,7	62,5

Annexe 6

Tableau ACTI035_4: Répartition de la population étrangère de 15 ans et plus par nationalité selon la situation d'activité

	Situation d'activité											
	A travaille	Sans emploi ayant travaillé	A la recherche 1ere fois	Femme au foyer	Etudiant/E leve	Rentier	Retraite	Vieillard	Handicape	Oisif	ND	Total
Masculin												
Total	63803	2784	5296	0	5070	391	352	811	476	17388	4395	100766
Nigeria	24621	826	1712	0	1794	146	50	310	152	6896	617	37124
Tchad	16135	710	1198	0	1186	68	36	174	141	4420	582	24650
Autres Africains	17878	987	1907	0	1491	122	86	203	151	4224	797	27846
Reste du monde	4003	112	200	0	247	19	148	59	9	479	126	5402
Non déclaré	1166	149	279	0	352	36	32	65	23	1369	2273	5744
Feminin												
Total	25506	1248	2862	15981	3680	182	137	895	312	15604	5530	71937
Nigeria	8854	396	934	5191	1342	73	8	183	67	5850	1943	24841
Tchad	9083	226	449	4591	579	41	6	261	95	3489	571	19391
Autres Africains	4860	426	1065	4953	1197	44	22	257	107	4212	1321	18464
Reste du monde	1909	117	219	788	242	15	92	80	9	523	123	4117
Non déclaré	800	83	195	458	320	9	9	114	34	1530	1572	5124
Total												
Total	89309	4032	8158	15981	8750	573	489	1706	788	32992	9925	172703
Nigeria	33475	1222	2646	5191	3136	219	58	493	219	12746	2560	61965
Tchad	25218	936	1647	4591	1765	109	42	435	236	7909	1153	44041
Autres Africains	22738	1413	2972	4953	2688	166	108	460	258	8436	2118	46310
Reste du monde	5912	229	419	788	489	34	240	139	18	1002	249	9519
Non déclaré	1966	232	474	458	672	45	41	179	57	2899	3845	10868

TABLE DE MATIERES

PRÉFACE	i
AVANT- PROPOS	iii
RESUME	vii
EXECUTIVE SUMMARY	ix
SOMMAIRE	xi
LISTE DES TABLEAUX	xiii
LISTE DES FIGURES	xvii
LISTE DES CARTES	xviii
SIGLES ET ABREVIATIONS	xix
CHAPITRE 0 : INTRODUCTION GENERALE	1
0.1 Généralités.....	1
0.2. Contexte, intérêt et justification de l'étude	3
0.2.1. Contexte national et international	3
0.2.2. Intérêt du thème.....	6
0.2.3. Justification de l'étude	7
CHAPITRE 1 : ASPECTS METHODOLOGIQUES	8
1.1 Méthode de collecte des données	9
1.2 Variables opératoires.....	9
1.2.1 La profession (Q27)	9
1.2.2 La situation d'activité (Q28)	9
1.2.3 Le statut dans l'emploi (Q29).....	11
1.2.4 L'emploi exercé (Q30)	12
1.2.5 Le type d'emploi (Q31)	12
1.2.6 Le secteur d'emploi (Q32)	13
1.2.7 La branche d'activité (Q33).....	13
1.3 Définition de quelques concepts-clefs	14
1.4 Qualité des données récoltées	15
1.5 Ordinogramme de mesure des différentes dimensions de l'activité économique ..	16
CHAPITRE 2 : POPULATION EN AGE D'ACTIVITE ET MESURE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE	18
2.1 Population en âge d'activité.....	18
2.1.1 Variation régionale de la population en âge d'activité	19
2.1.1.1 Population active	19
2.1.1.2. Population inactive	20
2.1.2. Rapport de dépendance économique	20
2.2. Mesure de l'activité économique.....	21
2.2.1 Taux brut d'activité.....	21
2.2.2. Taux spécifiques d'activités	23
CHAPITRE 3 : NIVEAU D'EMPLOI ET CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE	26
3.1. Structure par sexe et par âge de la population active occupée	26
3.2. Mesure du niveau d'occupation	27
CHAPITRE 4 : LE CHOMAGE	30
4.1. Structure par sexe et par âge des chômeurs	30
4.2. Niveau global du chômage	31
4.3. Personnes à la recherche du premier emploi.....	38
4.4. Chômeur ayant déjà travaillé	39

CHAPITRE 5 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE	42
5.1. Emploi exercé.....	42
5.2. Statut dans l'emploi	46
5.3. Branche et Secteur d'activité économique	52
5.4. Secteur de l'économie employant la main-d'œuvre	58
5.5. Adéquation formation-emploi.....	61
CHAPITRE 6. ECONOMIE INFORMELLE	63
6.1. Caractéristiques de la population exerçant dans le secteur informel non-agricole	63
6.2 Caractéristiques de la population exerçant dans le secteur informel agricole	66
6.3. Gros plan sur quelques activités du secteur informel non agricole.....	68
6.2.1. Les revendeuses	68
6.2.2. Les moto taximen	69
6.2.3. Les gérants de "call-box"	71
6.2.4 Les travailleurs domestiques	72
CHAPITRE 7. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION INACTIVE.....	77
7.1. Les femmes au foyer	78
7.2. Les élèves et étudiants.....	80
7.3. Les personnes retraitées	81
7.4. Les rentiers	83
7.5. Les oisifs ou chômeurs découragés	84
7.6. Les handicapés	85
7.7. Les vieillards.....	86
CHAPITRE 8. LE TRAVAIL DES ENFANTS.....	88
8.1. Mesure du travail des enfants.....	88
8.2. Situation parentale des enfants qui travaillent.....	89
8.3. Situation dans l'emploi des enfants qui travaillent.....	89
CHAPITRE 9. LE TRAVAIL DES SENIORS.....	91
9.1. Activité des séniors.....	91
9.2. La recherche du travail chez les séniors	93
CHAPITRE 10. LE TRAVAIL DES ETRANGERS VIVANT AU CAMEROUN	96
10.1 Niveau d'activité de la population étrangère	97
10.2 Le chômage dans la population étrangère.....	98
10.3 Emplois exercés par la population étrangère	99
CONCLUSION	103
BIBLIOGRAPHIE	105
ANNEXE	107
Annexe 1 : Principaux indicateurs utilisés.....	108
Annexe 2.....	109
Annexe 3.....	110
Annexe 4.....	111
Annexe 5 : Quelques indicateurs de genre par région et milieu de résidence.....	112
Annexe 6.....	113
TABLE DE MATIERES	114

Plan de publication des résultats du 3^e RGPH

1. Volume I : Rapport général du recensement

- 1.1. Tome 1 : Méthodologie générale
- 1.2. Tome 2 : Rapport général du dénombrement
- 1.3. Tome 3 : Rapport de la vérification et du codage
- 1.4. Tome 4 : Rapport de la saisie des données
- 1.5. Tome 5 : Rapport de la cartographie
- 1.6. Tome 6 : Rapport de l'enquête post censitaire
- 1.7. Tome 7 : Rapport administratif et financier

2. Volume II : Analyses thématiques

- 2.1. Tome 1 : Etat et structures de la population
- 2.2. Tome 2 : Scolarisation, Instruction, Alphabétisation
- 2.3. Tome 3 : Activités économiques de la population
- 2.4. Tome 4 : Caractéristiques sociodémographiques des ménages ordinaires
- 2.5. Tome 5 : Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations
- 2.6. Tome 6 : Etat matrimonial et nuptialité
- 2.7. Tome 7 : Natalité et fécondité
- 2.8. Tome 8 : Mortalité
- 2.9. Tome 9 : Mouvements migratoires
- 2.10. Tome 10 : Situation sociale et économique des enfants et des jeunes
- 2.11. Tome 11 : Situation socioéconomique des femmes
- 2.12. Tome 12 : Situation socioéconomique des personnes âgées
- 2.13. Tome 13 : Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap
- 2.14. Tome 14 : Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie

3. Volume III : Situation démographique nationale

- 3.1. Tome 1 : Synthèse des principaux résultats du 3^e RGPH
- 3.2. Tome 2 : Indicateurs sociodémographiques du Cameroun en 2005
- 3.3. Tome 3 : Projections démographiques du Cameroun
- 3.4. Tome 4 : Atlas des résultats du 3^e RGPH

4. Volume IV : Données statistiques

- 4.1. Tome 1 : Etat de la population
- 4.2. Tome 2 : Scolarisation, Instruction, Alphabétisation

- 4.3. Tome 3 : Activités économiques de la population
- 4.4. Tome 4 : Mouvements naturels de la population
- 4.5. Tome 5 : Mouvements migratoires
- 4.6. Tome 6 : Ménages et habitat
- 4.7. Tome 7 : Répertoire actualisé des localités du Cameroun

5. Volume V : Etudes sociodémographiques régionales

- 5.1. Tome 1 : Adamaoua
- 5.2. Tome 2 : Centre
- 5.3. Tome 3 : Est
- 5.4. Tome 4 : Extrême-Nord
- 5.5. Tome 5 : Littoral
- 5.6. Tome 6 : Nord
- 5.7. Tome 7 : Nord-Ouest
- 5.8. Tome 8 : Ouest
- 5.9. Tome 9 : Sud
- 5.10. Tome 10 : Sud-Ouest

6. Volume VI : Etudes sociodémographiques urbaines

- 6.1. Tome 1 : Bafoussam
- 6.2. Tome 2 : Bamenda
- 6.3. Tome 3 : Bertoua
- 6.4. Tome 4 : Buea
- 6.5. Tome 5 : Douala
- 6.6. Tome 6 : Ebolowa
- 6.7. Tome 7 : Garoua
- 6.8. Tome 8 : Kumba
- 6.9. Tome 9 : Maroua
- 6.10. Tome 10 : Ngaoundéré
- 6.11. Tome 11 : Nkongsamba
- 6.12. Tome 12 : Yaoundé

7. Hors Séries

- 7.1. Rapport de présentation des résultats définitifs du 3^e RGPH
- 7.2. Dépliants, plaquettes, tracts et affiches de présentation des résultats du 3^e RGPH
- 7.3. Etat et Structures de la Population : Indicateurs Démographiques
- 7.4. Population du Cameroun en 2010
- 7.5. Synthèse des rapports d'analyse



**Bureau Central des Recensements
et des Etudes de Population**



Contact : MFANDENA - STADE OMNISPORTS,
A proximité du Centre Régional des Impôts du Centre
Boîte postale : 12 932 Yaoundé - Cameroun
E-mail : Contact@bucrep.cm
Téléphone / Fax : (237) 22 20 30 71
www.bucrep.cm/www.bucrep.org